



L'infidélité en ligne : la tentation du site Gleeden

FRANCE - LIRE PAGE 5

LE MUSÉE DU « MONDE »

PIERO DELLA FRANCESCA

EN KIOSQUES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE ET EN BELGIQUE

Mercredi 1^{er} - Jeudi 2 janvier 2014 - 70^e année - N°21447 - 1,80 € - France métropolitaine - www.lemonde.fr -

Fondateur : Hubert Beuve-Méry - Directrice : Natalie Nougayrède

Dieudonné : appliquer la loi, rien que la loi

En cette fin d'année 2013, un air nauséabond flotte sur la société française fracturée par la crise. Après les attaques racistes contre la garde des sceaux, Christiane Taubira, voici qu'un « amuseur », Dieudonné M'balala M'balala, condamné neuf fois depuis 2006 pour diffamation, injures et provocation à la haine raciale, fait rire son public en proférant des propos violemment antisémites contre Patrick Cohen, journaliste à France Inter. La liberté d'expression peut-elle tolérer de tels discours de haine ? La liberté de réunion, garantie par la loi du 30 juin 1881, peut-elle autoriser un spectacle « humoristique » qui balaie toutes les transgressions et met en doute la Shoah ?

A ces questions, le ministre de l'intérieur répond par la négative. Avec le soutien de François Hollande, Manuel Valls s'appête à adresser des instructions aux préfets en vue

ÉDITORIAL

d'« interdire des réunions publiques qui n'appartiennent plus à la dimension créative, mais contribuent, à chaque nouvelle représentation, à accroître les risques de troubles à l'ordre public ». Pour M. Valls, Dieudonné est « antisémite et raciste » et « il faut casser cette mécanique de haine ».

Si on veut transformer le paria en héros, le victimiser, en faire une sorte de martyr, il faut interdire les spectacles de M. M'balala M'balala. Mais ce serait une grave erreur. Car, sur la forme, la procédure est vouée à l'échec. La jurisprudence du Conseil d'Etat montre qu'il est quasiment impossible d'interdire des réunions dispensées par la loi d'autorisation préalable. Le contrôle sur d'éventuelles infractions pénales ne peut s'exercer qu'a posteriori et non a priori. De même, la notion de « troubles à l'ordre public » est difficile à manier. Et, là encore, le Conseil d'Etat estime que c'est aux pouvoirs publics de prendre préventivement les « mesures appropriées ».

Sur le fond, une telle mesure serait aussi efficace pour lutter contre l'antisémitisme qu'un sabre de caoutchouc, alors qu'on est incapable d'empêcher la propagation de la haine sur Internet. Dans le cas de Dieudonné, il faut appliquer la loi, rien que la loi mais toute la loi. Chaque propos antisémite ou d'incitation à la haine raciale doit faire l'objet de poursuites pénales, comme celles qui sont engagées après ses insultes contre Patrick Cohen.

La justice doit être intraitable et donc veiller à ce que les peines soient appliquées. Comment peut-on expliquer que M. M'balala M'balala, qui a astucieusement organisé son insolvabilité et qui n'hésite pas, à chaque condamnation, à faire appel aux dons de ses supporters - ce qui est illégal -, n'acquiesce aucune des amendes ni aucun des dommages et intérêts auxquels il est astreint ? C'est aussi sur le plan financier qu'il doit être combattu.

Pour l'heure, M. M'balala M'balala, ce « petit entrepreneur de la haine », comme l'appelle M. Valls, se rit du système et de la justice. Et il prépare sa tournée de 2014 sans avoir besoin d'en faire la promotion. ■

LIRE PAGE 6 ET DÉBATS PAGE 18

2014, année à hauts risques financiers

■ Cinq ans après la grande crise financière, les risques pesant sur l'économie mondiale demeurent élevés. Les pays occidentaux se redressent. Mais tout dépendra du pilotage assuré par la banque centrale américaine.

■ Les pays émergents ont subi en 2013 une grave fuite des capitaux. Ils cherchent un nouveau modèle de croissance. Leur endettement augmente dangereusement. En Chine, la dette des collectivités locales vient d'atteindre un tiers du PIB.

■ La zone euro sort de la récession, mais la croissance reste faible et l'endettement continue de croître dans de nombreux pays. La Grèce envisage toutefois de revenir sur les marchés en 2014

LIRE PAGES 8 ET 9



LA NYMPHE DE LARS VON TRIER

■ Dans *Nymph()*maniac, le réalisateur danois semble se livrer à un autoportrait conceptuel, où il poserait à la fois comme vieux célibataire juif et comme jeune fille androgyne prisonnière de ses pulsions sexuelles. Amateur de coups d'éclat, Lars von Trier a assorti la promotion de ce film d'accusations de « censure »

LIRE PAGE 13

Stacy Martin dans le rôle de Joe adolescente.

CHRISTIAN GEISNAES/LES FILMS DU LOSANGE

AUJOURD'HUI

En Centrafrique, terreur et crise humanitaire

Plus d'un tiers de la population de la capitale, Bangui, a été déplacée. Les attaques à la machette visent des enfants. Récits de survivants.

INTERNATIONAL - PAGE 2

Greenpeace veut « retourner dans l'Arctique russe »

Après la libération de ses militants, retenus pendant trois mois en Russie, l'organisation se remobilise contre l'exploitation pétrolière dans l'Arctique. Entretien.

INTERNATIONAL - PAGE 4

A Paris, la place de la Madeleine défend sa gastronomie

Les commerçants de cette place jalonnée d'établissements de luxe s'inquiètent de la concurrence que leur livrent les grands magasins.

ECO & ENTREPRISE - PAGE 12

LE REGARD DE PLANTU

2013-2014: Le relais



CONTRE L'APARTHEID
DERRIÈRE LES BÂRREUX
LA LIBERTÉ ET LA GLOIRE
ENTRETIENS AVEC
JÜRGEN BRINK ET KES AVANIAN

« MANDELA, leçons d'une vie », un hors-série du Monde
100 pages - 7,50 € - chez votre marchand de journaux

Découvrez aussi notre application iPad
« Nelson Mandela, l'Africain capital » 5,99 €

A Bangui, les massacres et la terreur

En Centrafrique, les violences entre communautés aggravent une situation humanitaire déjà catastrophique



Des habitants déplacés, installés autour de l'église Saint-Paul, à Bangui, le 30 décembre 2013.

LAURENT VAN DER STOCK POUR « LE MONDE »

Reportage

Bangui

Envoyé spécial

En Centrafrique, il y a la crise humanitaire que l'on voit, et celle qui reste invisible. Il y a Bangui, et l'arrière-pays. Il y a cette capitale dont plus d'un tiers de la population a été déplacé en trois semaines, et il y a les villes et villages inaccessibles. Il y a cette sauvagerie qui se déchaîne, ces enfants découpés à la machette, et il y a ces blessés qui n'arrivent pas, ces gens probablement piégés, cachés dans la brousse et dans les quartiers périphériques.

La crise humanitaire centrafricaine a deux causes principales : d'une part, le fait qu'elle ne date pas de l'attaque de Bangui du 5 décembre 2013, dans ce pays de longue date rongé par l'extrême pauvreté et, depuis un an, ravagé par la Séléka au pouvoir ; d'autre part, le fait que le cœur de la guerre n'est pas le combat militaire, mais l'attaque de la population.

Les chambres n° 3 et n° 4 du Complexe pédiatrique de Bangui permettent à elles seules de comprendre les autres aspects de la crise, les transferts de population, les probables 300 000 réfugiés de Bangui (sur près d'un million dans ce pays de 4,5 millions d'habitants) et le cortège de maux qui les suivent : maladies, malnutrition, traumatismes.

Au fond de la chambre n° 3, Nafissa, 10 ans, trouve la force de sourire malgré ses deux bras gravement blessés et ses deux doigts coupés par les machettes des « anti-Balaka », ces miliciens anti-Séléka qui se sont, à l'évidence, malheureusement, baptisés « anti-machette » en réponse aux atrocités infligées à la population par les combattants venus du Nord.

Nafissa est l'une des dix enfants peuls musulmans blessés dans l'attaque de Bouali le 2 décembre 2013 par les « anti-Balaka » chrétiens, trois jours avant leur invasion ratée de Bangui. « La mère était partie au marché, et le père était sorti aussi. Les enfants étaient seuls à la maison lorsque les « anti-Balaka »

ont attaqué. Ils ont mis le feu à la maison avec les enfants dedans. Lorsqu'ils ont voulu s'enfuir, les miliciens les ont découpés. Le père est revenu à ce moment-là, et a été tué », raconte une tante. D'autres villageois ont trouvé la mort lors de l'attaque, dont une femme enceinte, évanouie, et un bébé enroulé dans un pagne, battu à mort.

Dans le lit voisin, Isaac, 5 ans, a eu les deux pieds déchiétés par une rafale de kalachnikov tirée, durant la journée terrible du 5 décembre 2013, par un combattant de l'« ex-Séléka », officielle-

« Quand on découpe les enfants à la machette, comment doit-on appeler cela ? »

Jean-Chrysostome Gody
directeur du centre pédiatrique

ment divisée, depuis la prise de pouvoir du mois de mars, entre les soldats ayant intégré l'armée centrafricaine et des « incontrôlés » semant la terreur, mais qui se confondent souvent. « Les Séléka cherchaient mon mari, raconte Pademona, la mère d'Isaac. Ils ne l'ont pas trouvé, et ont tiré sur mon fils et sa cousine. J'ai aussi été blessée au pied. Ils ont tout pillé. »

Dans la chambre n° 4, Dechristian, 9 ans, Ezechiel, 7 ans, et Merveille, 4 ans, viennent d'arriver à l'hôpital. Lorsqu'un convoi évacuant des Tchadiens de Bangui est passé dans leur rue, le 27 décembre 2013 dans le quartier de Fohu, la population les a insultés et a lancé des pierres. Les soldats tchadiens de la force africaine (Mission internationale de soutien à la Centrafrique, Misca) qui les accompagnaient ont jeté des grenades dans la foule, et une dans la maison où les enfants jouaient. Il y a eu cinq blessés dans la famille.

La conséquence évidente de ces actes est la terreur qui a submergé Bangui. Il devient presque impossible pour un musulman de vivre dans un quartier chrétien, pour un

chrétien dans un quartier musulman, et pour l'un comme pour l'autre de circuler librement. Même des blessés ont été attaqués sur le chemin du centre de soins, et des hôpitaux ont été pris pour cible. La ville s'est ainsi tachetée d'une soixantaine de camps de déplacés, principalement autour des lieux de culte, et jusqu'au vaste camp de l'aéroport de Bangui-M'Poko, qui vient de franchir la barre des 100 000 réfugiés.

Des Banguissois chrétiens s'y entassent dans des conditions épouvantables, sans tentes, sans nourriture, sans latrines. Pour un camp qui jouxte un aéroport facile d'accès et protégé par une force militaire étrangère, en l'occurrence l'armée française, l'aide internationale fait notablement défaut. L'ONU et ses agences humanitaires y brillent par leur absence. Seuls Médecins sans frontières (MSF) et quelques autres organisations non gouvernementales (ONG) viennent en aide à ce camp apocalyptique, où les réfugiés s'entassent à même le sol et, pour les premiers arrivés, sous les ailes des vieux zincs rouillés de l'ancien aérodrome.

La question de l'absence d'aide humanitaire internationale agite d'ailleurs Bangui. L'incontournable

Comité international de la Croix-Rouge semble être, avec la Croix-Rouge centrafricaine et certaines ONG étrangères dont MSF, sur tous les fronts de l'urgence.

Au Complexe pédiatrique, le directeur, Jean-Chrysostome Gody, estime avoir de la chance. Ses équipes sont épaulées par les ONG italienne et française Emergency pour la chirurgie de guerre et Action contre la faim pour le programme nutritionnel thérapeutique, avec le soutien de l'Unicef. « Depuis qu'ils sont là, ça tourne. Les enfants sont soignés gratuitement, et font moins d'infections. » L'Hôpital communautaire, où arrivent beaucoup des blessés de la ville, est piloté avec MSF. Mais il reste, à Bangui et en province, tant de besoins à pourvoir que la présence humanitaire internationale semble être totalement sous-dimensionnée.

Et beaucoup craignent que le pire soit encore à venir, car l'opération « Sangaris » de l'armée française n'a pour le moment pas mis un terme au conflit. La situation a même tendance à dégénérer. A la guerre que les combattants des deux camps, pro et anti-Séléka, mènent à la population, s'ajoute désormais la violence entre civils

Réunion UE-ONU en janvier sur l'aide humanitaire

L'Union européenne, l'Organisation des Nations unies et les principaux pays donateurs, dont la France, chercheront, le 20 janvier à Bruxelles, une réponse à apporter à la « tragédie humanitaire » en Centrafrique. Les participants – ministres des principaux pays européens dona-

teurs, dirigeants de l'Union africaine et représentants de la Croix-Rouge, ainsi que des grandes organisations non gouvernementales d'aide – doivent « évaluer les défis humanitaires en Centrafrique et identifier les priorités pour un engagement efficace ».

des deux communautés, chrétienne et musulmane. « Le discours de haine a fracturé la Centrafrique en deux », constate Amy Martin, chef du Bureau de coordination humanitaire de l'ONU, qui évoque le spectre des guerres du Liberia et de Sierra Leone, et leur « manque total d'humanité ». « La société a perdu sa capacité à raisonner », estime-t-elle.

A l'Hôpital des Castors, une médecin dresse un constat alarmant. « La violence des mouvements armés a gagné la population. Un patient chrétien que nous venions de soigner a été battu à mort en rentrant chez lui à travers le quartier musulman. » Le chef de mission de MSF-France, Thomas Curbillon, constate aussi qu'après une période où les gens arrivaient dans les hôpitaux pour des blessures par balles, causées par les combattants armés de kalachnikov, il y a « une augmentation des blessures à l'arme blanche et des lynchages ». « Le discours guerrier et très communautaire entraîne Bangui dans une spirale de la violence », constate-t-il.

Chaque matin, des cadavres sont retrouvés dans les rues de la ville, parfois sans qu'il y ait eu d'affrontements. Des civils s'en prennent à un voisin, à un passant. Après les pillages, les maisons sont brûlées, pour que nul ne revienne. Les quartiers autrefois mixtes deviennent homogènes, les communautés se séparent.

Le docteur Jean-Chrysostome Gody s'interroge sur l'intention des mouvements armés. « J'ai l'impression que l'extermination est planifiée, de part et d'autre, quartier par

quartier. Et si le projet n'est pas l'extermination, c'est en tous les cas la domination très brutale. Quand on découpe les enfants à la machette, comment doit-on appeler cela ? »

Beaucoup de Banguissois ne comprennent pas cette descente aux enfers. Tout le monde a toujours plutôt bien vécu ensemble dans la capitale de Centrafrique. Alors ils accusent les autres, ceux de l'étranger, les Tchadiens et Soudanais partisans de la Séléka d'un côté, les suppôts de l'ancien régime ayant quitté le pays de l'autre.

Tous les ingrédients semblent aujourd'hui réunis pour la grande tuerie. Les partisans musulmans de la Séléka ne supportent plus d'être ghettoïsés et martyrisés alors que leur communauté est au pouvoir. Les partisans des milices chrétiennes anti-Séléka ont soif de vengeance après une année à courber l'échine et à supporter crimes et humiliations.

Ces jours-ci, le face-à-face souvent lieu autour de la place de la Réconciliation, où trône la statue gigantesque et dérisoire d'une colombe. Par centaines, parfois par milliers, les habitants chrétiens de Miskine descendent de la colline pour foncer vers le quartier musulman de Miskine. Seule la présence de l'armée française parvient à éviter l'embrasement.

Mais hors des regards, dans les quartiers plus éloignés, nul ne s'interpose, et personne n'est à l'abri. Le tueur peut être combattant ou civil. Il peut surgir dans la rue ou frapper à la porte. Chaque jour davantage à Bangui, la terreur fraye son chemin. ■

RÉMY OURDAN



Cerné par les affaires, le premier ministre turc s'en prend à ses alliés occidentaux

Recep Tayyip Erdogan accuse Washington et l'UE de « complot » contre son gouvernement

Istanbul
Correspondance

Quelques mois après le mouvement de protestation autour du parc Gezi, à Istanbul, et face à la multiplication des affaires de corruption et de blanchiment qui touchent son entourage, le premier ministre turc contre-attaque. « Ils ont crié "Gezi" et ils ont brisé des vitres. Maintenant, ils crient "corruption" et ils brisent des vitres. Ces conspirations n'atteindront pas leur but », a proclamé Recep Tayyip Erdogan, devant une assemblée de militants survoltés, à Manisa (ouest), dimanche 29 décembre 2013.

Mis en cause depuis le 17 décembre, M. Erdogan dénonce, comme au printemps lors des manifestations parties de la place Taksim, à Istanbul, la main de l'étranger derrière ce nouveau « complot », orchestré par « le lobby du taux d'intérêt ». Un « quasi-coup d'Etat », selon le nouveau ministre de l'intérieur, Ekan Ala. Les Etats-Unis et l'Union européenne, alliés traditionnels de la Turquie, sont particulièrement visés.

L'ambassadeur américain à Ankara, Francis Ricciardone, que M. Erdogan a pris en grippe depuis son arrivée en 2011, est accusé « d'être impliqué dans des actes provocateurs » et menacé d'être expulsé. « Faites votre travail et ne sortez pas de vos prérogatives sinon cela pourrait tomber sous le coup de la loi. Nous n'avons pas à vous garder dans notre pays », a lancé M. Erdogan au cours d'un meeting électoral à Trabzon. Suleyman Soylu, un cadre du Parti de la justice et du développement (AKP, islamo-conservateur, au pouvoir) a, lui, reproché au représentant américain de se comporter comme un « gouverneur colonial ».

M. Ricciardone aurait tenu, avec les ambassadeurs européens, une réunion informelle le 17 décembre, après la première vague d'arrestations qui visait des hommes d'affaires proches du gouvernement, le maire d'un arrondissement d'Istanbul ainsi que les fils de trois ministres et le patron de la banque publique Halkbank. Selon le journal *Yeni Safak*, proche du premier ministre, l'ambassadeur aurait déclaré au cours de cette entrevue : « Vous assistez à la chute d'un empire » et aurait invoqué le rôle joué par la Halkbank.

Le contournement de l'embargo commercial avec l'Iran par cet établissement a été dénoncé à plusieurs reprises par la diplomatie américaine. Selon les médias pro-gouvernementaux, Washington serait impliqué, avec l'aide du Mos-

sad israélien, dans les opérations judiciaires qui cernent le pouvoir. Des accusations qui ont été qualifiées d'« extrêmement dérangeantes » par la porte-parole du département d'Etat Jen Psaki, le 24 décembre.

Entre les Etats-Unis et la Turquie d'Erdogan, alliés au sein de l'OTAN, les sujets de désaccord se sont multipliés ces derniers mois. M. Ricciardone s'est déjà attiré les foudres gouvernementales et a été qualifié de « débutant » pour avoir critiqué les manquements à la liberté de la presse. Le soutien inconditionnel d'Ankara au président égyptien déchu Mohamed Morsi et le jeu trouble joué en Syrie ont créé des tensions. La décision turque de négocier avec la Chine pour l'achat d'un système de missiles à longue portée, en dépit des protestations de ses alliés de l'OTAN, qui soulignent l'incompatibilité des deux systèmes de défense, a un peu plus irrité Washington. Le sujet a été abordé deux fois au cours des dernières

Les tensions se cristallisent autour de l'ambassadeur des Etats-Unis, vivement critiqué par Ankara

entrevues entre M. Erdogan et le président Barack Obama.

L'Union européenne (UE) a elle aussi exprimé sa préoccupation face au scandale qui secoue la Turquie. Hélène Flautre, rapporteur du comité UE-Turquie au Parlement européen, a ainsi critiqué les pressions du premier ministre turc sur le système judiciaire pour contrecarrer l'enquête. « L'UE doit prendre position pour l'Etat de droit », a-t-elle commenté. Le commissaire européen à l'élargissement, Stefan Füle, s'est déclaré « sérieusement inquiet ».

Cette affaire de corruption présumée vient refroidir un peu plus des relations déjà compliquées avec Bruxelles, malgré la relance formelle, en octobre, des négociations d'adhésion à l'UE avec le déblocage par la France d'un chapitre de ces pourparlers. Le nouveau ministre turc des affaires européennes et négociateur en chef, Mevlüt Cavusoglu, a inauguré son mandat en invitant ses « amis européens à s'abstenir d'exprimer des préjugés et à être plus vigilants au moment de commenter le déroulement d'affaires intérieures turques qui ont une dimension politique ».

GUILLAUME FERRIER

Le difficile retour à la vie civile des prisonniers palestiniens libérés par Israël

Conformément à ses engagements, l'Etat juif a relâché un nouveau contingent de 26 détenus

Jérusalem
Correspondant

Peu avant sa libération, en octobre 2013, dans la deuxième vague d'élargissements ordonnés à la faveur de la reprise du processus de paix israélo-palestinien, Esrar Somrain a envoyé un courrier au président Mahmoud Abbas, signé par les 25 autres détenus concernés par la mesure : « Nous lui avons écrit que si le prix à payer était la poursuite de la colonisation, nous refuserions de sortir », explique-t-il. A 44 ans, cet ancien membre d'une milice affiliée au Fatah durant la première Intifada a passé la moitié de sa vie en prison. « L'Autorité palestinienne nous a répondu que notre libération n'avait rien à voir avec les constructions dans les colonies, mais qu'en échange, Mahmoud Abbas s'était juste engagé à ne pas aller devant les institutions internationales », poursuit, peu convaincu, l'ex-détenu dans le grand canapé de la maison familiale d'Al-Bireh, en banlieue de Ramallah, qu'il quitte rarement depuis deux mois.

Al'image des autres prisonniers libérés en août et octobre 2013, il lui est interdit de se déplacer au-delà des limites de sa ville durant un an, et celles de la Cisjordanie pendant dix ans. En liberté surveillée, il doit pointer tous les mois auprès de l'administration militaire israélienne. Ce sera aussi le cas pour les 26 détenus palestiniens libérés dans la nuit du lundi 30 au mardi 31 décembre 2013, avant une nouvelle mission de paix du secrétaire d'Etat américain John Kerry dans la région. Un quatrième contingent de détenus doit être relâché par la suite.

Les prisonniers de la période « pré-Oslo », incarcérés durant les années 1980 et 1990, ont quitté des territoires palestiniens (Cisjordanie et bande de Gaza) alors sous administration militaire israélienne mais unis dans la résistance ; ils retrouvent une Autorité autonome palestinienne contrôlant 2% des territoires de 1967, un mur de séparation et une division intestinale entre Fatah et Hamas. Passée l'ivresse de la libération perçue comme une « seconde naissance », ils sont nombreux à se sentir perdus dans la Palestine actuelle. Voir à la rejeter.

Arrêté en 1984 pour le meurtre de deux étudiants israéliens, Issa Abed Rabbo occupait, derrière les barreaux, les fonctions de chef de section du Fatah. Celui qui a purgé la plus longue peine parmi les 104 détenus pré-Oslo avant sa libération en octobre, refuse de poursuivre son activisme au sein d'une direction palestinienne totale-ment « désorientée ». Revenu dans



Un prisonnier palestinien libéré par Israël, mardi 31 décembre 2013 à Ramallah. NASSER NASSER/AP

son bastion, le camp de réfugiés de Dheisheh au sud de Bethléem, il mesure chaque jour les « dégâts » causés par des accords d'Oslo « mal négociés » : « L'Autorité palestinienne se fait avoir par Israël depuis 1993. Les accords de Paris [volet économique d'Oslo] sont dramatiques pour les Palestiniens. Les prix sont aussi élevés qu'en Israël mais les salaires, en Palestine, sont beaucoup plus faibles. »

Dans ce contexte, Abed Rabbo est presque gêné d'évoquer les primes et pensions promises par l'Autorité palestinienne en dédommagement des années passées derrière les barreaux israéliens. A l'image des autres détenus libérés en marge des négociations, il a reçu une « prime de libération » d'envi-

ron 50 000 dollars (36 000 euros) et touche une pension mensuelle de 8 000 shekels (1 650 euros).

A leur libération, les anciens détenus ont tous été nommés au grade militaire de général de brigade. Mais avec mise à la retraite d'office : « Ils ont été des soldats de l'Autorité palestinienne pendant leurs longues années de détention, mais ils ne peuvent pas travailler car ils n'ont pas les qualifications requises », explique Ziad Abu Ein, le vice-ministre des prisonniers.

Reste que, à l'ombre des célébrations nationales pour les « héros de la résistance », certains n'auront pas droit à la totalité des pensions promises : ceux qui ont été démasqués, au fil de leurs longues années derrière les barreaux, com-

me des informateurs à la solde d'Israël. Catégorie terriblement crainte parmi les autres détenus qui les surnomment les « oiseaux » (*assafir* en arabe), ils avaient la charge de faire parler leurs compatriotes par la confiance, la ruse, voire la violence.

Selon des sources palestiniennes, ces *assafir*, repentis ou non, auraient été au nombre de huit durant la première vague de libération, en août. D'autres anciens « oiseaux » feraient partie des 26 prisonniers libérés lundi soir. Leur identité restera secrète. Ils seront soumis à la double surveillance des autorités israéliennes et à celle, non moins resserrée, des services de renseignement palestiniens. (Intérim.) ■

En Allemagne, le parti conservateur bavarois attaque les immigrés « profiteurs »

L'Union chrétienne-sociale (CSU), alliée de M^{me} Merkel, crée la polémique en lançant une campagne pour les européennes aux accents populistes

Berlin
Correspondance

Ceux qui craignaient que la grande coalition au pouvoir à Berlin ne soit synonyme de morosité du débat politique en Allemagne en seront pour leurs frais. L'Union chrétienne-sociale (CSU), le parti conservateur bavarois allié d'Angela Merkel, amorce l'année avec des accents populistes qui suscitent la polémique. « Wer betrügt, der fliegt » (« Qui triche, dégage »), dit son nouveau slogan, une attaque directe contre les supposées dérives de la libéralisation de l'immigration en provenance de Bulgarie et de Roumanie, qui entre en vigueur mercredi 1^{er} janvier.

Par ces mots provocateurs, la CSU donne le ton d'une année élec-

torale décisive pour elle. Deux scrutins marqueront en effet les premiers mois de l'année : des élections communales en mars, et surtout les européennes en mai, où le parti compte faire entendre sa spécificité. Son premier cheval de bataille est la mise en place de barrières à l'immigration des ressortissants pauvres des pays d'Europe centrale. En ligne de mire, les Roms, qu'elle soupçonne de vouloir débarquer par milliers en Allemagne pour profiter du système social.

Dans son édition du 28 décembre 2013, le quotidien *Süddeutsche Zeitung* avait cité un document de la CSU plaidant pour une « suspension générale des aides sociales dans les trois premiers mois de séjour en Allemagne » pour les immigrés pauvres. Les fraudeurs,

suggère le texte, devraient être reconduits à la frontière et interdits d'entrée sur le sol allemand. Ces idées doivent être discutées lors du congrès du parti du 7 janvier à Kreuth, dans le sud de la Bavière.

Le slogan et les propositions ont immédiatement suscité l'ire de l'opposition ainsi que du Parti social-démocrate (SPD), membre du gouvernement aux côtés de la CDU et de la CSU. « Qui entend ce genre de mélodie invite l'extrémisme de droite à la danse », a lancé Michael Hartmann, un porte-parole du SPD. « Quand un parti de gouvernement tient des propos incendiaires contre les étrangers, on ne peut pas s'étonner que des groupes violents néonazis passent à l'acte. Le dénigrement ne profite à person-

ne », a déclaré Bernd Riexinger, premier secrétaire du parti de la gauche radicale, Die Linke, dans le *Berliner Zeitung*.

Dissensions

Pour Angela Merkel, la polémique tombe mal. Son allié traditionnel, partie prenante du gouvernement de coalition tout juste investi, donne l'impression de surfer sur la vague populiste qui traverse plusieurs Etats européens, dans un pays où ces opinions sont traditionnellement marginales. L'épisode laisse présager des dissensions fortes au sein de son gouvernement, sans compter les dégâts sur l'image de l'Allemagne auprès des potentiels immigrants dont l'économie a besoin. Dans le contrat de coalition, programme du gouver-

nement pour les quatre ans à venir, est justement inscrit le principe d'un « renforcement de la culture de reconnaissance et d'accueil » du pays.

Mais la CSU persiste et signe, tout en cherchant à calmer la polémique. La proposition est « à différencier », entre les immigrants « qualifiés » et ceux « qui perçoivent abusivement des prestations sociales et veulent profiter du système social », a précisé Gerda Hasselfeldt, élue de la CSU. Le parti s'appuie sur un rapport de la conférence des communes, qui relève des difficultés d'intégration d'immigrés bulgares et roumains, notamment dans des villes comme Duisbourg, Dortmund, Mannheim ou Berlin. Le ministère du travail, lui, a rappelé que les Roumains et les Bulgares

installés en Allemagne étaient moins touchés par le chômage que l'ensemble de la population.

Premier parti à se lancer dans la campagne pour les élections européennes, la CSU donne sa voix à un sentiment antieuropéen qui pointe son nez dans la société allemande. Lors de son congrès de janvier, le parti bavarois veut aussi discuter de la création d'une nouvelle cour de justice européenne chargée de limiter les « dépassements de compétences » de l'exécutif européen. « Nous avons besoin d'une cure de désintoxication pour soigner les commissaires victimes d'un délire de régulation », plaide un document interne du parti. De quoi pimenter le débat politique en Allemagne cette année. ■

CÉCILE BOUTELET

CAMEROUN

Libération du Père
Georges Vandenbeusch

PARIS. François Hollande a annoncé, mardi 31 décembre 2013, la libération du Père Georges Vandenbeusch, enlevé dans sa paroisse dans l'extrême nord du Cameroun le 13 novembre. Le chef de l'Etat « remercie tous ceux qui ont travaillé sans relâche à cette issue, notamment les autorités du Cameroun et du Nigeria. Il remercie particulièrement le président [camerounais] Biya pour son implication personnelle », indique le communiqué de l'Elysée. Le ministre des affaires étrangères, Laurent Fabius, devait se rendre à Yaoundé pour accueillir l'ancien otage et le ramener en France « dans les meilleurs délais ». « Six Français sont encore retenus en otage au Mali et en Syrie », rappelle l'Elysée. ■

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Des dizaines d'assailants tués
à Kinshasa par la police et l'armée

KINSHASA. Plusieurs attaques meurtrières ont eu lieu, lundi 30 décembre 2013, au Congo, principalement dans la capitale, Kinshasa. « Au total, à Kinshasa, 52 terroristes ont été tués, 39 ont été capturés et neuf civils ont été blessés », a indiqué Lambert Mendé, porte-parole du gouvernement.

Dans la matinée, des journalistes de la Radio-Télévision nationale congolaise (RTNC) avaient été pris en otage par des jeunes portant « des machettes et des armes à feu », selon la police. Peu après, des tirs nourris avaient résonné à l'aéroport international de Ndjili et à l'état-major général.

Des attaques ont aussi été signalées à Lubumbashi, capitale de la province du Katanga (sud-est), où une quarantaine de personnes auraient été tuées, et à l'aéroport de Kindu, dans la province diamantifère du Maniema, à l'est. « La question est de savoir qui sont ces assailants », a-t-il ajouté. Une partie d'entre eux s'est réclamée du pasteur Paul-Joseph Mukungubila Mutombo, ex-candidat à la présidentielle en 2006 contre Joseph Kabila. – (AFP) ■

Soudan du Sud Reprise des combats
dans la ville stratégique de Bor

JUBA. L'Union africaine a menacé, mardi 31 décembre, de « sanctions ciblées » tous ceux « qui inciteraient à la violence » au Soudan du Sud, déchiré par des combats alimentés par une rivalité entre le président Salva Kiir et son ex-vice président Riek Machar. Les affrontements ont repris, mardi, à Bor, la capitale du Jonglei, alors que des dirigeants de la région avaient donné jusqu'au 31 décembre aux deux rivaux pour engager des pourparlers. – (AFP)

NSA Orange va se constituer partie civile

PARIS. L'opérateur de télécommunications français Orange a annoncé, lundi 30 décembre 2013, qu'il allait se constituer partie civile dans l'affaire du piratage par l'Agence nationale de sécurité (NSA) américaine d'un important câble sous-marin qu'il utilise aux côtés de 15 autres sociétés. – (AFP)

Les climatosceptiques
qui valaient des milliards

Outre-Atlantique, entretenir le doute sur la réalité du réchauffement anthropique peut être une activité lucrative. Elle fait vivre une centaine d'organisations de toutes sortes, qui parviennent à lever près d'un milliard de dollars chaque année. Dans une étude publiée dans la dernière édition de la revue *Climatic Change*, le sociologue américain Robert Brulle (Drexel University à Philadelphie), spécialiste des sciences de l'environnement, dresse la cartographie la plus complète à ce jour de cette nébuleuse de think tanks et d'associations professionnelles – qu'il baptise « contre-mouvement sur le changement climatique » – et de ses voies de financement.

Robert Brulle a d'abord identifié quatre-vingt-onze organisations qui portent dans les médias ou sur le Net un discours climatosceptique ou systématiquement opposé à toute action politique pour contrer le réchauffement. L'essentiel du bataillon est formé de syndicats professionnels et de laboratoires d'idées conservateurs ou libertariens inconnus en France – Cato Institute, Competitive Enterprise Institute, Heartland Institute... –, mais souvent considérés par les médias américains comme des sources légitimes sur une variété de sujets. Ces think tanks agissent par le biais de consultants ou « chercheurs associés » qui s'expriment dans les médias, rédigent des ouvrages grand public, publient sur Internet des billets, des rapports, etc.

Tout cela forme, écrit M. Brulle citant un rapport de l'Académie des sciences américaine, « une action organisée et délibérée pour induire le débat public en erreur et distordre la représentation que

se fait l'opinion du changement climatique ». Les organisations liées par le chercheur intervenant sur d'autres sujets, il est impossible de préciser les sommes allouées stricto sensu à la réfutation du réchauffement.

Fondations conservatrices

Qui finance ce « contre-mouvement » ? En analysant la documentation ouverte (rapports sociaux, documents fiscaux, etc.), le chercheur a d'abord mesuré ce soutien financier : entre 2003 et 2010, ce sont en moyenne plus de 900 millions de dollars (environ 650 millions d'euros) par an qui ont été injectés dans cette nébuleuse. Cent quarante fondations philanthropiques, « conservatrices pour l'écrasante majorité », en forment la majeure part. On y trouve notamment les fondations de grandes familles ayant fait fortune dans l'industrie minière, dans la banque ou encore le pétrole...

Le sociologue américain montre que, depuis 2008, les dons se font de moins en moins de manière directe. « De 2003 à 2007, les Fondations Koch ou la Fondation ExxonMobil étaient lourdement impliquées dans le financement des organisations du contre-mouvement sur le changement climatique », écrit M. Brulle. Mais depuis 2008, elles ne font plus de contributions publiques. De manière concomitante, note-t-il, le Donors Trust (qui collecte les dons de fondations philanthropiques pour les redistribuer de manière opaque) prend une place centrale dans le dispositif.

Les trois quarts environ des sommes perçues par la galaxie climatosceptique américaine sont désormais intraquables. ■

STÉPHANE FOUCAULT

Greenpeace « retournera dans l'Arctique russe », malgré l'opposition de Moscou

L'ONG veut aussi cibler les pétroliers occidentaux, prévient son directeur des campagnes



En août 2013, l'« Arctic-Sunrise », le brise-glace appartenant à Greenpeace, dans les eaux de l'océan Arctique, près des côtes russes. WILL ROSE/AP

Entretien

Pascal Husting, 52 ans, est le directeur des campagnes internationales de Greenpeace. Après la libération définitive des trente membres de l'équipage de l'Arctic-Sunrise, le brise-glace appartenant à Greenpeace, arrêtés le 19 septembre 2013, incarcérés, puis amnistiés le 18 décembre par les autorités russes, il affirme que son organisation continuera sa campagne contre l'exploitation pétrolière dans les mers de l'Arctique. **Retournez-vous en Russie mener des actions contre les forages en Arctique ?**

Oui. Ne pas retourner dans l'Arctique russe n'est pas envisageable pour nous. Le premier baril de pétrole issu de l'exploitation, par la plate-forme de Gazprom, du plateau continental russe va arriver dans les prochains mois sur le marché. Mais il faut affiner notre tactique. Ce pétrole va être vendu : il faudra trouver où il sera raffiné, très probablement en Europe. Nous n'allons pas tomber dans le piège tendu par les autorités russes : nous ne sommes pas une organisation antirusse.

Quelles sont vos cibles ?

Sans l'aide des grandes compagnies occidentales, les Russes ne pourront jamais exploiter pleinement ces immenses réserves de

pétrole. Ces compagnies jouent un rôle primordial. Il s'agit pour nous d'établir un rapport de forces avec Shell, BP, Exxon, contre lesquelles nous agissons depuis longtemps. **Concrètement ?**

Shell vient d'annoncer son intention de relancer le projet d'exploitation au large de l'Alaska, interrompu en mars 2013 pour des raisons de sécurité. Les Etats-Unis imposent aux compagnies désireuses de forer dans leurs eaux territoriales de doubler toutes les infrastructures en cas de problème mécanique. Nous savons que Shell va rassembler une véritable armada de plusieurs dizaines de bateaux et plates-formes dans les trois ou quatre mois à venir. Ils devront partir de tous les pays, notamment en Asie et Europe. Cela va nous offrir une véritable campagne internationale, nous allons pouvoir choisir nos cibles.

Allez-vous récupérer votre navire, l'« Arctic-Sunrise », toujours détenu par les autorités russes ?

Selon nos informations, les Russes, après les fêtes, nous permettraient d'aller le chercher à Mourmansk. Le gouvernement russe a tout intérêt à éviter un conflit avec le Tribunal international du droit de la mer, qui a ordonné la libération du bateau, et les Nations unies, alors que se joue la délicate question de l'ouverture du passa-

ge du Nord-Est dans l'Arctique.

Avez-vous eu des contacts directs avec Vladimir Poutine ?

Soyons honnêtes et reconnaissons que si nous avons mené une belle campagne pour la libération des « 30 de l'Arctique », nous sommes restés face à un système inaccessible. Nous ne savons rien sur la Russie, il s'agit d'une véritable boîte noire. Nous n'avons jamais eu accès au noyau dur autour de Poutine. Dans le deuxième ou le troisième

« Shell va rassembler une véritable armada de dizaines de bateaux et plates-formes dans les trois ou quatre mois à venir »

sième cercle, y compris à la Douma [la Chambre des députés], beaucoup ne font qu'interpréter les décisions du cercle le plus proche de Poutine. Nous n'avons rencontré que de l'incertitude, du flou.

Avez-vous bénéficié du soutien des Etats occidentaux ?

Les réactions les plus importantes ont été celles de l'Argentine ou du Brésil, avec sa présidente, Dilma Rousseff, respectée par Poutine dans le cadre des BRICS [Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du

Sud]. Quant aux Européens, hormis Angela Merkel, nous n'avons pas eu le soutien dont peuvent bénéficier, par exemple en France, les journalistes emprisonnés.

Comment interpréter la décision d'amnistier vos militants ?

Dans la première version du texte des députés, il n'était pas question des trente de Greenpeace. Officiellement, parce qu'ils n'avaient pas encore été jugés. En réalité, je crois que, jusqu'au bout, les autorités russes ont voulu nous envoyer un signal en montrant qu'ils pouvaient ouvrir une porte mais aussi la refermer quand ils le voulaient.

La campagne de solidarité a-t-elle été bénéfique pour votre organisation ?

Nous pourrions profiter d'une pression populaire plus importante sur les sociétés qui voudraient exploiter l'Arctique, et sur leurs actionnaires. Notre ennemi, c'est l'ignorance, et cette situation en Russie, un peu malgré nous, a permis de mettre un coup de projecteur sur ce dossier. On a dépassé le stade des simples « activistes du clic », ceux qui signent en ligne les pétitions, une forme peu engagée de mobilisation. Nous allons pouvoir élever le niveau d'engagement et élargir encore notre prochaine campagne « Arctique ». ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
RÉMI BARROUX

Joe Torsella, le « cost killer » de la Maison Blanche à l'ONU

Le diplomate américain a obtenu une baisse du budget des Nations unies pour 2014-2015

New York (Nations unies)

Correspondance

Dans les couloirs de l'ONU, Joe Torsella s'est taillé une réputation de fort en gueule, poussant sans cesse l'organisation à se serrer la ceinture. Après plusieurs nuits blanches de négociations jusqu'au réveillon de Noël, l'Américain affichait sa satisfaction. Le budget de l'ONU baisse de 1%, à 5,53 milliards de dollars (4 milliards d'euros), pour 2014-2015, mettant fin à la hausse constante des dépenses qui ont plus que doublé depuis le début des années 2000. Les Nations unies vont supprimer 219 postes. Inédit à Turtle Bay, le siège new-yorkais de l'ONU.

« C'est un bon début, se félicite Joe Torsella. L'ONU parle toujours de changement, mais cette fois

c'était le moment de vérité. »

Sur son compte twitter, le diplomate se donne pour mission de « chasser le gaspillage à l'ONU au nom du contribuable américain ». Washington lui a donné rang d'ambassadeur chargé « du management et de la réforme de l'ONU ». Les Etats-Unis ont réglé leurs arriérés de paiement accumulés sous la présidence Bush (2001-2009). Ils sont les premiers contributeurs, avec une quote-part de 22%, loin devant le Japon (10,8%), l'Allemagne (7,14%) et la France (5,59%). Chaque budget donne lieu à d'âpres négociations avec le G77, un groupe de 132 pays, dont le Brésil, la Chine et l'Inde, très réticents à toucher aux dépenses.

Le tableau de chasse de M. Torsella comprend les abus de voyages en classe affaire par le personnel onu-

sien. « Il y a encore quelques mois, les employés de l'ONU pouvaient prendre l'avion en classe affaire à partir de neuf heures de vol, escales incluses. Tout le monde y avait droit, même les stagiaires, s'irrite le diplomate. Nous avons restreint ce privilège à quatorze heures consécutives de vol, comme les fonctionnaires américains. » Il a aussi eu raison du versement de généreux frais de bouche et de logement comptabilisés dès le départ en avion.

Carrière politique

Volontiers provocateur, Joe Torsella a sommé ses collègues de ne pas arriver ivres lors des négociations budgétaires. « Je fais la modeste proposition que les salles de négociations soient déclarées zone sans ébriété (...). Gardons le champagne pour célébrer la fin de

la session », a-t-il lancé en mars 2013, après une séance particulièrement alcoolisée. L'épisode a exaspéré de nombreux diplomates qui le soupçonnent de se construire une carrière politique sur le dos des Nations unies, cible privilégiée du Congrès américain.

Cet ex-adjoint au maire de Philadelphie, où il a œuvré pour le redressement fiscal, s'est égaré lorsque le secrétaire général, Ban Ki-moon, a voulu accorder, en 2011, une hausse de salaire de près de 3% à quelque 5 000 employés du siège new-yorkais. Les Etats-Unis et leurs alliés occidentaux sont aussi parvenus à supprimer une aberration : 59 postes d'imprimeurs sans emploi depuis trois ans – l'ONU a cessé l'impression de documents papier au profit du numérique. ■

KARIM LEBHOUR

Le succès trompeur des sites de rencontre adultère

Gleeden revendique un nombre croissant de profils. Pourtant, la fidélité reste une valeur centrale pour les couples

Qui n'a pas été interloqué en découvrant les affiches de Gleeden, qui se présente comme « le premier site de rencontres extraconjugales pensé par des femmes » ? « Osez, croquez, savourez », proclame l'une d'elles, où figure une jeune femme qui s'apprête à dévorer pas moins de huit pommes. « Être fidèle à deux hommes, c'est être deux fois plus fidèle », suggère une autre. Promotion de l'infidélité ? Les responsables s'en défendent. « On répond à un besoin, on ne le crée pas », affirme Ravy Truchot, cofondateur de Gleeden. « Aucun message ne convaincra quelqu'un d'être infidèle s'il n'est pas disposé à l'être », renchérit Christoph Kraemer, porte-parole Europe du site concurrent Ashley Madison.

Assistons-nous donc à une explosion de la tromperie ? Certains chiffres interrogent. Après seulement trois ans d'existence, Gleeden revendique 1,8 million d'adhérents, dont 800 000 en France. Ashley Madison affirme en compter 22 millions, dont 400 000 en France où il est présent depuis octobre 2012. En additionnant les deux, près de 4 % des personnes en couple en France seraient concernées. D'autres sites sont présents sur ce qui ressemble fort à un marché. A en croire un sondage réalisé par Ipsos auprès de 500 Français en 2010 pour le compte de Gleeden, quelque 37 % des Français « ont été ou pourraient être infidèles ». « Les études scientifiques montrent que la monogamie n'est pas dans la nature humaine », affirme sans ambages M. Kraemer, qui prêche même une montée des « relations polyamoureuses ».

Ces données doivent cependant être prises avec précaution. « Je suis très étonnée par les chiffres avancés », conteste ainsi Charlotte Le Van, maître de conférences à l'université de Caen Basse-Normandie, auteur de l'ouvrage *Les Quatre Visages de l'infidélité* en France (Payot, 2010). Personne, en effet, ne peut le vérifier. « Avec leurs campagnes, ces sites instillent le doute », ajoute M^{me} Le Van. On peut se demander si des femmes ne s'inscrivent pas pour voir si elles n'y trouvent pas leur mari. Certains inscrits sont en outre des célibataires à la recherche d'un partenaire durable.

Plusieurs indices témoignent au contraire du rejet de la déloyauté entre conjoints. Comme la famille, la fidélité reste ainsi une valeur plébiscitée par les Français. Cette dernière était considérée comme « très importante pour



contribuer au succès d'un mariage » pour 84 % des personnes interrogées dans la dernière enquête sur les valeurs préférées des Français, menée en 2008 (contre 72 % en 1981). Les plus jeunes pensent de même. Quelque 78 % des hommes et 83 % des femmes trentenaires pensaient que la fidélité sexuelle dans le couple est « très importante », selon une enquête menée par le laboratoire du professeur de sociologie à l'université Paris-Descartes François de Singly, qui a interrogé en 2013 1 100 personnes hétérosexuelles vivant en couple.

Si l'infidélité a été rendue plus visible, elle n'est pas pour autant en hausse, selon la seule enquête de référence sur le sujet. Intitulée *Contexte de la sexualité en France* et réalisée en 2006 auprès de 12 364 personnes, elle montre même une décline : 1,7 % des fem-

mes et 3,6 % des hommes déclaraient avoir eu un autre partenaire sexuel que leur conjoint dans les douze derniers mois, contre 3 % des femmes et 6 % des hommes en 1992. Au total, 15 % des femmes et

« Il y a une contradiction : on veut être aimé entièrement, mais ne pas être entièrement dépendant »
François de Singly
sociologue

27 % des hommes déclaraient avoir eu au cours de leur vie « au moins un moment » où ils avaient eu deux relations sexuelles parallèles, une définition large de l'infidélité.

lité. Le sujet peut faire l'objet de sous-déclarations. Mais le fait même qu'il doive rester caché montre qu'il est loin de devenir la norme.

Cette forte résistance semble paradoxale, après la libération sexuelle, le triomphe du concubinage et l'explosion des divorces. « Le sens de la fidélité a changé, analyse M. de Singly. Dans les mariages bourgeois, elle était exigée des femmes pour que les enfants aient une ascendance connue. Aujourd'hui, elle est devenue une preuve d'amour. » Le couple a entre-temps subi une mutation. L'amour est devenu son « principe ultime de légitimation », selon l'expression de M^{me} Le Van. Dès lors, quand l'amour disparaît, le couple rompt. Mais tant qu'il dure, la fidélité est exigée.

« La caractéristique de l'idéologie de l'amour occidental est son

exigence de totalité, poursuit M. de Singly. Chacun veut être reconnu par l'autre dans toutes ses dimensions : mère, femme, professionnelle, amante... Cela demande un engagement complet, donc la monogamie. » « Les attentes sont énormes vis-à-vis du couple, renchérit le sociologue Jean-Claude Kaufmann. C'est un lieu de réconfort mutuel dans un monde de compétition et de stress. La demande d'authenticité et de confiance y est beaucoup plus forte qu'autrefois. » « La cellule familiale est une valeur refuge en temps de crise, ajoute M^{me} Le Van. Tout ce qui peut la mettre en péril est condamné. »

En parallèle, l'infidélité elle aussi change. L'adultère était surtout masculin et centré sur la satisfaction sexuelle. « Ses formes se diversifient et son sens se complique », poursuit M^{me} Le Van. D'autant plus que les femmes sont beaucoup plus concernées. « C'est l'une des grandes nouveautés : peu à peu, leur comportement sexuel se rapproche de celui des hommes. Moins

32 millions de Français vivent en couple

Début 2011, en France métropolitaine, 32 millions de personnes majeures déclarent être en couple, 72 % d'entre elles sont mariées et partagent la même résidence que leur conjoint, 7 millions sont en union libre et 1,4 million sont pacées. Parmi les adultes qui se déclarent en couple, 4 % indiquent que leur conjoint ne vit pas dans le logement. Plus de la moitié de ceux-ci ont moins de 30 ans. 200 000 personnes sont en couple avec une personne du même sexe, dont 16 % avec une personne ne vivant pas sous le même toit.

dépendantes, elles sont plus portées à satisfaire leurs propres désirs, et moins enclines à fermer les yeux en cas d'écart du conjoint.

Au cours de son enquête, M^{me} Le Van a identifié près d'une dizaine de motivations différentes chez les infidèles des deux sexes, qu'elle a regroupées en deux catégories : l'infidélité « relationnelle », qui peut résulter d'une insatisfaction dans le couple, être utilisée comme instrument de vengeance ou prétexte pour rompre, et l'infidélité « personnelle » : les personnes sont satisfaites de leur vie conjugale mais éprouvent le besoin de faire d'autres expériences pour « se construire ». « Nous vivons dans une société de séduction, explicite M. Kaufmann. L'identité et l'estime de soi s'élaborent dans le regard des autres. »

Autre changement : une certaine banalisation, dont témoigne l'existence des sites de rencontres extraconjugales. « La sexualité ne fait plus partie des interdits, des tabous, analyse M. Kaufmann. Elle tend à être perçue comme un instrument de plaisir, voire un loisir comme un autre. Cette perception semble déconnectée des sentiments, y compris pour les femmes. » Dans cette logique, l'infidélité ne serait pas perçue comme une trahison et ne signifierait pas toujours la fin du couple. Elle peut même ne pas être considérée comme de l'infidélité...

François de Singly émet une hypothèse complémentaire. « Il y a une contradiction dans la logique actuelle du couple, affirme-t-il. On veut être aimé entièrement mais on ne veut pas non plus être entièrement dépendant. Chacun veut se donner des preuves qu'il existe par lui-même. On veut avoir sa liberté, son jardin secret. L'infidélité passagère peut remplir ce rôle. » Gleeden se définit justement comme « le jardin secret préféré » de ses utilisateurs... ■

GAËLLE DUPONT

« Une bouffée d'oxygène, une histoire rien qu'à moi »

Témoignages

Tous les trois ont eu le même déclin. « J'ai vu une campagne de publicité qui m'a fait sourire », dit Julie, 40 ans, inscrite sur Gleeden depuis un an et demi. « Le ton était drôle, décomplexant, renchérit Sarah, 30 ans, membre depuis un an. Je me suis inscrite pour papoter avec des garçons. Je n'étais pas certaine de sauter le pas. » C'est un reportage à la télévision qui a décidé Patrick, 51 ans, inscrit depuis trois ans. Avec son conjoint : « On a tout construit ensemble. » Mais depuis la naissance de ses enfants, elle ne travaille plus. « Je m'en-nuyais et j'avais un manque d'estime pour moi-même, se souvient-elle. Gleeden est bien tombé. »

Leurs propos, en revanche, se ressemblent pas. Patrick souffre de l'usure de son couple. « Avec ma femme, nous n'avons plus d'échanges, raconte-t-il. La vie au quotidien n'est pas pénible, mais la routine s'est installée. Ce n'est pas possible d'être toute une vie avec une personne comme si c'était le premier jour. » S'il vit toujours avec la même femme depuis vingt-cinq

ans, c'est uniquement pour préserver sa fille adolescente d'un divorce.

Rien de tel pour Sarah, qui vit en couple depuis cinq ans, et se dit « très heureuse ». « Je suis comblée sexuellement et émotionnellement, affirme-t-elle. Je ressens énormément d'amour pour mon mari. L'infidélité n'a rien à voir avec lui, mais avec moi. J'ai besoin de revivre les premiers moments encore et encore. » Julie, qui a dix ans de plus et deux enfants, se voit « jusqu'à la mort » avec son conjoint : « On a tout construit ensemble. » Mais depuis la naissance de ses enfants, elle ne travaille plus. « Je m'en-nuyais et j'avais un manque d'estime pour moi-même, se souvient-elle. Gleeden est bien tombé. »

Leurs propos, en revanche, se ressemblent quand ils décrivent le « piment » de leurs rencontres extraconjugales. « Une bouffée d'oxygène, une histoire rien qu'à moi », dit Julie, qui évoque le plaisir de « redécouvrir un corps différent et son propre corps ». Ces expériences font qu'elle se sent « plus intéressante », et, par ricochet, lui

ont donné envie de recommencer à travailler. Sarah décrit la satisfaction d'être « séduite », de s'entendre dire qu'on est « jolie », l'« excitation » de la nouveauté et du désir renouvelé... Tout en trouvant son comportement « narcissique ». Patrick aussi aime la période « très courte » de séduction. « Le moment le plus excitant dans une relation, c'est la parade », justifie-t-il.

Exercer « l'imaginaire »

Les deux jeunes femmes disent avoir été « agréablement surprises » par le « niveau » des personnes rencontrées. Etant moins nombreuses que les hommes (40 % environ), elles peuvent faire le tri. D'ailleurs, l'inscription est gratuite pour elles. Seuls les hommes paient, par un système de crédits débités à chaque prise de contact ou chat. « Je ne communique qu'avec les gens qui savent écrire en français et ne sont pas agressifs sexuellement », dit Julie. Aucun de ces témoins n'est un grand consommateur. Toutes leurs conversations n'ont pas débouché sur des rencontres, ni toutes les

rencontres sur des relations extraconjugales, qui ont été pour chacun au nombre de deux ou trois.

Mais, à les entendre, la fréquentation du site a son intérêt propre. « C'est un rendez-vous tous les jours, dit Julie. C'est un plaisir d'y aller même si ça ne débouche pas. » « Le fait de se connecter est hyper-excitant, renchérit Sarah. C'est complètement addictif. » Patrick évoque un exercice de « l'imaginaire ». « Vous ne savez pas qui vous allez trouver. C'est magique. »

Auraient-ils été infidèles sans Internet ? Ils affirment que oui, mais « plus tard », « moins simplement ». Les profils anonymisés offrent une garantie de confidentialité précieuse et ils ne se seraient sans doute pas risqués à leur travail ou dans leur entourage, de peur d'être découverts. Le site ne les a pas convaincus, mais leur a donc facilité la tâche. Qu'en est-il de leurs conjoints ? Ne craignent-ils pas de se trouver un jour nez à nez avec eux ? Sarah et Patrick doutent qu'ils soient infidèles. Julie préfère « ne pas le savoir ». ■

GA. D.

LE MONDE
diplomatique
www.monde-diplomatique.fr

JANVIER 2014

ENQUÊTE

POURQUOI VOUS NE DEVIENDREZ JAMAIS CHINOIS

Chaque mois, avec *Le Monde diplomatique*, on s'arrête, on réfléchit.

Chez votre marchand de journaux, 28 pages, 5,40 €

L'affaire Dieudonné, casse-tête politique et juridique

Les cabinets de l'intérieur et de la justice ont planché lundi à Matignon

Après le temps des principes, celui de la mise en œuvre. Lundi 30 décembre 2013, une réunion s'est tenue à Matignon avec les cabinets des ministères de l'intérieur et de la justice pour définir les moyens juridiques d'interdire les spectacles de Dieudonné M'Bala M'Bala. Jusqu'à présent, toutes les tentatives dans ce sens ont été rejetées par la justice. Mais Manuel Valls a justifié, mardi sur RTL, sa volonté d'empêcher les représentations de Dieudonné qu'il a qualifié de « petit entrepreneur de la haine ».

Avant la fin de la semaine, une circulaire doit être envoyée aux préfets afin qu'ils évaluent les « troubles à l'ordre public » que pourrait engendrer la tournée en province de M. M'Bala M'Bala qui débute en janvier 2014. La Chancellerie travaille également à un projet de texte adressé aux procureurs de la République, dont le contenu est en cours de rédaction, pour qu'ils caractérisent des infractions pénales à l'encontre de Dieudonné. « Il a été condamné neuf fois depuis 2006 pour diffamation, injures et provocation à la haine raciale. C'est peut-être encore un humoriste pour certains, mais c'est aussi un délinquant récidiviste », estime-t-on à Matignon.

Interrogé sur la proposition du député UDI Meyer Habib de pénaliser le geste de la « quenelle », popularisé par les partisans de Dieudonné, M. Valls s'est dit « favorable à tout ce qui peut empêcher cette ha-

ne de se déverser », qualifiant ce geste de « salut nazi inversé ».

L'offensive du ministre de l'intérieur, soutenue samedi par François Hollande, bénéficie aussi de l'appui du gouvernement et du Parti socialiste. Pour le premier secrétaire du PS, Harlem Désir, M. Valls a eu « raison de s'engager sur ce chemin » même tortueux. « Il faut marquer un coup d'arrêt. Dieudonné ne donne plus des spectacles humoristiques, il organise une propagande haineuse. La question n'est donc pas de mettre en cause la liberté d'expression, mais de stopper cette volonté d'attiser la haine », estime M. Désir.

La rapidité et la force avec lesquelles M. Valls a réagi commentent toutefois à faire débat. Si Jean-François Copé a exprimé sur le

« Il faut agir, mais la méthode choisie par Manuel Valls ne me semble pas assez ajustée »

Malek Boutih
député PS

réseau social Twitter son « soutien total à la décision de M. Valls », tout le monde ne partage pas son avis à l'UMP. « Manuel Valls est tombé dans le panneau en faisant de la publicité gratuite à un provocateur qui ne demandait que cela. Le rôle d'un ministre de l'intérieur n'est pas

d'agiter les peurs », a déclaré lundi sur Europe 1 Geoffroy Didier, représentant de l'aile dure de l'UMP.

« On sera toujours confronté au même débat : ne rien faire, c'est être traité de laxiste, mais faire, c'est être traité de monstre d'ours », répond Jean-Christophe Cambadélis qui soutient M. Valls. Pour le député socialiste, « Dieudonné incarne un courant anti-juif, certes marginal, mais qu'il faut combattre ». Son camarade Malek Boutih, ancien président de SOS-Racisme, se montre, lui, plus critique sur la forme : « Il faut agir mais la méthode choisie par Manuel Valls ne me semble pas assez ajustée : en quelques jours, elle a fait beaucoup de pub à Dieudonné, qui est un pro-nazi inquiétant mais pas influent ».

Chez les écologistes aussi, les positions sont partagées. Jean-Vincent Placé salue la démarche « déterminée, volontariste et courageuse » de M. Valls même s'il faut selon lui « peaufiner les choses sur l'aspect juridique ». « La ligne brune a été franchie et il y a un stade où on ne peut plus laisser passer cette mise en scène antisémite aggravée », estime le président du groupe écologiste au Sénat.

Sandrine Rousseau, porte-parole d'Europe Ecologie-Les Verts, s'inquiète d'un possible effet de solidarité vis-à-vis de Dieudonné. « Valls réagit et dans la foulée, Anelka fait sa « quenelle », note-t-elle. Plus vous créez un psychodrame, plus vous donnez de l'importance à ces phé-



Rassemblement de soutien à Dieudonné devant la salle où il se produit, le 28 décembre, à Paris. A. MEUNIER/SIPA

nomènes : il faut faire attention à ne pas victimiser des gens qui ne vivent que de ça ».

À la gauche de la gauche, le scepticisme est encore plus fort. Martine Billard, coprésidente du Parti de gauche, dénonce même un « coup politique » du ministre de l'intérieur. « Je suis pour que la justice condamne Dieudonné à chaque fois qu'il tient des propos antisémites, mais ce serait pire que tout d'avancer un dispositif qui ne tiendrait pas juridiquement et permette à Dieudonné de crier victoire. Ce serait une erreur politique », craint-elle, ajoutant qu'« on ne peut pas interdire un spectacle a priori ».

Même son de cloche chez les communistes. Pour Olivier Dartigolles, porte-parole du PCF, les méthodes de M. Valls ne permettent pas de lutter efficacement contre ce que représente Dieudonné et « risquent de lui donner encore

plus d'audience ». M. Dartigolles va plus loin et s'interroge sur les intentions du ministre de l'intérieur. « Valls a déjà saturé l'espace politique sur d'autres sujets. A chaque fois qu'il fait ça, c'est une manière assez habile de renvoyer derrière le rideau des sujets qui nous paraissent prioritaires comme l'emploi ou les questions sociales. Valls voudrait faire gonfler le FN qu'il ne s'y prendrait pas autrement ».

La position du Front national envers Dieudonné est précisément complexe. Si les caciques du parti d'extrême droite n'apportent pas leur soutien à M. M'Bala M'Bala, ils ne le condamnent pas non plus. Et préfèrent critiquer la proposition de la place Beauvau. Florian Philippot a ainsi dénoncé lundi sur RMC, « une dérive extrême dans le gouvernement et dans le système actuellement contre les libertés publiques ». « Je

défends un principe extrêmement clair en République : la liberté d'expression et l'état de droit, a ajouté M. Philippot. Un autre humoriste a traité tous les électeurs du Front national de « fils de pute » (...) Mais jamais, il ne nous a effleuré l'esprit de demander l'interdiction de ses spectacles ».

Le FN est en fait partagé sur le « cas Dieudonné ». D'un côté, Jean-Marie Le Pen s'entend bien avec M. M'Bala M'Bala. Il serait le parrain d'un de ses enfants et a récemment exécuté une « quenelle » en compagnie de Bruno Gollnisch. Certains amis de Marine Le Pen, comme Frédéric Chatillon, sont aussi des proches de Dieudonné. En revanche, M^{me} Le Pen a toujours pris soin, elle, de marquer ses distances avec l'ancien humoriste. ■

RAPHAËLLE BESSE DESMOULIÈRES,
BASTIEN BONNEFOUS
ET ABEL MESTRE

Propos sur Patrick Cohen : une enquête ouverte

Le parquet de Paris a ouvert, lundi 30 décembre 2013, une enquête préliminaire pour « incitation à la haine raciale » et « insulte » après les propos de Dieudonné visant le journaliste de France Inter Patrick Cohen. « Quand je l'entends parler, Patrick Cohen, je me dis, tu vois, les chambres à gaz... Dommage », avait lancé Dieudonné lors d'un spectacle à Paris, selon les images diffusées par France 2 le 19 décembre dans « Complément d'enquête ». Des agents de la préfecture de police de Paris ont ensuite constaté que ces propos avaient été « réitérés » lors d'un spectacle le 27 décembre. Le ministre de l'intérieur a donc saisi le parquet, en vertu de l'article 40 du code de procédure pénale, afin d'élargir le champ de l'enquête préliminaire. Le parquet de Toulouse a par ailleurs indiqué lundi avoir ordonné une enquête après la diffusion sur Internet de la photo d'un individu faisant une « quenelle » devant l'école juive où Mohamed Merah a assassiné un enseignant et trois enfants le 19 mars 2012.

Interdire un spectacle : ce qui est possible ou pas

Dieudonné POURRA-T-IL se produire dans la dizaine de villes inscrites au programme de sa tournée en ce début d'année 2014 ? Les maires de Marseille, Nantes, Limoges et Toulouse ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils ne souhaitent pas le voir monter sur scène chez eux. Le maire UMP de Marseille, Jean-Claude Gaudin, et son homologue socialiste de Nantes, Patrick Rimbart, ont même expressément demandé à leur préfecture d'examiner l'interdiction de ses représentations, prétextant d'éventuels « troubles à l'ordre public ».

Ces édiles se placent dans la droite ligne de Manuel Valls qui, le 28 décembre 2013, a annoncé l'envoi d'instructions aux préfets leur demandant « d'apprécier si le risque de trouble est caractérisé et justifie d'interdire la représentation » des spectacles de Dieudonné M'Bala M'Bala, poursuivi pour « incitation à la haine raciale » après ses propos visant le journaliste de France Inter Patrick Cohen.

Maires et préfets risquent pourtant de se trouver bien démunis

pour empêcher l'inventeur de l'indigeste « quenelle » de se produire chez eux.

La liberté de réunion est régie par la loi du 30 juin 1881, une des plus libérales – avec celle encadrant la liberté d'expression – parmi les modes d'organisation des libertés publiques. Il y est précisé que « les réunions publiques sont libres » et qu'« elles peuvent avoir lieu sans autorisation préalable ». Autrement dit, en droit français, « on se réunit librement, et le contrôle intervient a posteriori, en cas d'infraction pénale », explique sur son blog la professeure de droit public Roseline Letteron.

Toutefois, selon la loi, il incombe aux organisateurs d'« empêcher toute infraction aux lois, d'interdire tout discours contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs, ou contenant provocation à un acte qualifié crime ou délit ». En clair, les pouvoirs publics peuvent, pour interdire un spectacle, invoquer un « trouble à l'ordre public », comme l'a fait M. Valls, ou dénoncer le contenu illégal dudit spectacle.

Dans le premier cas, le plus courant, la jurisprudence est très claire. En 1933, le maire de Nevers avait voulu interdire une conférence en raison des protestations de syndicats d'instituteurs qui s'estimaient ridiculisés par le conférencier, un certain René Benjamin. Le Conseil d'Etat avait annulé l'interdiction, considérant que le « maintien de l'ordre public [devait] être mis en balance avec le nécessaire respect de la liberté de réunion ». Cet arrêt – l'arrêt Benjamin – fait toujours jurisprudence et a été complété depuis.

Allégations non étayées

En 2010, le maire d'Orvault, près de Nantes, a tenté d'annuler un spectacle de Dieudonné, estimant que « les prises de position personnelles de l'artiste, notamment à l'égard de la communauté juive et par ailleurs sanctionnées par les tribunaux », ne pouvaient « être dissociées de sa prestation », qui était donc « génératrice de troubles à l'ordre public ». L'édile n'a eu gain de cause ni auprès du tribunal administratif ni devant

le Conseil d'Etat. La plus haute juridiction administrative a considéré que ses allégations n'étaient « étayées par aucun élément, en dehors d'une référence d'ordre général aux polémiques que certaines positions publiques de cet artiste ont pu susciter ».

Le Conseil d'Etat va plus loin. Il estime qu'en cas de risques de troubles, il revient aux pouvoirs publics d'appliquer les « mesures appropriées » pour assurer la sécurité. En d'autres termes, explique M^{me} Gilles Devers, avocat spécialiste des libertés fondamentales, l'interdiction d'un spectacle de Dieudonné ne pourra intervenir « que si la police n'était pas capable d'assurer l'ordre public, ce qui ne saurait se justifier dans le cas d'une salle de spectacle fermée ».

S'agissant du contenu du spectacle à proprement parler, il semble d'autant plus hasardeux d'établir a priori le caractère illicite d'un show qui se présente comme humoristique. Dans son arrêt de 2010 à propos de la représentation d'Orvault, le Conseil d'Etat estime ainsi qu'« il n'est pas soute-

nu que le contenu de ce spectacle serait par lui-même contraire à l'ordre public ou se heurterait à des dispositions pénales ».

Fort de cette jurisprudence, Dieudonné a volé de victoires en victoires face aux élus qui l'avaient déclaré persona non grata. « Nous avons dû avoir entre dix et quinze recours contre nous à ce jour. Nous les avons tous gagnés », rappelait samedi au Monde l'avocat de l'humoriste, M^{me} Jacques Verdier. « Nous attaquerons tout arrêté qui sera prononcé et nous gagnerons, comme nous l'avons fait jusque-là », a-t-il promis.

M. Valls n'a pas précisé quelle serait la teneur de la circulaire qu'il allait transmettre aux préfets. La préfecture de Loire-Atlantique affirme attendre les « instructions » ministérielles. En attendant, les pétitions pour (et contre) l'« humoriste » engrangent les signatures, le débat se tend et les idées qu'entendent combattre les contempteurs de Dieudonné sont plus audibles que jamais. ■

JONATHAN PARIENTÉ
ET SOREN SEELow

Les décrets sur l'encadrement des prix du carburant outre-mer entrent en vigueur

Les gérants de stations-service ont annoncé la suspension de leur mouvement de grève. Une réunion de concertation est prévue le 9 janvier

Un répit dans le mouvement des gérants de stations-service de Guadeloupe, Martinique et Guyane qui, depuis vendredi 27 décembre, avaient déclenché une grève « illimitée ». L'intersyndicale des gérants d'outre-mer a annoncé, lundi 30 décembre, la suspension du mouvement, « au moins jusqu'au 9 janvier », date à laquelle est prévue une réunion, à Bercy, sous l'égide des ministères de l'économie et des finances, des outre-mer et de l'écologie, avec les acteurs de la filière des produits pétroliers. Les pompes devaient rouvrir mardi à 10 heures.

Dans le même temps, le Journal officiel du 31 décembre publie les décrets réglementant la fixation

par l'Etat des prix des produits pétroliers dans les départements d'outre-mer (DOM) qui sont à l'origine du conflit. Tout en se disant prêt à « conduire une concertation la plus large possible », le gouvernement rappelle que ces décrets, qui autorisent les préfets à fixer les prix maximum des produits pétroliers, visent à renforcer la transparence sur les coûts et les marges dans ce secteur. Ceux-ci devront tenir compte du coût moyen des matières premières, des assurances et du fret, des coûts justifiés du raffinage et de la « rémunération raisonnable du capital de la société chargée du raffinage ».

Sont dans la ligne de mire les compagnies pétrolières actionnai-

res de la Société anonyme de la raffinerie des Antilles (SARA), chargée de l'approvisionnement en carburant des trois départements. Sur les 33 millions d'euros de bénéfice annuel moyen que réalise la SARA, 98% sont redistribués en dividendes aux trois actionnaires qui sont Total (50% du capital), Exxon (17%) et Rubis (33%).

Position dominante

Les tarifs à la pompe dans les DOM sont équivalents – et même plus élevés en Guyane – à ceux pratiqués en métropole, mais au prix d'une fiscalité plus basse. Les consommateurs et les collectivités publiques paient pour les marges des pétroliers. Ces surprofits

avaient été un des catalyseurs de la crise sociale de 2009 dans les DOM.

C'est ce à quoi le gouvernement a voulu mettre le holà, en redistribuant aux consommateurs ultramarins une partie des gains des groupes pétroliers. Mais ces derniers, forts de leur position dominante, ont su user de toute leur force de persuasion, tant vis-à-vis des gérants de stations-service que des élus locaux. Aux premiers, ils ont adressé un courrier annonçant sans ambiguïté qu'ils entendaient, dès lors que ces décrets entreraient en application, « changer les principes contractuels de gestion en vigueur ». Pour les gérants, pris en tenaille, cette mise en garde sonne comme une menace sur « un

modèle social vertueux qui permet d'employer 3 800 personnes faiblement qualifiées dans des départements qui battent tous les records de chômage », comme l'intersyndicale l'a écrit dans un courrier adressé, samedi 28 décembre, au premier ministre, Jean-Marc Ayrault.

La SARA a aussi su s'attirer le soutien d'une partie des parlementaires d'outre-mer, au nom du maintien de l'emploi dans cette entreprise qui compte 300 salariés. Serge Letchimy, député (PPM) et président du conseil général de la Martinique, s'est érigé en chef de file de la défense de la SARA.

Le mouvement de grève des gérants de stations-service divise toutefois les représentants politi-

ques et professionnels ultramarins. Dans un communiqué publié lundi, treize parlementaires d'outre-mer « demandent au gouvernement ainsi qu'aux gérants de stations-service de ne pas céder au chantage inacceptable de ces compagnies ». Les professionnels du tourisme, quant à eux, considéraient ce mouvement comme « un suicide collectif qui finira d'achever l'industrie touristique ».

Ces appels semblent, provisoirement, avoir été entendus. « Nous avons toujours demandé une large concertation. Nous ne pouvons pas refuser cette rencontre », a indiqué, lundi soir, le porte-parole de l'intersyndicale. ■

PATRICK ROGER

Un double assassinat à la kalachnikov dans les rues de Marseille

Nouveau règlement de comptes après une relative période d'accalmie dans la région

Marseille
Correspondant

Deux hommes ont été tués, mardi 31 décembre, à Marseille, au volant de leur véhicule à l'aide de fusils mitrailleurs de type Kalachnikov. Il était environ 1 heure du matin lorsque les marins-pompiers ont été alertés de tirs survenus avenue Jean-Paul-Sartre dans le 13^e arrondissement, par un automobiliste circulant sur cette artère assez large des quartiers nord de la ville. Les deux hommes ont été découverts morts, touchés à la tête par plusieurs des nombreux tirs effectués par les agresseurs. Une vingtaine d'étuis percés auraient été relevés sur une distance assez importante, certains se trouvant même sur l'autre voie de circulation.

Dans leur Golf tous feux allumés, les deux hommes, dont les

enquêteurs s'attachaient quelques heures après les faits à établir l'identité, portaient une cagoule et détenaient des armes. Leur identification devrait permettre à la brigade criminelle de la police judiciaire chargée de l'enquête d'en savoir plus sur ce que préparaient les deux victimes: vol à main armée ou règlement de comptes.

Accompagnés du préfet de police, Jean-Paul Bonnetain, et du procureur adjoint Jean-Jacques Fagni, les enquêteurs présents sur les lieux ont procédé aux auditions des rares témoins, tentant notamment d'identifier le véhicule des agresseurs ayant bloqué la Golf des victimes. Ces deux assassinats ont été commis dans le quartier de Malpassé, à quelques mètres seulement de l'endroit où avait été tué, le 5 septembre, Adrien Anigo, fils du directeur sportif de l'Olympique de Marseille, au pied de la cité

Frais-Vallon, là où une voie rapide de deux fois deux voies se rétrécit.

Ce double assassinat de la Saint-Sylvestre porte à vingt le nombre des personnes tuées cette année à Marseille dans un règlement de comptes. Il met surtout un terme à une relative période d'accalmie. Le dernier homicide remonte au 11 novembre, un homme âgé de 24 ans avait alors été tué d'une rafale de kalachnikov alors qu'il se trouvait à l'arrière d'un taxi. La veille, dans le 15^e arrondissement, un homme d'une trentaine d'années avait été abattu au volant de son véhicule.

Difficiles à élucider

L'été avait connu une série d'assassinats mobilisant le ministre de l'intérieur venu fréquemment à Marseille et donnant lieu à une très vive polémique préélectorale entre candidats à l'élection municipa-

le. Ces meurtres interviennent la plupart du temps sur fond de trafic de stupéfiants dans les cités. Les précautions prises par les auteurs pour ce type de crime rendent très difficile leur élucidation.

Il y a dix jours, la cour d'assises des Bouches-du-Rhône a acquitté le gérant du « plan stupéfiants » d'une cité des quartiers nord jugé pour l'assassinat d'un concurrent soucieux de récupérer ses « parts » dans ce trafic. L'accusé reconnaissait un bénéfice mensuel de 30 000 euros. La mise en cause de ce traficant dans ce règlement de comptes qui s'inscrivait dans une série de cinq autres assassinats commis en dix mois en 2006 reposait essentiellement sur des accusations de proches de la victime. Ces déclarations ayant été rétractées à l'audience, l'accusation s'en est trouvée très fragilisée. ■

LUC LEROUX

JUSTICE

Ziad Takieddine arrêté à Londres

L'homme d'affaires franco-libanais Ziad Takieddine a été arrêté, lundi 30 décembre, dans l'Eurostar entre Paris et Londres, a indiqué mardi 31 décembre le parquet de Paris, confirmant une information de RTL. Soumis à un contrôle judiciaire avec interdiction de quitter le territoire français, ce personnage-clé de l'affaire de Karachi a été appréhendé à son arrivée à Londres, à la gare de Saint-Pancras et remis dans le train vers Paris, sous le contrôle de la police aux frontières françaises. Contacté par *Le Monde*, M^r Francis Vuillemin, conseil de M. Takieddine, a indiqué: « Je ne comprends pas cette arrestation, mon client avait pourtant obtenu une autorisation temporaire de sortie du territoire, courant jusqu'au 30 décembre inclus. » M. Takieddine devait être présenté mardi 31 décembre au juge Renaud Van Ruymbeke.

Des avocats obtiennent l'annulation d'une garde à vue pour absence d'accès au dossier

De jeunes avocats ont obtenu pour la première fois, lundi 30 décembre, l'annulation d'une garde à vue par le tribunal correctionnel de Paris au motif qu'un de leurs confrères n'avait pas pu consulter le dossier de son client pendant son déroulement. Ils se sont appuyés sur une directive européenne du 22 mai 2012 qui doit être transposée en droit français avant le 2 juin 2014.

Open Data Un avis de la CADA pour un accès plus large aux données de santé

Le collectif Initiative transparence santé, qui regroupe des associations de consommateurs et de patients et des chercheurs, a annoncé, le 30 décembre, que la Commission d'accès aux documents administratifs avait émis un avis favorable à sa demande d'obtention de données de la CNAM sur la consommation de Mediator. Celle-ci avait refusé de lui livrer. L'avis pourrait favoriser à l'avenir l'accès plus général à la base de données de la CNAM, déjà ouvert à des agences sanitaires ou des instituts de recherche.

Immobilier

Tous les mercredis et samedis

Tarifs 01/01/14 • Tél. : 01 57 28 38 52 • immobilier@mpublicite.fr

Forfait 5 lignes	Particuliers	Professionnels
1 parution	65€ TTC	65€ HT
La ligne supplémentaire	15€ TTC	15€ HT
31 caractères ou espaces par ligne. Modules : nous contacter		



LEGASSE VIAGER,
depuis 1963
Spécialiste du viager

Bruno et Nicolas Legasse vous proposent

Une étude et un suivi gratuit et discret

La solution Viager : augmenter sa retraite en restant chez soi

47, avenue Bosquet 75007 Paris.
Tél. : 01 45 55 86 18
Fax : 01 45 55 50 18
Site internet : www.viager.fr

VENTES

APPARTEMENTS

PARIS 8^E

COEUR TRIANGLE D'OR

Très bel imm 1930, 6è ét.

115m² avec petite terrasse

1.470.000€ RARE

06.60.25.48.91

PARIS 14^E

AGENCE DE FERLA IMMOBILIER
220 AVENUE DU MAINE
75014 PARIS
TEL : 07.77.28.27.90

RUE DU LUNAIN

4P. de 86m² en parfait état au 3ème ét dans un imm pdt de haut standing comprenant un séjour en angle, 3 chbres, 1 sdb avec douche et baignoire, une cuisine, 1 wc indép. Tout le charme de l'ancie (parquet, moulures et cheminées), aucune perte d'espace...
Prix : 890 000 €

AGENCE DE FERLA IMMOBILIER
220 AVENUE DU MAINE
75014 PARIS
TEL : 06.14.61.20.01

MAINE - MOUTON DUVERNET

Appartement de 160m² au 2^e et ac asc dans un imm hauss de très haut standing comprenant 1 séjour de 27m², 1 salle à manger de 22m², 4 ch'bres, 1 sdb, 1 salle d'eau, 2wc, 1 cuisine d'appoint, 1 chbre de services de 9m², 2 emplacements de parkings à la location, 2 caves. Tout le charme de l'ancien, parquet, moulures et cheminées. 3 mètres de HSP. Exceptionnel.
Prix : 1 664 000 €

MAISONS

PROVINCE

À Vendre Sur Trouville
Maison de Pêcheur
Centre Historique
Restauree à l'ancienne 80 M2
390 k€ 06 83 62 53 20

HÔTELS

À Vendre sur Deauville-Trouville
Hôtel Bureau de Charme
Idéalement Situé 20 chambres
Fonds 675 k€ net vendeur
CABINET JTF 06 07 28 27 80



AUGUSTE COMTE
3^e asc, 231m², tvx, parking
3 295 000 €

RUE JACOB
2P 55m² sur rue et cour
795 000 €

STANISLAS
Appt+terrasse+parking
3e asc 4 chbres
2 600 000 €

CHERCHE-MIDI
280m², 5 chbres, 2 boxes
3 500 000 €

FEAU ST GERMAIN
01 44 07 30 00
www.feau-immobilier.fr

ACHATS

L'IMMOBILIER 100%
ENTRE PARTICULIERS
Acheteurs Français et Européens
Recherch. tous types de biens
entre particuliers. LMO
Tel gratuit : 0.800.14.11.60

Le Monde

Les petites annonces immobilières

Forfait à partir de 65 € TTC*

pour les particuliers

Tél. : 01.57.28.38.52

* tarifs au 01/01/14 - 5 lignes minimum.

Bonnes Adresses

Tarifs 01/01/14

Tél. : 01 57 28 38 52

1 parution	Professionnels	Particuliers
Forfait 5 lignes	65€ HT	65€ TTC
Forfait 10 lignes	110€ HT	110€ TTC

BIJOUX

PERRONO est ré-ouvert

PERRONO-BIJOUX

Anciens. Occasions
Argenteries. Brillants
Pierres Précieuses
Création & Transformation
Réparations
Achats Ventes. Echanges
Sélectionné par le guide
PARIS PAS CHER

OPÉRA : angle bd des Italiens

4, rue de la Chaussée d'Antin

Tél : 01 47 70 83 61

ÉTOILE : 37, avenue Victor Hugo

Tél : 01 45 01 67 88

Ouverts du mardi au samedi

COURS

Maths Physique pour Concours

Centrale X HEC Agreg

15€/h - Paris 5^e

Tél : 06.48.93.03.96

MUSIQUE

ACH. POUR COLLECTION

33 TOURS ANNEES 50

(MUSIQUE CLASSIQUE)

Tel : 06.11.57.62.81

DÉCORATION

RENOV'DÉCO 1961 SARL

Nos compétences,
notre expérience
et notre goût
du travail soigné

A VOTRE SERVICE !

PEINTURE, PAPIER-PEINT,

PARQUET, ELECTRICITE,

CARRELAGE, PLOMBERIE,

MACONNERIE, MENUISERIE.

*Devis gratuit *Délai respecté
sur toute la France

Tel : 01.40.09.79.26

06.21.40.02.81

www.renovdeco1961.fr

ANTIQUITÉS



Antiquités
Charles Heitzmann
ACHÈTE & EXPERTISE

Mobiliers d'époques & de styles
(Empire, Henri II, Napoléon III...)
Pianos droits et à queues
Meubles et objets asiatique
Sculptures (Ivoires, Bronzes...)
Tous tableaux & argenteries
Ménagères & services de table
Livres et cartes postales anc.
Manteaux de fourrure d'occasion
Sacs & foulards de marque Hermès
Montres & Briquets de marque
Pendules, miroirs & lustrerie
Sabres, casques & fusils anciens
Vieux vins (même imbuables)
Pièces de monnaies en argent
Machines à coudre à pédale
Jouets anc. (voitures, trains...)

DÉPLACEMENT GRACIEUX
DANS TOUTE LA FRANCE
Tel : 01.40.89.01.77
et 06.19.89.55.28
charlesheitzmann@free.fr
www.antiquaire-heitzmann.fr

VÊTEMENTS



PRIX
IMBATTABLES
Bernard Zins, Bugatti,
Alain Gauthier, Derek-Rose,
Guy de Berac,
Lorenzo, Digel, etc.
« Les meilleurs »
53, rue d'Avron - 75020 PARIS
Tél. : 01.43.73.21.03

LIVRES

LIBRAIRE ACHÈTE

LIVRES 20^e

Illustrés Modernes, Beaux Arts

Sciences Humaines, Littérature

Voyages, Photos, Plaiade etc.

GOLEN : 06.30.49.93.94

MEUBLES



Le DANIELIT
version CANALETTO
EXCLUSIVITÉ PARINGER

Lit-double Gigogne à lattes,
formant canapé,
à mise à niveau automatique
d'un simple dé clic.
Structure hêtre massif.
Boiserie : toutes teintées.
Tissu : tous coloris.
(Existe aussi avec structure métal,
ou bien entièrement
recouvert de tissu).

Exposition et vente chez
PARINGER

121, rue du Cherche-Midi
75006 Paris

(Angle 21, bd Montparnasse)

MÉTRO DUROC OU FALGUIÈRE

Tel : 01.42.22.22.08

www.paringer.fr

Documentation sur demande



BEAU CUIR
PARINGER fabrique
les Dorsalino Cuir,
pour le Bureau et pour la Télé
Les petits fauteuils
de PARINGER ont un nom :

Les DORSALINO

- Souples, ils tournent à 360°,
s'adaptent à toutes
les courbures et postures.
- Sûrs et élégants, ils sont
recouverts de beaux cuirs.

Une belle invention de PARINGER.

Exposition et vente directe
au 121, rue du Cherche-Midi
75006 Paris

(Angle 21, bd Montparnasse)

Tel : 01.42.22.22.08

www.paringer.fr

paringerparis@yahoo.fr

Doc sur demande

CANAPÉ CONVERTIBLE

HAUT DE GAMME

- 10 % de réduction supplémentaire
sur présentation de ce coupon



Meubles & Atmosphère

OUVERT LE DIMANCHE
18, rue de Châteaudun - 75009 PARIS
Tél. : 01.48.78.72.57
www.meublesatmosphere.com

2014, année à risques pour l'économie mondiale

La zone euro continue de s'endetter et la santé de ses banques, notamment en Italie, inquiète les investisseurs

Le redressement se confirme au tournant de l'année 2013-2014, mais il ne se produit pas partout au même rythme. Dans les économies avancées, les Etats-Unis et le Royaume-Uni sortent du lot. « L'investissement y est soutenu, les carnets de commandes sont pleins, l'emploi augmente et l'industrie repart. C'est une vraie reprise », analyse Patrick Artus, économiste en chef de Natixis. Ailleurs, en particulier dans la zone euro, la reprise est « poussive » même si les grands pays devraient tous renouer avec la croissance. Dans les pays émergents, qui, observait mi-décembre 2013 Denis Ferrand (Coe-Rexcode), « ont encore contribué à près des trois quarts de la croissance mondiale au troisième trimestre 2013 », l'activité a plutôt résisté en Asie à partir du sursaut chinois de l'été et ralentit ailleurs. Ces divergences devraient durer.

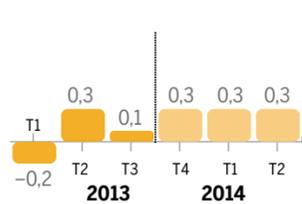
Mais si la crise de 2008 s'éloigne, des risques importants pèsent toujours sur la croissance, faute notamment d'une véritable reprise du commerce mondial.

Une rechute japonaise affaiblirait les économies asiatiques Le Japon du premier ministre Shinzo Abe n'est pas encore tiré d'affaire, autrement dit sorti de plus de quinze années de déflation. La Banque du Japon a d'ailleurs annoncé, le 21 novembre 2013, le maintien de sa politique monétaire ultra-accommodante pour soutenir la croissance et remonter l'inflation à 2% d'ici deux ans. Le rythme de progression de l'activité, à peine retrouvé, a ralenti au troisième trimestre. Toutefois, le volume du produit intérieur brut (PIB) a retrouvé son niveau d'avant-crise et l'industrie repart, certes lentement, mais elle profite d'un

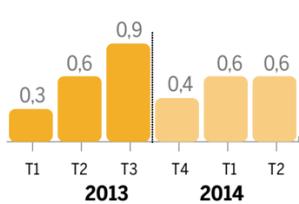
VARIATIONS TRIMESTRIELLES DU PIB EN 2013 ET PROJECTIONS POUR 2014, en %

■ Données trimestrielles ■ Estimations

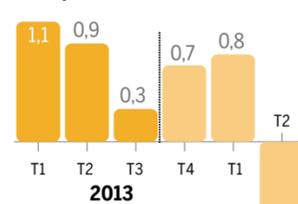
Zone euro



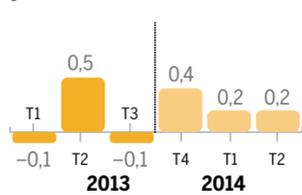
Etats-Unis



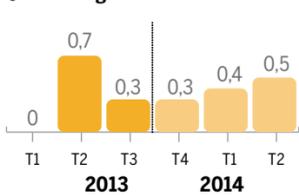
Japon



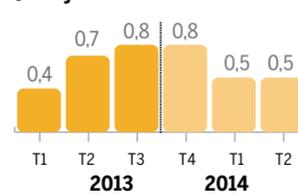
France



Allemagne



Royaume-Uni



SOURCE : INSEE

effet de richesse, avec la hausse de 30% du prix des maisons et de plus de 50% de l'indice Nikkei en 2013.

« Mais il n'y a pas de véritable relais de croissance, et les salaires réels continuent de baisser », observe M. Artus. A ses yeux, le véritable juge de paix des « Abenomics », ce sera la manière dont le pays absorbera l'augmentation de 3 points du taux de TVA prévue au 1^{er} avril. Si ces 3 points sont prélevés sur la consommation, cela pourrait précipiter le Japon dans la récession, comme ce fut le cas lors de la grande crise asiatique de 1997. Ce serait une mauvaise nouvelle pour l'Asie.

Une crise de change reste possible dans certains émergents Le

principal défi pour les pays émergents est de trouver un nouveau modèle de croissance. C'est vrai en Chine, où l'urbanisation accélérée n'aura pas les mêmes effets bénéfiques sur l'activité qu'une montée en gamme de l'économie, mais aussi au Brésil, en Inde, en Indonésie, en Afrique du Sud ou en Turquie.

Ces derniers ont été touchés au printemps 2013 par les turbulences financières liées aux sorties de capitaux, elles-mêmes dues à l'anticipation d'un resserrement de la politique monétaire américaine. Dans ces pays, la production n'a pu suivre la demande qui était stimulée par l'expansion du crédit, en raison de problèmes structurels comme l'insuffisance des infrastructures de transports ou des réseaux électriques, et les défi-

cits extérieurs se sont fortement creusés. Cette dégradation, qui n'est pas de nature à rassurer les investisseurs, a entraîné une chute des devises et un ralentissement économique.

L'Indonésie, par exemple, n'est pas à l'abri d'une crise de change faute d'avoir constitué des réserves. D'autres pays, comme l'Inde, doivent faire face à une moindre croissance et à l'accélération de l'inflation. Une double difficulté que la Réserve fédérale indienne a le plus grand mal à traiter.

La zone euro demeure fragile La sortie de récession a été confirmée au troisième trimestre 2013, mais la reprise, à quelques exceptions près, y est tout sauf vigoureuse. Le climat des affaires comme

les anticipations des ménages et des entreprises continuent de s'améliorer. C'est un bon point. La moindre consolidation budgétaire (plusieurs pays dont la France ont obtenu de Bruxelles des délais pour redresser leurs finances publiques) et la nécessité de renouveler les capacités de production devraient permettre, selon l'Insee, « une croissance modérée, malgré un marché du travail dégradé ».

« Mais la croissance reste assez faible, trop faible en tout cas pour financer nos modèles sociaux qui supposent le plein-emploi », analyse Philippe Waechter, directeur de la recherche économique de Natixis Asset Management. Le point-clé, c'est l'investissement. Tout l'enjeu pour les gouvernants est de créer les conditions de son redémarrage afin

de générer des gains de productivité et d'infléchir le cycle économique à la hausse.

Malgré d'indéniables signes d'amélioration – il y a partout un peu plus de consommation, de pouvoir d'achat et d'investissement –, la zone euro n'est pas à l'abri d'une nouvelle crise financière. « Il y a une sorte de course entre l'amélioration de l'économie et l'augmentation des taux d'endettements publics qui atteignent par exemple 134% du PIB en Italie », observe M. Artus. Pour l'heure, les marchés financiers ne s'en soucient guère. Jusqu'à quand ?

Les inconnues de la Fed et des banques européennes Pour les Européens, le resserrement de la politique monétaire américaine, et ses conséquences, reste l'une des inconnues de 2014. Si M. Ferrand estime que la sortie en cours de la politique accommodante de la Fed reste « un exercice d'équilibriste » et qu'il faudra « beaucoup de doigté pour ne pas casser la phase de croissance qui s'est ouverte », nombreux sont ses confrères à penser que les économies et les marchés se sont ajustés au « tapering » en mai 2013, lorsque Ben Bernanke, le président de la Fed, a annoncé un possible resserrement monétaire.

Hors d'Europe, on a moins les yeux rivés sur la banque centrale américaine et on s'inquiète plus de l'état des banques européennes. « Les Européens, à l'exception peut-être des Français, n'ont toujours pas fait le ménage dans leurs banques. C'est ce qui fait peser les plus grandes menaces sur les finances et l'économie mondiale », estimait mi-décembre Michael Smith, PDG d'ANZ, la troisième banque d'Australie et la première en Asie. ■

CLAIRE GUÉLAUD

La Fed reste « le » maître des marchés

Le rythme auquel la banque centrale américaine continuera à réduire son soutien à l'économie en 2014 sera déterminant

Tapering, « quantitative easing », « LTRO »... En 2013, les décisions des grands banquiers centraux – et leur jargon – ont tenu en haleine les investisseurs des cinq continents. « Ils ont plus que jamais été aux commandes de l'économie mondiale », commente Eric Chaney, chef économiste chez Axa. Et ils le resteront en 2014. Tout particulièrement la Réserve fédérale américaine (Fed), dont la gestion de la décade de son soutien à l'économie américaine « sera déterminante pour l'ensemble des marchés », indique M. Chaney.

C'est déjà elle qui, dans le grand maelström de la sortie de crise, a mené le bal en 2013. Il a suffi que son président, Ben Bernanke, indique, en mai, qu'il envisageait de réduire son soutien à l'économie américaine pour déclencher une tempête sur les monnaies des pays émergents. Turquie, Inde, Brésil et Indonésie, qui affichent d'importants déficits courants, ont vu leurs devises s'effondrer de 20% face au dollar en quelques semaines.

Face à la remontée des taux américains que déclenchèrent aussi ses propos, M. Bernanke s'est résolu, en septembre, à reporter le resserrement de sa politique monétaire. Ce n'est que le 18 décembre qu'il a baissé le rythme des achats d'actifs auxquels procède la Fed, de 85 à 75 milliards de dollars (de 62 à 55 milliards d'euros) par mois. « Une façon d'ouvrir la voie à Janet Yellen, qui lui succédera en février », analyse Charles Wyplosz, à l'Institut des hautes études internationales de Genève.

Côté européen, l'année a été marquée par la baisse des tensions sur

les dettes. Entre juillet 2012 et décembre 2013, les taux à dix ans sont passés de 7,5% à 4,2% en Espagne, et de 6,4% à 4,2% en Italie, si bien que les investisseurs ne croient plus à l'explosion de l'euro. Mais d'autres dangers sont apparus. Dont celui de la déflation : en octobre, l'inflation de la zone euro est tombée à 0,7%, loin de la cible de 2%. « Cela renchérit le taux réel que paient les Etats pour placer leurs obligations », prévient Patrick Artus, économiste chez Natixis.

Voilà pourquoi Mario Draghi, le président de la Banque centrale européenne (BCE), a baissé son taux directeur de 0,5% à 0,25% le

C'est déjà la Fed qui, dans le maelström de la sortie de crise, a mené le bal en 2013

7 novembre. Depuis, il martèle que la BCE dispose de nombreux outils pour agir sur l'économie, comme un nouveau prêt massif aux banques (LTRO) ou un taux de dépôt négatif. « Jamais cette institution ne s'est montrée aussi réactive », commente René Defosse, stratège chez Natixis.

Mais ce n'est rien à côté du virage pris par la Banque du Japon (BoJ) depuis l'arrivée de Haruhiko Kuroda, son nouveau gouverneur, en mars. Fidèle supporter du premier ministre, Shinzo Abe, il s'est lancé dans une politique monétaire ultra-accommodante, avec rachat massif de dette publique japonaise. Objectif : faire sortir le pays de la déflation où il stagne depuis près de vingt ans. L'inflation est remon-

tée à 1,2% en novembre. Du jamais vu depuis cinq ans. Mais pas sûr que cela suffise, redoutent certains membres de la BoJ.

En 2014, la Fed et la Banque d'Angleterre devraient poursuivre la normalisation de leur politique. La BCE et la BoJ devraient, elles, continuer de soutenir massivement les économies européenne et japonaise. Une divergence qui risque d'entraîner une forte volatilité des taux de change.

Les économistes entrevoient par ailleurs deux grandes inconnues pour l'année qui commence. La première est le rythme de réduction des achats d'actifs de la Fed, qui dépendra de la vigueur de la reprise américaine. La seconde concerne la zone euro. Il existe un scénario optimiste, qui verrait les taux d'emprunt des pays fragiles continuer à se détendre, le Portugal recommencer à se financer sur les marchés, et les dettes publiques entamer une lente décade.

Mais il existe aussi un scénario sombre, dans lequel les investisseurs, loin d'avoir confiance dans la solidité de la reprise européenne, se concentreraient sur de nouveaux motifs d'inquiétude. Comme le résultat de l'évaluation des bilans bancaires que doit mener la BCE. Problème : l'union bancaire et les mécanismes censés éviter que la déroute d'un établissement financier n'entraîne l'Etat dont il est issu dans la tourmente ne seront pas opérationnels avant fin 2014, au mieux. « D'ici là, une nouvelle panique des marchés, avec flambée des taux, est loin d'être exclue », redoute un patron de fonds. ■

MARIE CHARREL

Sur les Bourses mondiales, euphorie au Nord, gueule de bois au Sud

D'Alcatel à Netflix, du Japon à l'Irlande, les investisseurs ont favorisé le rattrapage des valeurs et marchés malmenés par la crise

Des records comme s'il en pleuvait ! Même la trêve des confiseurs n'a pas entravé la hausse des Bourses en 2013, comme un ultime cadeau du Père Noël. « Tous les pays développés ont connu une excellente année boursière. Sur les marchés émergents, l'exercice s'est parfois révélé plus compliqué », résume Pascale Seivy, responsable du conseil en investissement chez Pictet à Paris. « La normalisation est en cours. Les séquelles de la grande crise financière ont continué à s'estomper en 2013 », souligne Laurent Boudoin, directeur général du gestionnaire d'actifs Global Investment Managers.

Un vaste rattrapage a ainsi bénéficié aux marchés ou aux valeurs qui avaient été maltraités par la crise. Tout un symbole, le site de vidéos Netflix, en plein marasme ces deux dernières années, réalise le plus beau parcours du Nasdaq, suivi par Best Buy, le premier distributeur d'électronique dans le monde, jugé dans l'impasse en 2012.

A Paris, Alcatel a vu son cours multiplier par trois entre le 1^{er} janvier et la clôture du lundi 30 décembre. L'action Peugeot a grimpé de 74%. Du côté des places boursières, l'Irlande et la Grèce se distinguent aussi, avec des hausses de plus de 20% en 2013.

Mais à tout seigneur, tout honneur. Le Nikkei, l'indice des 225 valeurs vedettes japonaises, s'adjuge la meilleure performance des grandes places boursières, avec une hausse supérieure à 50% sur l'année. La politique fiscale et monétaire ultra-accommodante impulsée par le premier ministre,

Shinzo Abe, a offert au Kabuto-Cho sa meilleure année depuis quarante ans. Même si la Bourse japonaise reste loin des quasi-39 000 points atteints en décembre 1989, elle a touché, le 24 décembre, 16 232 points, un plus-haut depuis six ans. Sans vouloir s'arrêter là. Le fonds de pension des fonctionnaires nippons, connu pour sa gestion très conservatrice, vient d'annoncer son intention de renforcer son allocation en actions domestiques.

Autre grand gagnant de 2013 : le Nasdaq. L'indice américain des valeurs technologiques, porté par les performances de Facebook ou de Twitter, entré en Bourse le 7 novembre, a grimpé de plus de 30%. Le Dow Jones, lui, a caracolé de record en record, avec une progression supérieure à 25%.

« Un vrai point d'inflexion »

Alors que l'économie américaine confirmait son retour en forme, quelque 346 milliards de dollars (252 milliards d'euros) se sont portés, en 2013, vers les sicav et autres fonds indiciels américains investis en actions, selon le cabinet d'études américain TrimTabs Investment Research. En sens inverse, les investisseurs ont retiré 77 milliards de dollars des fonds obligataires aux Etats-Unis.

« L'annonce en mai par la Fed de sa décision de réduire son soutien à l'économie américaine a constitué un vrai point d'inflexion sur les marchés du crédit », souligne dans une note David Santschi, directeur général de TrimTabs. Les fonds obligataires ont ensuite subi sept mois successifs de décollecte, en contras-

te avec les flux positifs observés les vingt et un mois précédents. »

L'onde de choc provoquée par la Fed s'est étendue aux marchés émergents, pénalisés par la plongée de leurs monnaies. La Bourse de Sao Paulo figure parmi les plus fortes baisses de 2013, avec une glissade de 18%. La Bourse de Caracas caracole, elle, en tête du palmarès mondial avec un indice quintuplé sur l'année. Cette flambée traduit plutôt, selon les experts, la peur des investisseurs vénézuéliens dans un pays marqué par la dévaluation.

C'est l'Europe qui a surtout profité de ce mouvement de défiance envers les émergents. A partir de l'été, les investisseurs américains ont réalloué en masse leurs capitaux vers le Vieux Continent, en retard sur le rebond boursier. Le Dax allemand affiche un gain depuis le début de l'année de 26%, contre 21% pour l'Ibex espagnol. Le CAC 40 a, lui, progressé de 17%.

Pour 2014, les experts voient encore l'Europe tirer son épingle du jeu. « Les perspectives des marchés européens restent favorables dans un contexte de réduction de la fragmentation financière grâce à l'action de la Banque centrale européenne [BCE] », analyse M. Boudoin. « Les politiques des banques centrales vont rester un thème central des marchés actions en 2014. Notre analyse est que la BCE devrait mettre en œuvre une politique non conventionnelle susceptible de soutenir la croissance en Europe. Cet environnement va rester très favorable aux actions, valeurs cycliques en tête », pronostique M^{me} Seivy. ■

ISABELLE CHAPERON

En Chine, la dette des collectivités locales n'en finit pas de s'alourdir

Selon un audit commandé par le gouvernement, l'endettement a grimpé de 67% depuis 2010

Zhenjiang (Chine)
Envoyé spécial

Préoccupation constante des autorités de Pékin, l'endettement des collectivités locales chinoises n'en finit pas d'augmenter. Il a grimpé de 67% depuis 2010, illustrant la difficulté pour la Chine de se défaire d'une croissance dopée à l'investissement, lui-même financé par un endettement débridé au niveau des gouvernements locaux. Les nouveaux dirigeants chinois avaient commandé en juillet 2013 un audit qualifié d'« urgent », envoyant plus de 50 000 fonctionnaires dans les régions pour épulcher la comptabilité de 62 000 administrations.

Les conclusions, rendues publiques lundi 30 décembre 2013, font apparaître 17 890 milliards de yuans (2 100 milliards d'euros) de dette au niveau des provinces, communes, préfectures et cantons, soit 33,2% du produit intérieur brut (PIB), dont 10 890 milliards de yuans d'emprunts directs et 7 000 milliards de dette contingente (engagements non encore réalisés), sur laquelle l'administration a une forme de responsabilité en cas de défaut. En y ajoutant la dette du gouvernement central, l'Etat chinois devait 30 300 milliards de yuans à la fin juin 2013, soit l'équivalent de 56,2% du PIB de la deuxième économie mondiale.

Pour être précis, il convient de relever que, par rapport au dernier audit, dont la comptabilité s'arrêtait à la fin 2010, la Chine a ajouté les dettes d'un échelon administratif inférieur, le canton. A éléments de comparaison égaux, la dette locale progresse à un rythme plus faible bien que toujours de 35% - mais les données précédentes ne représentaient pas fidèlement l'endettement de l'Etat chinois.

La course à l'investissement public est palpable à Zhenjiang (province de Jiangsu), une ville du delta du fleuve Yangzi qui compte 1,1 million d'habitants en zone urbaine et 3 millions en y ajoutant les campagnes sous sa juridiction. Dans chaque rue, des grues s'activent sur les immeubles en construction. Le nouveau stade vient d'être achevé mais n'a pas encore ouvert ses portes. Une « avenue de l'investissement » est en travaux tandis



La course à l'investissement est palpable dans la province de Jiangsu. Ici, un salon immobilier en avril 2011. CHINA DAILY/REUTERS

qu'un nouveau quartier, baptisé Dandong, ou « l'Orient rouge », voit le jour.

Cette débauche d'investissements se paye. Puisque le gouvernement central encadre rigoureusement la capacité d'endettement direct des municipalités auprès des banques, la ville doit recourir à au moins cinq plates-formes de financement externes. La plus grande de ces entités s'appelle Groupe d'investissement dans la construction urbaine de Zhenjiang, le nom d'une autre laisse penser qu'elle est chargée d'investir dans les eaux de la ville. Ces cinq entreprises doivent 116 milliards de yuans (13 milliards d'euros), dont 53 milliards à court terme, mais ne gagnent directement que 645 millions par an. Pas de rentabilité mais des subventions à hauteur de 1,82 milliard de yuans annuellement.

Pour le reste, c'est la dette qui finance l'émission d'obligations et le crédit bancaire. Aucun responsable de ces plates-formes d'endettement ne s'exprime, ce qui donne une idée de la chaîne de responsabilité hiérarchique : il faudrait obtenir l'autorisation de la municipalité, qui renvoie vers le bureau local de la propagande, qui nous raccro-

che au nez. Les responsabilités en cas d'insolvabilité sont plus floues.

Les habitants des villages alentours constatent que l'administration locale est avide de terrains ces dernières années. La cession des terres aux promoteurs immobiliers assure un refinancement bien nécessaire. Dans le bourg de Ge, Xie Qiumin, 54 ans, explique que la commune a d'abord commencé par saisir les champs, à partir de 2008. Le sien lui a été pris en 2010, contre indemnisation. « On ne sait pas pour combien ils ont revendu nos terres mais certainement pour beaucoup », raconte M. Xie.

Problème de répartition

Deux options sont en principe offertes aux habitants : une somme versée d'un bloc ou une rente mensuelle. « En réalité, ils contraignent tout le monde à opter pour la deuxième solution, probablement car ils n'ont pas le cash », estime cet homme, dont la maison n'a pas encore été détruite car elle date de plus de deux siècles.

Depuis l'avènement de la crise financière mondiale en 2008, la dette des gouvernements locaux est devenue le serpent de mer de l'économie chinoise. C'est par elle que

les collectivités ont pu tenir les rythmes d'investissement dans les infrastructures - la construction de nouvelles routes, gares, bâtiments officiels, quartiers résidentiels -, qui ont permis à la Chine de préserver sa croissance et ses emplois.

Zhu Haibin, chef économiste de JPMorgan en Chine, juge dans une note mardi 31 décembre 2013 que la Chine n'est pas confrontée à un problème de solvabilité fiscale : « L'échelle de la dette est gérable. » Le problème vient de la répartition de cet endettement. « Certaines collectivités locales ne parviendront pas à rembourser, mais le gouvernement central n'a pas fourni de mécanisme explicite de résolution des problèmes », écrit M. Zhu.

Pékin n'a laissé personne faire défaut jusqu'à présent, évitant des scénarios similaires à celui que connaît la ville américaine de Détroit. Les banques publiques allongent les crédits, sans sanction du risque. 60% de la dette comptabilisée dans ce nouvel audit arrive à échéance d'ici à 2015. Un niveau similaire avait été relevé dans la comptabilité de 2010, arrivant à maturité en 2013. Le tapis a depuis été déroulé. ■

HAROLD THIBAUT

Après quatre ans d'absence, Athènes prépare son retour sur les marchés en 2014

Présidente du conseil de l'Union européenne pour six mois, la Grèce reste très fragile

Après la colère, l'exaspération et la résignation de ces dernières années, la Grèce susciterait-elle désormais l'espoir et la mansuétude ? Il plane actuellement un sentiment nouveau vis-à-vis d'Athènes, prêt à endosser la présidence du conseil de l'Union européenne, le 1^{er} janvier. Y compris à Berlin. Interrogé par le magazine *Bild*, mardi 31 décembre 2013, le ministre allemand des finances, Wolfgang Schäuble, a assuré que les « Européens ne laisseraient pas tomber la Grèce ». Un message d'encouragement et de soutien adressé à son homologue grec, Yannis Stournaras, qui a assuré qu'Athènes « préparait son retour sur les marchés financiers » pour la mi-2014.

Les tirs de kalachnikov qui ont visé la résidence de l'ambassadeur d'Allemagne, lundi 30 décembre, pourraient refroidir l'ambiance entre les deux Etats. Il n'empêche. A écouter certains financiers, la Grèce a bel et bien une chance de sortir du piège où elle est enfermée depuis 2010 en étant capable d'emprunter à nouveau sur le marché de la dette.

« Il est très probable que la Grèce teste les marchés en 2014 », atteste Athanasios Vamvakidis, économiste chez Bank of America Merrill Lynch. L'expert n'évoque que des « petits montants » pour des créances d'une maturité ne dépassant pas cinq ans, afin de ne pas effrayer les prêteurs. Mais il affirme : « Les banques grecques seraient ravies d'acheter cette dette si la "troïka" [les bailleurs de fonds du pays, représentés par le Fonds monétaire international (FMI), la Banque centrale européenne (BCE) et la Commission européenne] les y autorisait. » Des investisseurs audacieux pourraient aussi se laisser appâter par les taux d'intérêts élevés : sur le marché secondaire (où s'échange la dette déjà émise), le rendement des emprunts à dix ans de la Grèce avoisine 8%.

Prudence

En dépit d'une dette publique à plus de 175% de son produit intérieur brut (PIB), on voit les progrès accomplis. La purge de ces dernières années permet à la Grèce d'afficher un excédent primaire (hors paiement des intérêts de la dette). Avec une croissance modérée attendue pour 2014 (+0,6% selon la Commission) et un environnement économique globalement plus amène, tous les espoirs sont permis. Dans une note d'octobre, les experts de Morgan Stanley réitéraient ainsi leur opinion « très » constructive envers la Grèce.

Le passé récent et les multiples déconvenues incitent toutefois à la prudence, si ce n'est à la défiance. Des conditions sont requises pour le retour en grâce d'Athènes. Parmi elles, la restructuration de sa dette. « L'unique façon de la rendre "comestible" », pense Patrick Artus, chef économiste chez Natixis.

Reste à trouver la bonne combinaison. Gommer une partie de l'énorme créance aujourd'hui

L'Europe prête à aider à nouveau le Portugal

L'Union européenne serait prête à accorder au Portugal une « aide supplémentaire » à l'issue de son plan d'assistance qui expirera en mai. « L'Europe tiendra parole », a assuré, lundi 30 décembre 2013, le commissaire européen chargé des affaires économiques, Olli Rehn. Elle continuera à soutenir le Portugal « si le pays a besoin d'une aide supplémentaire », à condition que Lisbonne « poursuive les réformes », écrit-il dans le journal économique *Diario Económico*.

Le Portugal bénéficie depuis mai 2011 d'une aide de 78 milliards d'euros accordée par l'Union européenne et le Fonds monétaire international. Le premier ministre, Pedro Passos Coelho, a assuré à la mi-décembre 2013 que son gouvernement a « créé les conditions nécessaires » pour éviter de recourir à un deuxième plan de sauvetage.

essentiellement détenue par le FMI et l'Europe, donc les Etats, est peu probable. Le scénario est politiquement dangereux : il reviendrait à faire payer l'arboise par le contribuable européen.

En revanche, rallonger les échéances de la dette d'Athènes et en réduire le taux d'intérêt serait une option « présentable ». Les marchés y croient et c'est ce qui expliquerait leur sentiment plus positif envers la Grèce.

Mais ce qui est possible n'est pas toujours souhaitable. Certes, laisser la Grèce se financer sur le marché offrirait le spectacle d'une zone euro presque sortie d'affaires. Assez pour soulager les ménages d'Europe du Nord lassés de « subventionner » le pays. Cédant à une « volonté orgueilleuse » de retrouver sa souveraineté, le Trésor grec sera prêt à relever le défi. Mais, « est-ce dans leur intérêt? », s'interroge M. Artus.

Le pays paierait cher pour emprunter en faisant grossir une dette déjà disproportionnée. « La dette grecque est in-sou-te-nable. Quand on est en situation de banqueroute, ce qui est le cas de la Grèce, la solution n'est pas d'emprunter davantage! », s'énerve Yannis Varoufakis, professeur de finance à Athènes et à l'université du Texas, à Austin.

Pour lui, il serait « criminel » de laisser cet Etat déjà « insolvable » se réendetter. Cela obligerait les pays à réaliser des excédents impossibles à tenir. Poursuivre dans cette voie, dit-il, ne viserait qu'à faire de « la propagande » et à « mentir aux électeurs allemands », en laissant croire que réduire les échéances et les intérêts de la créance grecque n'est pas un défaut. La seule option pour que la Grèce s'en sorte serait, affirme M. Varoufakis, d'affronter la réalité. Autrement dit, de réduire la dette et de reconnaître la faillite de cet Etat. ■

CLAIRE GATINOIS

La Maison Blanche s'offre un redresseur d'entreprises comme conseiller économique

Jeffrey Zients, qui a réparé le site de l'assurance-maladie, remplace Gene Sperling

Profil

Washington
Correspondante

Après avoir réussi à réparer le site de l'assurance-maladie Healthcare.gov, dont la défaillance mettait en péril la réforme de la santé du président Obama, Jeffrey Zients, un redresseur d'entreprises de 47 ans, va devenir en février le principal conseiller économique de la Maison Blanche, un poste plutôt occupé généralement par des technocrates ou des universitaires.

La nomination de l'homme d'affaires, qui a fait ses classes chez Bain Capital, avait été annoncée en septembre 2013 par Barack Obama. « Jeff a passé des décennies dans le secteur privé », avait souligné le président américain. Démocrate de longue date, le businessman avait aussi occupé à deux reprises le poste de numéro deux de l'Office du management et du budget (OMB), le bureau qui prépare le budget du président. A la tête du Conseil économique national, il devait rempla-

cer Gene Sperling, qui devait quitter la Maison Blanche le 1^{er} janvier pour des raisons personnelles, après trois ans de services.

Cet automne, M. Obama a fait appel à M. Zients pour trouver une solution aux problèmes du site Healthcare.gov - sur lequel les millions d'Américains non assurés étaient censés s'inscrire à partir du 1^{er} octobre 2013.

« Mister Fix it »

Ancien membre du triumvirat chargé en 2009 de la modernisation du gouvernement fédéral, un attelage créé par M. Obama pour rapprocher les citoyens de leur capitale, M. Zients a la réputation d'un « Mister Fix it », un homme qui « répare » et « fait marcher » les machines bureaucratiques les plus ankylosées.

C'est lui qui a lancé le site Recovery.gov, grâce auquel les contribuables ont pu s'informer de l'utilisation des fonds du plan de relance de 2009. Lui aussi qui a fait installer sur le site du ministère de la sécurité intérieure un dispositif permettant aux candidats à l'immi-

gration d'être informés de l'état d'avancement de leur demande.

Comme M. Obama, il déplore le retard pris par les administrations dans le domaine des technologies de l'information.

Pour l'« Obamacare », M. Zients a fait merveille. Fin décembre 2013, la Maison Blanche a été soulagée. Un million de candidats avaient réussi à s'inscrire sur le site Healthcare.gov (contre 106 000 pour le mois d'octobre). La presse a décrit la méthode du gourou de l'organisation : des lignes de responsabilité claires et des e-mails dans sa boîte à lettres faisant état des progrès toutes les demi-heures.

M. Zients est un pur produit de Washington. Né dans le Maryland, il a fait ses études dans un des lycées privés huppés de la capitale, puis à l'université Duke (Caroline du Nord). Passionné de base-ball, il avait déjà réussi à gagner 30 000 dollars (21 760 euros), adolescent, en vendant sa collection de cartes à l'effigie des joueurs.

Après Bain Capital, il a présidé à l'introduction en Bourse de la société Advisory Board, un organisa-

me de consultants en économie de la santé et de l'éducation, ce qui lui a permis de consolider sa fortune (estimée à 200 millions de dollars). Il ne prendra ses nouvelles fonctions qu'en février, après la préparation du budget 2015 et du discours sur l'Etat de l'Union prévu pour le 28 janvier.

La montée en puissance de M. Zients ne devrait pas se traduire par un changement de cap économique, même si le président compte sur ses liens avec le secteur privé pour l'aider à résoudre le problème du chômage longue durée.

Son arrivée coïncide avec un remaniement à la Maison Blanche. Le pivot de la réorganisation est un autre familier des arcanes de Washington, John Podesta, l'ancien directeur de cabinet de Bill Clinton. Ce technocrate d'allure modeste devra faire avancer le dossier du changement climatique, en souffrance pendant le premier mandat de M. Obama. Imperturbable, celui-ci a entamé sa deuxième semaine de vacances à Hawaï et ne rejoindra Washington que le 5 janvier. ■

CORINE LESNES

IL EST TEMPS DE PARLER D'ÉCONOMIE
8H12 DU LUNDI AU VENDREDI
Le Monde SUR BFM BUSINESS
ÉCO&ENTREPRISE

L'Oréal Paris vous souhaite une très belle année



2014, pleine de bonheur, de rêve et de beauté...
Parce que vous le valez bien !



L'ORÉAL
PARIS

ÉNERGIE

Annulation de tarifs du gaz

Le Conseil d'Etat a annulé, lundi 30 décembre 2013, des arrêtés datant d'avril 2013 fixant rétroactivement des tarifs du gaz pour le second semestre 2012. Le Conseil d'Etat saisi par l'Anode, l'association des concurrents de GDF Suez, le principal fournisseur de gaz en France, a estimé que ces tarifs contenaient au principe d'égalité compte tenu de la distinction établie, pour les gros consommateurs, entre les locaux résidentiels ou non résidentiels. Les usagers d'un chauffage collectif au gaz devraient donc voir leur facture augmenter une nouvelle fois pour l'année 2012 après l'annulation en octobre, pour les mêmes motifs, des tarifs fixés pour le premier semestre 2012. ■

Automobile Peugeot en baisse dans Faurecia

L'équipementier automobile français Faurecia a annoncé, lundi 30 décembre, que les investisseurs ayant souscrit à une émission d'obligations convertibles avaient massivement choisi de se faire rembourser en actions, entraînant une dilution de la part de PSA Peugeot Citroën qui passe de 57,2% à 51,7% du capital. - (AFP.)

Transports

10

C'est le nombre de passagers, en millions, qu'Eurostar a indiqué avoir transporté en 2013. Une première. « Cet événement historique porte le nombre total de voyageurs à 140 millions depuis le lancement d'Eurostar en 1994 », précise un communiqué de la compagnie détenue conjointement par la SNCF, London & Continental Railways (britannique) et SNCB (belge). - (AFP.)

Télévision TF1 - et non plus France Télévisions - diffusera le Loto à partir du 1^{er} janvier

Jean-Pierre Foucault présentera le premier tirage du Loto de l'année 2014 sur TF1, qui a ravi à France Télévisions ce contrat de retransmission, ainsi que celui de l'Euromillion, notent *Les Echos* du 31 décembre 2013. Le manque à gagner pour le groupe public serait de 6 millions d'euros pour 2014, selon le quotidien. L'interdiction des écrans de publicité après 20 heures aurait joué dans la décision de la Française des jeux, également annonceur.

Pneus La fusion Cooper-Apollo abandonnée

Le fabricant américain de pneumatiques Cooper Tire & Rubber a annoncé, lundi 30 décembre 2013, avoir mis un terme au projet de fusion avec son rival indien Apollo qui devait donner naissance au numéro sept mondial du secteur, compte tenu de l'enlisement du dossier.

A Paris, la Madeleine veut devenir la « place de la gastronomie française »

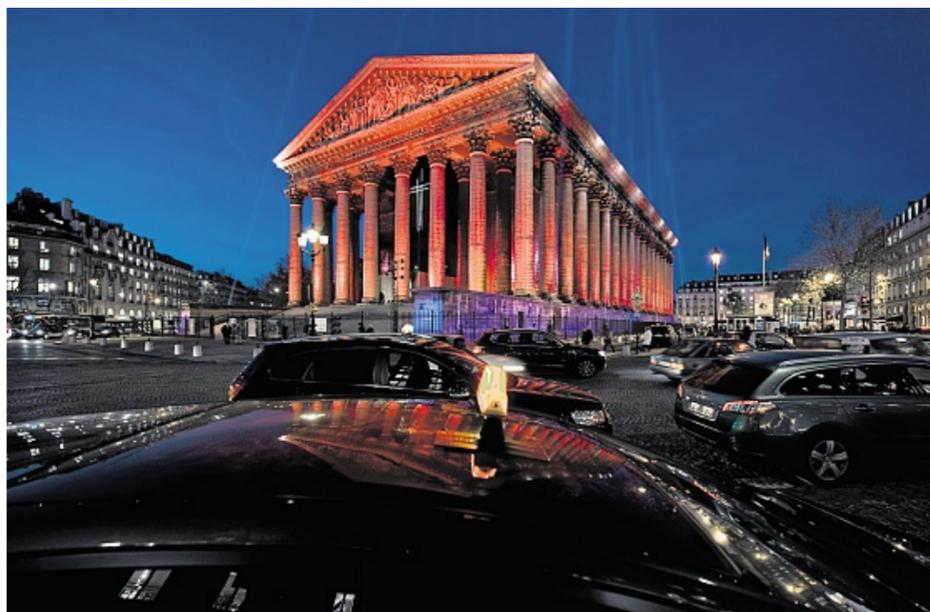
Les commerçants ont décidé de s'unir pour redonner vie à ce lieu soumis à une forte concurrence

Pour les fêtes, les promeneurs qui débouchent à la nuit tombée place de la Madeleine, à Paris, découvrent l'église qui en occupe le cœur sous un nouveau jour. Des faisceaux colorés éclairent péristyle et statues de cet édifice sombre et massif. Cette illumination est la première concrétisation d'une prise de conscience collective des illustres maisons qui ont fait la réputation de ce haut lieu de la gastronomie française.

Pour le Comité Madeleine, qui réunit une quinzaine de commerçants, l'heure du réveil a sonné. Pas question de laisser « leur place » se transformer en belle endormie. Voire pire, en ex-star du luxe vieillissante.

« Le soir, la place est vide. Il faut lui redonner vie », affirme Ramon Mac-Crohon, jeune Espagnol plein d'énergie, qui a repris les rênes de deux adresses prestigieuses du quadrilatère, la Maison de la Truffe et Caviar Kaspia. « Lorsque j'ai racheté la Maison de la Truffe, je me suis retrouvé à la tête de l'Association des commerçants de la Madeleine », ajoute-t-il. Il a choisi de la ranimer. « Sur cette place, il y a une succession des plus belles enseignes de la gastronomie française, et personne ne se parlait », constate Yannick Branchereau, directeur général du caviste Lavinia, autre instigateur de la mobilisation, situé, lui, boulevard de la Madeleine.

Comme le souligne M. Branchereau : « L'année 2013 a été compliquée. Le marché français est diffi-



L'église de la Madeleine, le 18 décembre. XAVIER TESTELIN/DIVERGENCE

le : on sent que la crise a modifié le comportement d'achat des consommateurs. Et on a constaté en fin d'année une baisse du tourisme avec un essoufflement de la clientèle chinoise qui avait fait un bond en 2012. »

Réaction collective

La Madeleine subit aussi la concurrence des grands magasins comme le Bon Marché mais surtout les Galeries Lafayette, avec son rayon Lafayette Gourmet et ses liens étroits avec les tour-opérateurs. Sans oublier le développement des achats sur Internet.

Dans ce contexte, l'annonce en octobre du dépôt de bilan d'Hédiard, fleuron de l'épicerie fine et figure historique de la Madeleine, a contribué à assombrir le tableau. Même si tout le monde s'accorde à invoquer un problème de stratégie pour expliquer la déconfiture de cette maison historique, aux mains de l'homme d'affaires russe Sergueï Pougatchev depuis 2007.

De même, la décision quasi concomitante de Carrefour de renoncer à son projet de supermarché gourmet, à la place d'un parking, entre Hédiard et Fauchon a jeté un froid.

La première idée de réaction collective a émergé au printemps 2013. Organiser un événement pour la fête de la gastronomie et réaffirmer le statut de « place de la gastronomie » de la Madeleine. Las. Le projet, trop ambitieux pour un calendrier serré, ne verra pas le jour. Les énergies se mobilisent alors pour une illumination de l'église de la Madeleine, à l'occasion des fêtes de fin d'année. Un investissement de 80 000 euros.

Finalement, une quinzaine de commerçants accepte de jouer le jeu. Aux côtés des maisons de la gastronomie comme la Maison de la Truffe, Caviar Kaspia et son célèbre concurrent Prunier, on trouve l'épicier de luxe Fauchon, l'enseigne Maille, les cavistes Lavinia, le Verger de la Madeleine et Nicolas,

le restaurant Lucas Carton, Baccarat et des protagonistes extérieurs au cercle de la gastronomie comme Swarovski ou Orange.

L'initiative bénéficie du soutien du curé de la Madeleine, Bruno Horaist. Pour lui, éclairer l'édifice religieux, c'est mettre en lumière ses blessures profondes. Car malgré son apparente lourdeur, le bâtiment est fragile, comme en témoignent les filets tendus pour éviter les chutes de pierre. « La construction de la ligne 14 du métro a déstabilisé l'église. Le montant des travaux est estimé à 80 millions d'euros », affirme le Père Horaist.

Le Comité Madeleine ne compte pas s'arrêter là. Pourquoi ne pas avoir un avis sur l'installation des enseignes par exemple ? Si Mariage Frères et le chocolatier Patrick Roger ont été bien accueillis, la marque d'habillement C & A l'est moins. « Cela ne contribue pas à valoriser la place de la Madeleine », s'offusque un commerçant. ■

LAURENCE GIRARD

Les entreprises françaises attendent beaucoup du voyage de M. Hollande à Riyad

Aucun contrat n'a été signé jusqu'à présent, mais Paris espère avoir semé les graines de futures collaborations, notamment dans le nucléaire

Riyad
Envoyé spécial

Si la visite de François Hollande à Riyad, en Arabie saoudite, qui s'est achevée lundi 30 décembre 2013, ne s'est traduite par aucun contrat pour les entreprises tricolores, les responsables français n'en estiment pas moins que la convergence de vues entre le président français et le roi Abdallah, notamment sur les dossiers syriens et libanais, va dopper leur cote sur le marché saoudien.

« La nouvelle donne diplomatique ouvre un espace économique pour les Français », assure Arnaud Montebourg, l'un des quatre membres du gouvernement à avoir accompagné le chef de l'Etat, qui espère aussi profiter du léger refroidissement des relations entre le pays des Séoud et les Etats-Unis, son principal fournisseur, à la suite de l'accord fin novembre sur le nucléaire iranien.

« On est très bien placés sur le nucléaire », précise le ministre du redressement productif, en référence au projet saoudien de construction de 16 centrales, pour 70 milliards d'euros. EDF a annoncé lundi la création d'une coentreprise détenue à parts égales avec le saoudien GEHC, qui sera chargée de réaliser des études de faisabilité

dans le cadre de ce programme nucléaire. Et, comme Areva, l'électricien français a par ailleurs signé plusieurs accords de formation d'étudiants saoudiens ou de coopération avec l'industrie locale dans le domaine nucléaire au cours de la visite présidentielle.

« Ce que vous souhaitez, nous pouvons vous le fournir », a lancé M. Hollande au Conseil des chambres de commerce saoudiennes, en précisant que le méga-programme d'infrastructures, en cours de développement dans le royaume, « correspond au domaine d'excellence des entreprises françaises : l'énergie, le transport, l'environnement et l'agroalimentaire ».

« Priorité à la France »

Les échanges entre la France et l'Arabie saoudite ont doublé en cinq ans, pour atteindre 8,7 milliards d'euros en 2012, ce qui fait de Riyad le deuxième partenaire de Paris au Moyen-Orient, derrière la Turquie.

L'année 2013 a été marquée par de belles percées, notamment grâce à Veolia, qui va construire une usine de dessalement, budgétée à 300 millions d'euros, et à Alstom, sélectionnée pour le chantier du métro de Riyad, chiffré à 1,2 milliard d'euros. Ces réussites ont compensé l'échec d'Alstom dans le

contrat du TGV La Mecque-Médine, attribué aux Espagnols, et celui de Thales, dans le projet de contrôle aux frontières. « Le roi a donné instruction à ses ministres de donner la priorité à la France, croit-on savoir dans l'entourage du chef de l'Etat. C'est le résultat de la politique régionale de François Hollande, de sa disponibilité aux Saoudiens et de l'attention qu'il porte à leurs vues. »

« Il ne faut pas rêver, commente Antoine Frérot, le PDG de Veolia, qui était du voyage avec une trentaine d'autres chefs d'entreprise, on ne détrônera pas les Américains. Mais au niveau européen, la hausse de notre cote d'amour se fera sûrement sentir. Peut-être que s'il avait été attribué aujourd'hui, le contrat du TGV ne serait pas parti aux Espagnols. »

Le succès de la diplomatie économique de M. Hollande se jugera dans les prochains mois. Outre le nucléaire, les perspectives les plus alléchantes se trouvent dans le transport urbain (métro de Médine et de La Mecque) et la défense. « Ce pays fonctionne sur le temps long, soutient M. Frérot. Les Saoudiens sont des fidèles et des affectifs. Il ne faut pas hésiter à venir et revenir dans leur pays. La clé de la réussite en Arabie saoudite, c'est la persistance et la régularité. » ■

BENJAMIN BARTHE

Le Monde | Télérama | Courrier international
présentent

LE SALON CONFLUENCE

SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER 2014

LA SUCRIÈRE 49-50 QUAI RAMBAUD LYON

ENTRÉE GRATUITE



Inscrivez-vous sur :

WWW.SALON-CONFLUENCE.FR

WWW.FACEBOOK.COM/SALONCONFLUENCE

@SalonConfluence et #SalonConfluence



CONFLUENCE
LE SALON DES FORMATIONS SUPÉRIEURES
GRANDES ÉCOLES, UNIVERSITÉS & FORMATIONS ARTISTIQUES

En partenariat avec
digiSchool
the learning touch

■■■ EXCELLENT ■■■ À VOIR ■■■ POURQUOI PAS ■■■ ON PEUT ÉVITER

La rencontre d'une nymphe et d'un maniaque

Lars von Trier surprend et subjugué en faisant dialoguer une femme ensanglantée et un vieux célibataire juif

Nymph()maniac volume 1

Dans l'idéal, une moitié de film aussi stimulante que celle que nous offre aujourd'hui Son Excellence von Trier (la seconde est attendue le 29 janvier) suffirait à transformer en parasites toutes les grandes et petites manœuvres qui l'ont précédée. Dans la réalité, on sait bien que c'est impossible et qu'il faut faire avec. Avec la funeste sortie cannoise du cinéaste en 2011 (« *sympathy* » for the devil Adolf Hitler). Avec l'orchestration de rumeurs annonçant *Nymph()maniac* comme un film pornographique sans doublures. Avec l'existence d'une version alternative, « *director's cut* », du film que vous allez découvrir. Avec la bande-annonce olé olé censurée par YouTube. Avec l'affiche composite montrant le visage de tous les acteurs tendus par une expression orgasmique. Avec, en un mot, le grand cirque von Trier, où le partage entre vérité et intox est toujours aussi difficile à faire, où la manipulation et la provocation voisinent avec une authentique déraison créatrice et aussi, on ne le signale pas assez, un humour dévastateur.

Après tout, tant mieux. Cette impureté est, au pire, le signe d'un profond tourment spirituel, au mieux une entreprise délibérée de détournement socio-esthétique, l'un n'empêchant d'ailleurs pas l'autre. Cette dernière hypothèse, attestée dès le deuxième long-métrage du cinéaste (*Epidemic*, 1987), suggère en tout cas qu'on ne peut combattre un fléau qu'en prenant le risque de le propager. Des ruines méphitiques de la seconde guerre mondiale au néolibéralisme triomphant, ce fléau porte pour l'anarcho-romantique Lars von Trier le nom de « société ». Cette hydre à cent têtes (nazisme, bourgeoisie, famille, capitalisme, religion...), qui arraisonne la liberté individuelle et aliène les peuples, est pour le cinéaste le lieu de toutes les barbaries. Et tel Sun Tzu, maître chinois de l'art de la guerre, il n'a de cesse de pénétrer la stratégie de l'adversaire pour mieux le désarmer.

Tout le monde l'a compris, la bataille porte, dans *Nymph()maniac*, sur la question sexuelle, plus frontalement encore que dans *Les Idiots* (1998) ou *Antichrist* (2009). Il y a donc, d'un côté, la campagne promotionnelle, parfait hameçon (la pêche à la ligne sera d'ailleurs une constante métaphore du film lui-même) imitant un



Recueillie et soignée par Seligman (Stellan Skarsgard), Joe (Charlotte Gainsbourg) entreprend de lui raconter sa vie sexuelle. CHRISTIAN GEISNAES/LES FILMS DU LOSANGE

produit d'appel de la société consumériste destiné à ferrer le chaland désœuvré. Il n'est qu'à fréquenter Internet pour constater à quel point ça marche ! Et de l'autre, il y a le film, œuvre intelligente, risquée, sensible, par laquelle Lars von Trier, l'un des plus grands inventeurs de formes du cinéma contemporain, parvient une nouvelle fois à nous surprendre, à nous émouvoir, à nous subjugué, à nous bouger en un mot, jusque dans cette gelée d'habitudes où finissent par se figer nos manières de voir, de vivre, de penser. Deux plans intimement entrelacés donnent au film sa facture si particulière.

Le premier se déroule dans un intérieur plutôt miteux, où un vieux célibataire juif nommé Seligman (Stellan Skarsgard) – adorateur du classique de la littérature anglaise *Le Parfait Pêcheur à la ligne*, d'Izaak Walton (1593-1683) – dialogue finement avec une fem-

me (Charlotte Gainsbourg) qu'il vient de ramener, cabossée et ensanglantée, d'une arrière-cour industrielle suintant l'Inconscient. Elle se prénomme Joe et se prétend nymphomane. Pour étayer ses dires, du fond du lit où le vieil homme lui prodigue ses soins, elle entreprend de lui raconter sa vie, principalement sexuelle. Cette évocation, organisée en chapitres, donne lieu à divers tableaux dans lesquels quelques scènes crues sont mises en scène, avec une efficacité d'autant plus grande que l'interprète de Joe adolescente (la troublante Stacy Martin) offre un parfait modèle d'ingénuité plastique et de perversité juvénile.

Il n'en ressort pas moins de ces tableaux que, premièrement, ils ouvrent à des considérations moins graveleuses qu'esthétiques (c'est bien le morcellement, narratif et visuel, et l'art pathétique du raccord et du montage qui confè-

rent au film sa véritable tension érotique) et que, deuxièmement, si serait plutôt dans les mœurs de la société qui la stigmatise qu'il faudrait la chercher (tyrannie des bons sentiments, mesquinerie du ménage petit-bourgeois, obscénité du monde de l'entreprise...). Force est de reconnaître que Lars von Trier accommode tout cela avec un pétillant génie. Inspiré par le roman français du XVIII^e siècle ? Philosophique chez Voltaire et Diderot, libertin chez Sade et Choderlos de Laclos, il confère en tout état de cause au film son propos, sa forme, sa tenue. Son propos par une critique des mœurs contemporaines qui emprunte aux Lumières sa rhétorique combative. Sa forme par le recours au dialogue comme structure narrative. Sa tenue par l'incessant va-et-vient de l'action et de la réflexion que favorise le genre.

Il serait évidemment tentant d'inférer du film et de la nature de ses personnages des considérations morales sur Lars von Trier. On ne s'y risquera pas. Il est préférable de le tenir pour un autoportrait conceptuel dans lequel le

Le grand cirque de Lars von Trier, où le partage entre vérité et intox est toujours aussi difficile à faire

cinéaste, qui n'est plus à un trouble d'identité près, poserait à la fois comme vieux célibataire juif (Zelig man !) et jeune femme androgyne prisonnière de ses pulsions sexuelles (Joe !). Le film dispose à peu près partout les indices qui nous y encouragent, jusque

dans la bande musicale qui associe le métal de Rammstein (musique tripale d'un groupe allemand soupçonné de complaisance envers le nazisme) à un prélude de choral de Jean-Sébastien Bach (pour l'art de la composition élevé à sa dimension liturgique). On peut donc s'en tenir à la lettre (manquante) du titre : *Nymph()maniac* n'est pas l'histoire d'une nymphomane. C'est celle de la stupéfiante rencontre entre un maniaque et une nymphe, suturée par une lettre métamorphosée en vulve. Cette incision graphique qui incarne soudain le verbe éclaire le credo de Lars von Trier, qui voit en l'art une forme qui brûle. ■

JACQUES MANDELBAUM

Film danois de Lars von Trier. Avec Stacy Martin, Stellan Skarsgard, Charlotte Gainsbourg, Shia LaBeouf, Christian Slater, Uma Thurman (1h57).

Sexe, mensonges et promotion : histoires d'un film coupé en deux

COMME tous les grands provocateurs, Lars von Trier n'aime rien tant que jouer les victimes. Si l'on en croit le carton d'avertissement inséré avant le début du premier volet de la version de quatre heures de *Nymph()maniac*, le film qui sort cette semaine en salles aurait été « censuré ». On lit en effet : « *Le film est une version abrégée, et censurée, de la version originale de Nymph()maniac de Lars von Trier. Il a été réalisé avec sa permission, mais sans autre implication de sa part.* »

Qu'est-ce que c'est que cette histoire, se demande-t-on, avant d'être emporté dans le tourbillon de sa fiction. Le cinéaste danois ne s'étendra pas sur la question. Après le scandale causé par les propos qu'il a tenus sur Hitler et Albert Speer en 2011, lors de la conférence de presse cannoise de *Melancholia*, il a annoncé qu'il ne parlait plus à la presse.

Si l'on en croit Louise Vesth, qui a produit le film au sein de Zentropa, la société de Lars von Trier, la phrase d'avertissement traduit la réalité de la production

de ce film dont la version longue, d'une durée de cinq heures trente environ et offrant une représentation beaucoup plus explicite de la sexualité, n'est pas encore totalement terminée. Mais avec une touche de malice sans laquelle Lars von Trier ne serait pas qui il est. « *La division du film en deux parties reflète fidèlement le scénario. S'il l'a scindé en deux volumes, et en huit chapitres, c'est qu'il s'est beaucoup inspiré de la littérature pour l'écrire. Il savait aussi que, dans certains pays, les distributeurs auraient besoin de deux films distincts, et s'est dit "intéressons cette contrainte au scénario". A l'origine, il pensait que son film durerait quatre heures environ. Il n'avait pas l'intention de couper les scènes hard. Pour permettre sa diffusion à la télévision, et même en salles, il avait l'intention de trouver un procédé qui cache les images les plus explicites, ou les floute.* »

Lorsqu'il est devenu évident que le film allait largement dépasser la durée prévue, et que les distributeurs et diffuseurs télé asso-

ciés à la production ont manifesté leur mécontentement, Lars von Trier et ses producteurs ont imaginé faire deux versions différentes, une courte et soft, et une longue et hardcore. Comme ils l'avaient déjà fait pour *Antichrist*, dont la version soft n'a pratiquement jamais été exploitée.

Les critères de coupe ont été établis en se calant sur les codes de censure de divers pays, avec l'objectif que le film puisse être diffusé partout en salles et à la télévision. Des projections test ont ensuite été organisées pour les valider. « *Pour certains, c'était encore trop osé, mais nous n'avons tenu compte de leur avis que de manière marginale, soutient Louise Vesth. C'était très important pour moi d'aller le plus loin possible, et de pousser un peu plus loin encore.* »

De fait, la version « censurée » conserve encore quelques images de sexe en érection, et en gros plan. « *Ce n'est évidemment pas un film pour enfants, poursuit la productrice, mais les gens sont responsables, ils peuvent décider de*

ce qu'ils ont envie de voir ! Je ne m'explique toujours pas que l'on puisse montrer sans problème des choses aussi barbares que des cervelles qui explosent, et pas une pénétration, qui est une des choses les plus normales de la vie. »

Louise Vesth pense que la version courte sera probablement floutée par endroits dans certains pays, « *les pays catholiques, et tous*

Les critères de coupe ont été établis en se calant sur les codes de censure de divers pays

ceux où la question religieuse est prégnante », mais compte sur l'aura de Lars von Trier pour que ce film fasse évoluer les critères de censure. Interdit aux moins de 18 ans en Norvège, aux moins de 16 ans en Suisse et aux Pays-Bas, il sort en France avec une interdiction aux moins de 12 ans. « *Avec le Danemark, soutient la productrice,*

c'est le seul pays où à peu près tout peut être montré. »

Quoi qu'il en dise, Lars von Trier est loin d'être une victime. « *Il m'a dit qu'il était content de la solution que nous avons trouvée, assure Louise Vesth. De toute façon, l'accord qui nous lie stipule que nous ne pouvons rien faire qu'il réprouve. Il comprend très bien le fonctionnement de l'industrie, ça a toujours été important pour lui de livrer un film qui satisfasse ses investisseurs, tant que cela ne corrompait pas sa vision. En Europe, on finance les films avec l'argent des autres : on est obligés d'être pragmatiques...* »

Ce pragmatisme explique aussi bien ses provocations à répétition – la dernière en date étant le choix du 25 décembre, jour de la naissance du Christ, pour la sortie danoise de *Nymph()maniac* – que la campagne de promotion à combustion lente qui anime le Net depuis juin, attisant à coups d'extraits terriblement chastes le désir pour ce film qui crie le soufre et le sexe depuis sa mise en chantier.

Désireux d'obtenir la plus large

diffusion possible pour ses films, Lars von Trier n'hésite pas à jouer sur tous les tableaux. Contrairement à ce que stipule le carton d'avertissement, il considère bien les deux versions de *Nymph()maniac* comme ses films. S'il ne s'est pas « impliqué » dans la version courte, c'est qu'il en avait confié le montage à Molly Marlene Stensgaard, la monteuse de tous ses films depuis la série *Kin-gdom*, en 1994, pendant que lui travaillait à la longue.

Alors que le Festival de Berlin s'apprête à projeter la version « censurée » dans son intégralité, la production attend que le *director's cut* soit sélectionné dans un autre festival (Louise Vesth se refuse à prononcer le mot « Cannes », mais ne cache pas le plaisir qu'elle aurait à y voir le film) pour envisager la manière dont il pourrait être distribué.

Régine Vial, la distributrice française, assure que la version de cinq heures trente sortira en France courant 2014. D'une manière ou d'une autre. ■

ISABELLE REGNIER

Un rêve à moitié plein, à moitié vide

La cinquième réalisation de Ben Stiller charme au début, avant de crouler sous la mièvrerie

La Vie rêvée de Walter Mitty

●○○
Son petit corps nerveux, sa mauvaise humeur tendance dépressive, sa présence électrique, ses bouffées délirantes ont fait de lui un des acteurs emblématiques du renouveau de la comédie américaine de la fin des années 1990. Partie intégrante de cette nébuleuse d'acteurs que l'on a appelée « Frat Pack » (avec Jack Black, Owen Wilson, Vince Vaughn...), Ben Stiller a aussi imprimé sa marque en tant que cinéaste, inventant depuis ses premiers courts-métrages parodiques, dans les années 1980, un burlesque physique, bruyant, que son outrance rattache aux frères Farrelly mais qui s'en distingue par une forme d'agressivité rentrée, et un niveau de pression proche de la Cocotte-Minute.

Après *Disjoncté* (1996) et *Zoolander* (2001), parfaits exemples de cette folie tendue comme un arc, *Tonnerre sous les tropiques* (2008) pâtissait d'une forme de boursoufflement, mais tenait encore la rampe. Le soin porté aux personnages, aux répliques, au moindre accessoire, et l'investissement d'une bande d'excellents acteurs encouragés à délirer à plein tube, contribuaient à façonner un univers *big-ger than life* mais cohérent (le tournage d'une superproduction hollywoodienne en pleine jungle).

Avec ses allures de gros gâteau indigeste, il suggérait en même temps que le modèle Stiller n'était pas aisément soluble dans l'industrie hollywoodienne. Et qu'il avait par ailleurs pris un coup de vieux, la comédie américaine ayant muté ces dernières années, sous l'influence de Judd Apatow, vers une forme plus dialoguée, moins brutale.



Walter Mitty (Ben Stiller) se projette dans un monde imaginaire, où, en super-héros, il vole au secours d'une collègue (Kristen Wiig). 20TH CENTURY FOX

La Vie rêvée de Walter Mitty marque une inflexion dans le style du cinéaste, peut-être le signe d'une remise en question. Mais le résultat est banal.

Inspiré de *La Vie secrète de Walter Mitty*, nouvelle de James Thurber dans laquelle un doux rêveur révélait son potentiel de vrai héros (portée une première fois à l'écran par Norman Z. McLeod, en 1947), le film en imbrique la trame dans une actualité relativement récente, celle de la dissolution du magazine *Life* dans l'immatérialité du Net.

Interprété par Ben Stiller, Walter Mitty est ce rêveur éveillé, un

homme du sous-sol, maladivement introverti, socialement éteint, dont le rapport au réel se résume à son travail d'iconographe. Régulièrement, il se coupe de son environnement pour se projeter dans un monde imaginaire où, dans la peau d'une sorte de super-héros, il vient au secours d'une de ses collègues (Kristen Wiig) qu'il n'a jamais osé aborder dans le réel.

Au stress lié à l'arrivée d'une équipe de consultants ultracyniques, mandatés pour mettre en œuvre un plan de licenciement, s'ajoute celui de la perte du négatif de la photo choisie pour faire la

couverture de la dernière édition papier du magazine. La décharge est suffisamment forte pour faire voler la carapace de névroses du petit homme, qui trouvera en lui la force d'aborder la femme de ses rêves, et de se lancer à l'assaut du vaste monde.

Entre les épisodes oniriques, les conversations téléphoniques de Mitty avec le manager d'un site de rencontres et l'arrivée dans le champ de l'aérienne Kristen Wiig, cette première partie du film ne manque pas de charme. Les choses se gâtent dans la seconde, quand le personnage principal se lance sur

la piste de l'auteur de l'image manquant, un photographe « à l'ancienne », interprété par un Sean Penn caricatural en barouleur du bout du monde, si hostile aux nouvelles technologies qu'il n'a ni téléphone portable ni adresse mail. Cette aberration scénaristique renvoie à une désinvolture dans le traitement du sujet qui déçoit de la part de ce cinéaste qui met généralement beaucoup d'application à planter ses décors.

Un homme du sous-sol, maladivement introverti, socialement éteint

Plus gênant encore est ce voyage qui conduit Walter Mitty du Groenland à l'Islande jusqu'en Afghanistan, pour se retrouver face à lui-même. Ben Stiller se filme lui-même s'ébaudissant dans de mièvres vignettes que ne renierait pas *National Geographic* (ou *Life*). Lesquelles auraient constitué une parfaite cible pour les parodies qui avaient lancé sa carrière de cinéaste dans le « Saturday Night Live », au milieu des années 1980. ■

ISABELLE REGNIER

Film américain de Ben Stiller. Avec Ben Stiller, Kristen Wiig, Adam Scott (1 h 54).

Sur LEMONDE.FR

Retrouvez l'entretien vidéo de Ben Stiller.

PROPOS RECUEILLIS PAR AURELIANO TONET

Ben Stiller : « J'ai pensé à l'irréalité des films de Jacques Tati »

Entretien

Comique caméléon, Ben Stiller opère, à 48 ans, une nouvelle et plus fondamentale transformation. Après une première incursion en terrain dramatique au moment de *Greenberg* (2010), de Noah Baumbach, l'acteur bascule du côté sérieux de la farce avec sa cinquième réalisation, *La Vie rêvée de Walter Mitty*.

Avez-vous le sentiment d'avoir réalisé une comédie ?

J'aime les films qui ne s'insèrent pas dans une catégorie définie. Faire entrer le spectateur dans l'histoire était l'enjeu principal. Tant mieux si, en chemin, certaines situations font rire. Comme à votre habitude, votre corps est très sollicité...

Je suis un grand amateur de

sport. Les épreuves physiques que Walter traverse sont comme une métaphore des barrières émotionnelles qu'il doit franchir.

Sur la bande-son, on retrouve David Bowie, qui avait fait une apparition dans votre film « Zoolander » (2001).

Il est intemporel, et n'a cessé de repousser les limites de son art, d'un point de vue musical, mais aussi visuel. Cela, sans jamais perdre de vue le grand public.

Après « Greenberg », vous tournez dans le nouveau film de Noah Baumbach, « While We're Young ». Sur quoi votre complicité repose-t-elle ?

Nous avons le même âge, la même sensibilité. Son observation des interactions sociales est très fine, ses mouvements de caméra très réservés ; en revan-

che, au montage, il opère des rapprochements follement abrupts. Comment définiriez-vous votre propre style de mise en scène ?

Il est plus mouvant. C'est l'histoire, le ton du film qui le dictent. Vous avez grandi à New York, et y vivez encore. Qu'est-ce qui rend cette ville si cinématographique ?

Il y a une énergie particulière. Plusieurs New York cohabitent à New York. Avec *Walter Mitty*, j'ai essayé de donner à voir la verticalité très graphique de Manhattan, l'agitation des rues, en m'inspirant de films comme *Macadam Cowboy* (1969) ou *Tootsie* (1982), tournés en décors naturels, avec de vrais New-Yorkais.

Mitty est moins nerveux que vos personnages habituels...

C'est un rêveur. En songe, il vit une existence très intense, mais

les autres ne la voient pas. A travers lui, j'ai voulu rendre hommage aux travailleurs de l'ombre, dévoués à leur tâche, à certains métiers qui disparaissent.

Mitty est iconographe pour le magazine « Life ». Dans « While We're Young », vous campez un documentariste. Tous vos personnages évoluent dans un monde saturé d'images...

J'adore la photo, j'en collectionne. J'ai tenu à tourner *Walter Mitty* en pellicule, à raconter l'histoire de manière visuelle. J'ai pensé à Jacques Tati. Sa manière d'agencer les décors, de mouvoir les corps, d'en faire un ressort comique m'a inspiré. Il y a chez lui quelque chose d'irréel, que j'ai essayé de restituer. ■

Chronique de la vie d'un homme, vingt-quatre heures avant la bavure

Inspiré d'un fait divers qui a marqué la Californie, le film vaut surtout pour l'interprétation de son comédien principal

Fruitvale Station

●○○
Lefait divers fournit au cinéma un combustible inépuisable. C'est ainsi qu'une tragédie survenue en 2009, sur les quais de la station Fruitvale, à San Francisco, alimente aujourd'hui le premier film-choc de Ryan Coogler. Présenté aux Festivals de Sundance et de Cannes dans la section Un certain regard, il a reçu de nombreuses récompenses.

Le réalisateur noir américain s'est emparé de l'histoire d'Oscar Grant, jeune homme de 22 ans, abattu par un policier lors d'un contrôle qui a dégénéré. Filmée avec leurs téléphones portables par de nombreux usagers présents, la bavure a suscité scandale et indignation. S'en est suivi un

procès qui n'a apaisé ni la peine ni la colère des proches de Grant puisque le responsable a été condamné, en définitive, à seulement deux ans de prison.

Ryan Coogler, guère plus âgé qu'Oscar Grant au moment des

Michael B. Jordan, jeune acteur surdoué, incarne Oscar Grant, un héros ambigu

faits, a décidé de rendre hommage à la jeune victime, en racontant ses dernières vingt-quatre heures. Cette volonté de lui donner une histoire autant qu'une existence et une psychologie répond au flou qui entourait la personnalité de Grant, présenté lors du procès comme un

martyr par les uns et comme un petit délinquant par les autres.

Il était d'autant plus intéressant de confier le rôle de Grant à Michael B. Jordan, jeune acteur surdoué, capable mieux que personne d'incarner cette ambivalence, abondamment exploitée dans des rôles récurrents de séries américaines phares. Dealer dans la série « *The Wire* », leader d'une équipe de football dans « *Friday Night Lights* », Michael B. Jordan est un Janus à deux visages, au service de personnages complexes et nuancés.

Dans la peau d'Oscar Grant, il compose un héros ambigu, père de famille aimant, d'une part, et gueule d'ange impliquée dans des trafics illégaux de l'autre. Ryan Coogler n'occulte pas la part sombre de son héros – jusqu'à ses aventures extraconjugales –, mais son entre-

prise vise tout de même à rendre le personnage attachant, suffisamment pour que sa funeste destinée suscite l'empathie. Oscar Grant est, en somme, un garçon de son âge, qui vit d'expédients pour pouvoir subvenir aux besoins de sa famille et offrir un jour une bague à la mère de son enfant.

Ryan Coogler nous attache au sort d'Oscar dès la scène d'ouverture. Filmée, comme l'ensemble du long métrage, au moyen d'une caméra mobile, cette entrée en matière violente prend véritablement à la gorge et renvoie le spectateur à l'impuissance qui fut celle des témoins du drame. On y voit Grant perdre la vie, après qu'un policier lui a tiré dessus, au terme d'un échange rempli d'incompréhension. Pour concevoir ce préambule, le réalisateur a visionné les

nombreux films amateurs tournés ce jour funeste. Un travail d'imprégnation qu'on imagine insoutenable mais très efficace à l'arrivée, en termes de dramatisation.

L'excellence de l'interprétation de Michael B. Jordan, alliée à ces procédés émotionnels efficaces, ne masque néanmoins pas une insuffisance sur le terrain de la mise en scène. Produit par l'acteur Forest Whitaker, dans une démarche de soutien aux jeunes réalisateurs mais aussi dans une optique militante, ce premier film remplit sa fonction de plaidoyer indigné, mais son style, sans caractère, ne marque guère les esprits. ■

SANDRINE MARQUES

Film américain de Ryan Coogler. Avec Michael B. Jordan, Melonie Diaz, Octavia Spencer (1 h 25).

LES FILMS DE LA SEMAINE

Retrouvez l'intégralité de la critique sur LEMONDE.FR (édition abonnés)

EXCELLENT

Nymph(om)aniac volume 1
Film danois de Lars von Trier (1 h 57).

POURQUOI PAS

Du sang et des larmes
Film américain de Peter Berg (2 h 01).

Juin 2005. Isolés dans les montagnes afghanes et privés de contact radio, quatre soldats américains croisent le chemin de trois chevroniers et de leur troupeau. Il n'en faudra pas plus pour que toute l'opération soit compromise, et que les chasseurs deviennent des cibles. Adapté de la réelle opération « Red Wings », *Du sang et des larmes* progresse dans les forêts afghanes avec l'agilité d'un morsa sur un parcours d'Accrobranche, mais trouve un saveur particulière dès que le réalisateur renonce, trop rarement, aux ralentis et à la musique héroïque. ■ N. LU.

La Vie rêvée de Walter Mitty
Film américain de Ben Stiller (1 h 54).

Fruitvale Station
Film américain de Ryan Coogler (1 h 25).

ON PEUT ÉVITER

Old Boy
Film américain de Spike Lee (1 h 44).

Un homme séquestré sans raison pendant vingt ans se venge à sa libération, avec autant d'années de musculation dans les bras. En 2003, Park Chan-wook, roi de l'hypermotivité stylisée à la coréenne, signait *Old Boy*, un film sans grand intérêt prisé pour sa facture. Dix ans plus tard, un Spike Lee en manque d'inspiration en signe un remake dépourvu même de cette qualité. Autant dire qu'il n'en reste pas grand-chose. ■ J. MA.

Aime et fais ce que tu veux
Film polonais de Malgorzata Szumowska (1 h 41).

Chargé d'un foyer éducatif pour jeunes désaxés, Adam, un jeune prêtre, tombe amoureux de l'un de ses pensionnaires, Lukasz. Et tandis qu'il se débat pour ne pas céder à la tentation, ses vieux démons ressurgissent et son équilibre vacille... Cultivant la métaphore religieuse décorative (cours de natation mis en scène comme un baptême, beauté christique de Lukasz), Malgorzata Szumowska néglige les questions de la sincérité religieuse et de la position de la hiérarchie ecclésiastique sur ce sujet aussi intéressant que polémique, qu'elle se contente de survoler. ■ N. LU.

Arcadia
Film américain d'Olivia Silver (1 h 31).

En route vers une nouvelle vie en Californie, Tom et ses trois enfants tentent de faire bonne figure, mais l'absence de la mère se fait de plus en plus pesante à mesure que les kilomètres se succèdent. Viendra-t-elle les rejoindre au bout du parcours ? Malgré le beau naturel de ses acteurs, ce road-movie archétypal, d'une grande justesse dans son exposition des rapports familiaux fragilisés, reste un peu banal. ■ N. LU.

NOUS N'AVONS PAS PU VOIR

Paranormal Activity The Marked Ones
Film américain de Christopher Landon (1 h 24).

Jamais le premier soir
Film français de Melissa Drigeard (1 h 31).

Design Le créateur, qui fabrique bijoux et vêtements, expose, dans les grandes serres du Jardin des plantes, à Paris, des pièces réalisées dans sa matière fétiche, le silicone

Tzuri Gueta marie les lianes et les dentelles



« Ziqu ». THOMAS DUPAIGNE 2013

Posée à l'entrée des grandes serres du Muséum national d'histoire naturelle sur un bassin d'eau presque gelée, une calèche couverte d'une dentelle de coquillages semble tout droit sortie des pages d'un livre animé. Son corps de métal et son assise de bois flotté, tous deux habillés de la même dentelle, attendent des mariés qui se sont sans doute égarés ou alanguis dans l'atmosphère chaude et humide de la forêt tropicale des serres du Jardin des plantes. Et, de fait, à l'intérieur, entre ficus et palmiers, bananiers et lianes, fougères et orchidées, c'est à une étrange cérémonie que l'on assiste. Celle des « Noces végétales », imaginées par le designer

textile Tzuri Gueta, inventeur d'une nouvelle matière : la dentelle siliconée.

Il la met en scène jusqu'au 2 février au cœur des grandes serres, entre les vraies et fausses plantes, entre la végétation entretenue par les mains expertes des botanistes et jardiniers du Muséum et les fils, îlots, broderies et parures de silicone qu'il a créés et disposés ici ou là.

Tel ce portique, suspendu comme un rideau, fait de lianes en dentelle aux motifs très botaniques, entre fleurs et coraux. Telles ces grappes et cascades, qui ruissellent et dégoulinent comme autant d'authentiques sources d'eau et de sève. Ou ces nénuphars épars sur

les bassins et ces nids d'oiseau, cachés au creux des arbres, recouverts de maille de silicone...

Citons encore ces deux arbres que Tzuri Gueta a habillés en mariés, les moulant d'un fourreau de dentelle imprégnée de silicone – blanche pour elle, noir pour lui –, d'où, à certains endroits, l'écorce parvient à s'extraire... Habiller des arbres en mariés ? Evident pour Tzuri Gueta, qui précise : « Par ce mon principal métier est de créer des vêtements. »

Quand on lui demande quel est donc ce métier qui lui permet d'inventer, à la fois, des textiles inédits pour les plus grands noms de la haute couture – Thierry Mugler, Chanel, Christian Lacroix, Issey

Miyake, Jean Paul Gaultier ou Dior, Givenchy ou Armani –, de créer des bijoux, d'habiller des objets et de présenter aux grandes serres des œuvres à l'inspiration résolument organique, il raconte.

Son parcours, ses études d'ingénieur textile à Tel-Aviv, en Israël. Puis son installation à Paris en 1998, après avoir obtenu un master et rencontré ses premiers succès avec les commandes de Thierry Mugler. Et surtout son goût pour la recherche et l'exploration, son penchant pour cette matière naturelle issue du silicium qu'il découvre et expérimente : le silicone. Qu'il va s'approprier au point de déposer un brevet de « dentelle siliconée », en 2004.



« Vestiges » (détail).

THOMAS DUPAIGNE 2013

« Quand on l'interroge sur cette étrange matière, il sait d'avance que celle ou celui qui a posé la question risque de s'en retourner sans avoir tout compris. Mais, de sa voix calme, grave et posée, il raconte encore. « J'utilisais le silicone pour coller des morceaux de textile comme d'autres les assemblent à la machine à coudre. J'aimais cette matière souple, aux grandes qualités artistiques, capable de se mélanger parfaitement aux pigments de différentes couleurs et aux paillettes. J'aimais aussi son côté double.

Les robes de princesse que portera Léa Seydoux dans le film « La Belle et la Bête », qui doit sortir en février, c'est lui

Si proche de la peau humaine. Si bénéfique aussi, au point qu'elle sert à la chirurgie notamment pour réaliser des prothèses mammaires. Et si détestée pour les mêmes raisons... »

Il pense alors à une technique nouvelle : injecter le silicone dans le tissu, afin de créer sur le textile des volumes et des effets de perles troublants, imitant des textures organiques ou végétales. « C'est comme du miel, une pâte sans forme initiale que l'on sculpte, modèle et injecte dans le tissu. »

Depuis, cette dentelle siliconée est au cœur de toutes ses créations : textile pour haute couture, bijoux, lustres, paravents, canapés, etc. Il crée ainsi pour Ted Lapidus le tissu d'une robe dont la manche est équipée d'un téléphone portable et des béquilles pour le final d'un défilé de Jean Paul Gaultier. En 2011, il réalise la robe poétique et futuriste de l'actrice américaine Milla Jovovich incarnant Milada dans la dernière ver-

sion cinématographique des *Trois Mousquetaires*.

Les robes de princesse que portera Léa Seydoux dans le film *La Belle et la Bête*, dont la sortie est prévue en février, c'est encore lui et sa matière fétiche. Au premier Salon des métiers d'art, « Révélation », qui a eu lieu en septembre 2013 au Grand Palais, son bracelet Chardon a fait sensation et son étrange vélo (Récif), envahi par des algues et des anémones en silicone, a rejoint les collections du Musée d'art contemporain de Tel-Aviv.

N'empêche, devant les vitrines de son atelier-galerie du viaduc des Arts, dans le 12^e arrondissement de Paris, les passants s'arrêtent, toujours surpris devant cette étrange matière.

Pour l'exposition qu'il présente aux grandes serres, tout a commencé par un concours lancé par les Ateliers d'art de France. « Plutôt qu'un concours, il s'agissait de répondre à une question : quel lieu choisiriez-vous à Paris pour présenter votre travail ? J'ai répondu : « les serres du Muséum ». Et j'ai remporté le concours. J'ai donc conçu des pièces spécialement pour cet endroit. »

Et Tzuri Gueta d'expliquer combien il se sent à son aise dans ce lieu, carrefour entre nature et science, histoire et recherche. « Moi aussi, je travaille dans mon atelier comme dans un laboratoire. » Il évoque son lien avec la nature. « J'ai passé une bonne partie de mon enfance dans un kibboutz en Israël, entre mer et champs, en contact permanent avec les éléments. Aujourd'hui, je garde entière cette proximité charnelle si touchante avec la nature, jusque dans mon travail. » ■

MÉLINA GAZSI

Noces végétales. Jusqu'au 2 février. Grandes serres du Jardin des plantes, 57, rue Cuvier, Paris 5^e. Tous les jours sauf le mardi, de 10 heures à 17 heures. De 4 € à 6 €.

Funambule Henry's



En 1967. AP

Le sens combiné de l'exploit et du record a innervé toute la vie du funambule Henry's. Cet artiste iconoclaste, terriblement inventif en matière de situations haut perchées, est mort vendredi 27 décembre, à l'âge de 82 ans, chez lui, à Saint-Etienne, où il était né le 12 mars 1931. Il s'est donné la mort. En 2000, celui qui continuait à pratiquer son art chaque matin en montant sur son fil installé à côté de sa maison avait été consacré « *le plus grand funambule du monde* » par le *Guinness Book*, le livre des records.

12 mars 1931 Naissance à Saint-Etienne
1956 Tour de France sur des échasses
1973 Six mois sur un fil à 25 m de hauteur (Saint-Etienne)
1980 Numéro sur une chaise sur la tour de la Part-Dieu (Lyon)
27 décembre 2013 Mort à Saint-Etienne

Né Henri Réchatin, il avait commencé sa carrière d'artiste de la piste en jonglant dès l'âge de 5 ans. De ses parents acrobates, Henry's avait hérité le sens de l'extrême et de l'originalité. Son père faisait un numéro sur échasses et jonglait avec des faux. Ce que Henry's tenta en se blessant régulièrement. En 1956, à 25 ans, il fit le tour de France sur des échasses, soit un parcours de 4 400 kilomètres effectués en cent jours. Mais c'est sur le fil qu'il se révéla dans toute sa singularité, avec des prouesses toutes plus sidérantes les unes que les autres.

L'une d'elles a particulièrement marqué les esprits. C'était en 1973. Henry's avait posé un fil à 25 mètres de hauteur au-dessus d'un supermarché, à Saint-Etienne. Il y séjourna pendant six mois. Une histoire qui fait d'ores et déjà partie des mythologies. « *Il descendait son pot de chambre au bout d'un câble*, se souvient Antoine Rigot, funambule et metteur en scène de la compagnie Les Colporteurs. *On dit qu'il a même accouché sa femme dans une sorte de construction posée sur un fil! Ce n'était pas ce qu'on appelle un funambule élégant, mais véritable-*

ment un phénomène, un farfelu, avec une audace et une invention, une force et une volonté très étonnantes. Et surtout l'envie et la générosité de les partager avec le plus grand nombre. »

Énumérer quelques-unes des mises en scène de Henry's prend vite l'allure d'un scénario merveilleux. A chaque fois, le penchant pour le risque, le goût d'un environnement inhabituel, le sens de l'extraordinaire font surgir des situations incroyables. Ses trois spécialités, sans aucune protection, étaient la marche et la moto sur un fil, ainsi que l'équilibre au bord du vide sur une chaise dont les deux pieds arrière étaient placés sur un système de verres retournés, eux-mêmes posés sur une chaise.

Exercice existentiel

Dès 1955, il fit le tour du monde avec ces numéros : l'aiguille du Midi, le barrage de Grangent, en France, mais aussi le Grand Canyon (Arizona), les chutes du Niagara (Canada)... Qu'il s'agisse de son numéro sur la chaise en haut de la tour de la Part-Dieu, à Lyon, en 1980, ou de sa traversée au-dessus du stade Geoffroy-Guichard lors d'un match de football, en 1987, Henry's avait fait du dialogue avec le vide un moteur d'imaginaire et un exercice existentiel.

Le funambule possédait l'imagination inépuisable de ceux qui refusent toute limite. En 1965, lui et sa femme Janyck – son « *élément modérateur* », disait-il – se tinrent face à face, assis sur un fil, pendant 174 heures. Quelques années plus tard, Henry's mit au point, sur le toit d'une voiture, un cadre sur lequel il avait tendu un câble. Pendant que Janyck conduisait à une vitesse de 155 kilomètres/heure, il tenait, casqué et attaché, en équilibre dessus.

En 2006, Henry's avait annoncé sa retraite lors d'une performance au-dessus d'un puits de mine, les puits Couriot, à Saint-Etienne. Cinq ans plus tard, en 2011, il avait fêté ses 80 ans en présentant encore une fois ses trois numéros fétiches, à Dunières, en Haute-Loire. Soixante-quinze ans de carrière et de records, de Caracas à Taïpei en passant par Rome, pour un seul homme. ■

ROSITA BOISSEAU

Le Monde

Le Carnet

Vos grands événements

Naissances, baptêmes, fiançailles, mariages, anniversaires de naissance, anniversaires de mariage

Avis de décès, remerciements, messes, condoléances, hommages, anniversaires de décès, souvenirs

Colloques, conférences, séminaires, tables-rondes,

portes-ouvertes, forums, journées d'études, congrès, projections-débats, nominations, assemblées générales

Soutenances de mémoire, thèses, HDR, distinctions, félicitations

Expositions, vernissages, signatures, dédicaces, lectures, communications diverses

Pour toute information :

☎ 01 57 28 28 28

☎ 01 57 28 21 36

✉ carnet@mpublicite.fr

AU CARNET DU «MONDE»

Naissances

Saint-Rémy-de-Provence.

Marie-Hélène et Éric QUINTANA, ont la joie d'annoncer la naissance de leurs petites-filles

Elena et Albane,

le 9 novembre 2013, à Aix-en-Provence

chez

Sandy et Pierre-Emmanuel.

« *Lorsque l'enfant paraît, le cercle de famille applaudit à grands cris. Son doux regard qui brille fait briller tous les yeux.* »
V. Hugo.

Décès

Michelle Ménascé, Claire Aisenmann, ses filles,

ont la tristesse d'annoncer la disparition de

Jean AISENMANN,

survenue à Paris, le 26 décembre 2013, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Odile APPIA,

veuve de

John GILMER,

est décédée le 24 décembre 2013, en son domicile, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Selon sa volonté, la crémation et l'inhumation dans le caveau familial ont eu lieu dans l'intimité.

Une cérémonie religieuse réunira famille et amis, le samedi 4 janvier 2014, à 15 heures, au temple de la rue Madame, Paris 5^e.

M. Marc Gilmer, 203, quai de Valmy, 75010 Paris.

Sophie Gauthier, sa fille, Ulysse, Achille et Athéna, ses petits-enfants, Ses frère et sœur, Ses neveux et nièces Ainsi que toute la famille

ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 26 décembre 2013 à Boulogne, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de

Nicole ARCHAMBAUD-GAUTHIER.

Rendez-vous au funérarium du Mont-Valérien, 42, chemin des Cendres (Nanterre), à 14 h 15, le 3 janvier.

Nous accompagnerons Nicole au crématorium, une rose à la main. Pas d'autres fleurs ni de couronnes.

Lucienne Arnaud, née Frume, son épouse, Jean-Paul, Pierre, Christian, ses enfants, et leurs conjointes, Ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants Les familles Arnaud et Frume,

ont la tristesse d'annoncer le décès, dans la paix du Seigneur, de

Aimé Joseph ARNAUD, ancien élève de l'ENS Cachan,

survenu dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, le dimanche 29 décembre 2013, à Aix-en-Provence.

Les obsèques ont eu lieu en l'église d'Oraison (Alpes-de-Haute-Provence), le 31 décembre.

Famille Arnaud, 22, allée Chasselas, 13090 Aix-en-Provence.

Monique Floris, sa compagne, François Bourguineau, son fils,

Paul Bourguineau, son petit-fils,

ont le chagrin de faire part du décès de

André Antoine BOURGINEAU,

survenu le 28 décembre 2013.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

21 bis, rue du Maréchal Galliéni, 78000 Versailles.

Sandro et Yves Pupulin, La famille Et tous ses chers amis,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Valérie BRÉGAINT PUPULIN, chef monteuse et réalisatrice,

survenu le 27 décembre 2013.

Une bénédiction sera donnée en l'église Saint-Etienne de Jargeau (Loiret) le jeudi 2 janvier 2014, à 15 heures, suivie de l'inhumation au cimetière.

Nous remercions tous ceux qui l'ont connue et aimée de se souvenir d'elle et qu'elle aimait la vie.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

M. Maurice DUMONCEL,

éditeur,

officier de la Légion d'honneur, commandeur

dans l'ordre des Arts et des Lettres,

le 24 décembre 2013,

à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, à la maison médicale Jeanne-Garnier, à Paris.

Ont la tristesse d'en faire part,

M^{me} Maurice Dumoncel,

son épouse,

Ses enfants,

Ses petits-enfants

Et toute sa famille.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière d'Avon (Seine-et-Marne).

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 3 janvier 2014, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre-de-Chaillot, 31, avenue Marceau, Paris 16^e.

Société éditrice du « Monde » SA
 Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
 Directrice du « Monde », membre du directoire, directrice des rédactions Natalie Nougayrède
 Directeur délégué des rédactions Vincent Giret
 Directeurs adjoints des rédactions Michel Guerrin, Remy Ourdan
 Directeurs éditoriaux Gérard Courtois, Alain Frachon, Sylvie Kauffmann
 Rédacteurs en chef Arnaud Leparmontier, Cécile Prieur, Nabil Wakim
 Rédactrice en chef « M Le magazine du Monde » Marie-Pierre Lannelongue
 Rédactrice en chef « édition abonnés » du Monde.fr Françoise Tovo
 Rédacteurs en chef adjoints François Bougon, Vincent Fagot, Nathaniel Herzberg, Damien Leloup
 Chefs de service Christophe Châtelot (International), Luc Bronner (France), Virginie Malingre (Economie), Auréliano Tonet (Culture)
 Rédacteurs en chef « développement éditorial » Julien Laroche-Joubert (Innovations Web), Didier Pourquery (Diversifications, Événements, Partenariats)
 Chef d'édition Christian Massol
 Directeur artistique Aris Papatheodorou
 Photographie Nicolas Jimenez
 Infographie Eric Béziat
 Médiateur Pascal Gallinier
 Secrétaire générale du groupe Catherine Joly
 Secrétaire générale de la rédaction Christine Laget
 Conseil de surveillance Pierre Bergé, président, Gilles van Kote, vice-président

Nathalie Debernardi, née Guierard, son épouse, Clément et Chamsia, Lucas et Eva, Victor, Angèle, ses fils, ses belles-filles et sa petite-fille,

ont la douleur d'annoncer le décès de

Michel DEBERNARDI, psychiatre, psychanalyste,

le 27 décembre 2013, à l'âge de soixante-sept ans.

Les obsèques auront lieu le samedi 4 janvier 2014, à 10 heures, au cimetière du Père-Lachaise, salle de la Coupole, Paris 20^e.

Ni fleurs ni couronnes.

54, rue Jean-Baptiste Pigalle, 75009 Paris.

M. Jean-Pierre Diény, son époux, Anne-Lise, Jacques et Delphine, Claire, Benjamin, ses enfants, Ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants Et toute sa famille,

ont le chagrin d'annoncer le décès de

M^{me} Colette DIÉNY, née PATTE,

survenu le 25 décembre 2013, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Un culte a été célébré le 30 décembre, à 14 heures, au temple du Luxembourg, Paris 6^e.

L'inhumation a eu lieu le même jour à 15 h 30, au cimetière de Châtillon (Hauts-de-Seine).

Ses enfants, Ses petits-enfants, Ses amis et ses amis,

font part du décès, dans la dignité, le vendredi 27 décembre 2013, de

Suzanne GOSSEZ, retraitée du CNRS,

dans sa quatre-vingt-huitième année.

Un rassemblement est organisé le vendredi 3 janvier 2014, à 14 heures, au complexe funéraire de Grammont, à Montpellier.

Dora KAHANE, née MILSTEIN,

seur de

Louïsette GIDALG MILSTEIN, épouse de Haim Jacques KAHANE,

fille de

Guidalia MILSTEIN, mort en déportation et de Brandla SZEJMAN,

est décédée ce 25 décembre 2013.

Elle a été enterrée ce 27 décembre au cimetière de Pantin, en présence de ses enfants, Bernard et Brigitte, et de ses sept petits-enfants et de quelques uns de leurs amis.

Le cycle de la vie continue, reliant les ancêtres à leurs descendants.

Fontainebleau.

Jean-Denis, Anne, Nadia, Claire et Benoît, ses cinq enfants,

ont la tristesse de faire part de la disparition de

Antoine TERRASSE,

survenue le 20 décembre 2013.

L'inhumation a eu lieu le 26 décembre, au cimetière de Fontainebleau, où il a rejoint son épouse,

Michèle.

Les familles Saumagne, Morel, Lacourte,

s'unissent pour annoncer le décès de

Pierre SAUMAGNE.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 23 décembre 2013, en Provence.

Une cérémonie religieuse se déroulera au temple de l'Eglise protestante unie de Brest, 36, rue Voltaire, le 4 janvier 2014, à 14 heures.

Si vous le souhaitez, une collecte sera confiée à une oeuvre caritative.

Famille Saumagne, 25, rue du Château, 29200 Brest.

François Vergne, son époux, Dimitri et Thomas, ses fils, Sa famille Et ses amis,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Caroline VERGNE, née RAEVSKI,

survenu le 26 décembre 2013, à l'âge de cinquante-trois ans.

La levée de corps aura lieu le jeudi 2 janvier, à 9 heures, à la maison funéraire, 7, boulevard de Ménilmontant, Paris 11^e.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 3 janvier 2014, à 14 h 30, en l'abbatiale Saint-André de Méymac (Corrèze), suivie de l'inhumation dans le caveau familial.

Cet avis tient lieu de faire-part.

52, rue Pasteur, 92150 Suresnes.

Claude et Guy Besse, Michèle et Albert Jumeau, Francine Spitzgous, Simonne et Guy Rigal, ses nièces et neveux Et toute la famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

Max VESSIER,

survenu à Paris, le 20 décembre 2013, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le vendredi 27 décembre, à 11 heures, en la chapelle de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, 83, boulevard de l'hôpital, à Paris 13^e.

Philippe Vigerat et Emmanuelle, Gilles Vigerat et Mayda, ses enfants, Guillaume, Marie, Vincent, Alice, Mariana et Matthieu, ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Maurice Gilbert VIGERAL,

survenu le 27 décembre 2013, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 3 janvier 2014, à 14 h 30, en l'église Saint-Nicolas, à Lépaud (Creuse) et sera suivie de l'inhumation dans le caveau familial, au cimetière communal de Lépaud.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Monde

Le Carnet

Annoncez vos événements culturels

Signatures
 Projections-débats
 Lectures
 Communications diverses

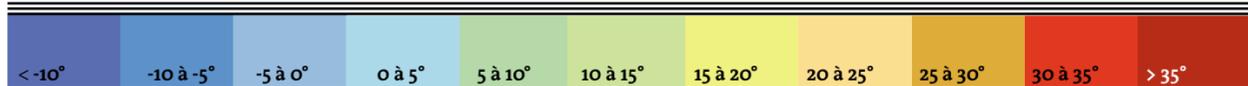
Pour toute information :

☎ 01 57 28 28 28

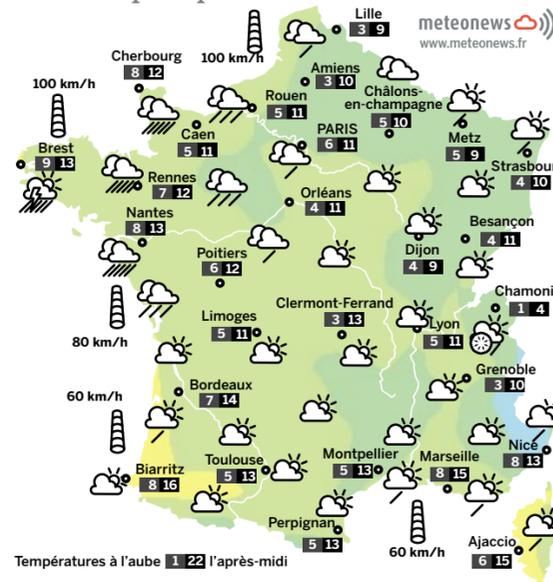
☎ 01 57 28 21 36

✉ carnet@mpublicite.fr

Tarif : 29 € TTC Prix à la ligne

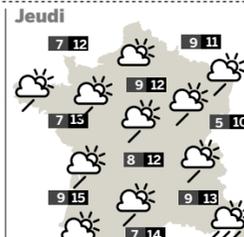


Mercredi 1er janvier 2014
Beaucoup de pluie dans le nord-ouest



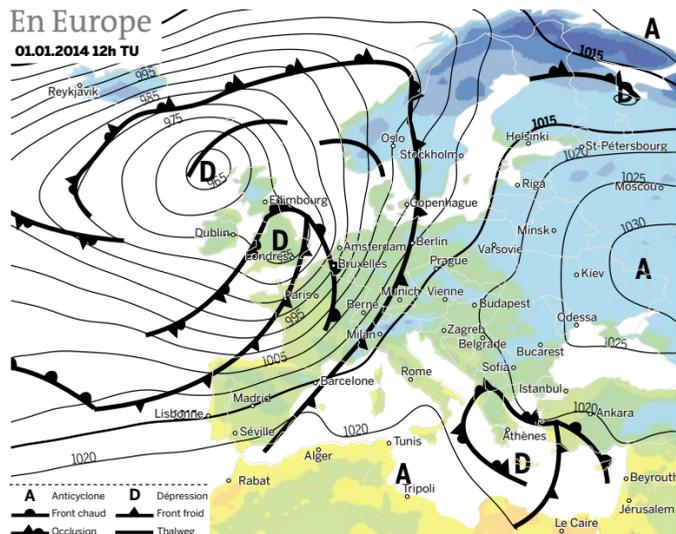
Températures à l'aube 1 22 l'après-midi
Sainte Maria Coeff. de marée 96/100
Lever 08h44 Coucher 17h02
Lever 08h14 Coucher 17h36

Aujourd'hui
Le défilé de perturbations va se poursuivre. Une zone pluvieuse très active envahira un large quart nord-ouest sous des vents forts, voire violents (parfois supérieurs à 100 km/h), surtout sur les côtes. Le ciel se couvrira sur les autres régions, alors que des éclaircies se développeront temporairement de l'Alsace aux Alpes. Douceur.



Jours suivants

	Vendredi	Samedi	Dimanche
Nord-Ouest	10 12	9 11	5 9
Ile-de-France	11 13	8 10	5 9
Nord-Est	5 11	4 10	3 7
Sud-Ouest	12 15	7 15	10 11
Sud-Est	6 14	5 13	6 12



Océan Indien Le cyclone Bejisa se rapprochera de la Réunion et de Maurice

En Europe	Dans le monde	Outremer
Amsterdam	Riga	New Delhi
Athènes	Rome	New York
Barcelone	Sofia	Pékin
Belgrade	Stockholm	Pretoria
Berlin	Tallin	Rabat
Berne	Tirana	Rio de Janeiro
Bruxelles	Varsovie	Séoul
Bucarest	Vienne	Singapour
Budapest	Vilnius	Sydney
Copenhague	Zagreb	Téhéran
Dublin	Alger	Tokyo
Edimbourg	Amman	Tunis
Helsinki	Bangkok	Washington
Istanbul	Beyrouth	Wellington
Kiev	Brasilia	Cayenne
La Valette	Dakar	Fort-de-Fr.
Lisbonne	Buenos Aires	Nouméa
Ljubljana	Djakarta	Papeete
Londres	Dubai	Pte-à-Pitre
Luxembourg	Hongkong	St-Denis
Madrid	Jérusalem	Météorologue en direct
Moscou	Kinshasa	1,34 € l'appel + 0,34 € la minute
Nicosie	Le Caire	7 jours/7 de 6h30-18h
Oslo	Mexico	
Prague	Montréal	
Reykjavik	Nairobi	



C'EST À VOIR | CHRONIQUE

PAR RENAUD MACHART

Grands « Guignols »

Is ont fini par faire partie des meubles, à tel point qu'on ne commente plus guère leurs trouvailles et leurs saillies chaque soir sur Canal+ : « Les Guignols de l'info » méritent pourtant un coup de chapeau au moment où la chaîne cryptée diffuse leur « best of » de fin d'année.

Le cru 2013 ne démerite pas. Certes, un « best of », comme son nom l'indique, retient le meilleur – car tout n'est pas de la même eau dans l'exercice particulièrement exigeant qu'est une quotidienne à vocation comique. Mais quand ils sont bons – ce qu'ils sont les trois quarts du temps – « Les Guignols de l'info » demeurent les plus sagaces et les plus hilarants satiristes qui soient.

D'abord – et ce depuis les débuts du programme, en 1988 – la « titraile » des séquences est l'une des plus drôles et téméraires que les « plumes » des « Guignols » maîtrisent l'art subtil et gondoland du calembour.

Ensuite, ses différents auteurs – ils sont une quinzaine à s'être succédé en vingt-cinq ans – parviennent à inventer et à réinventer sans produire de solution de continuité. De sorte que l'« esprit Guignols » reste intact.

L'émission a également survécu à la succession de plusieurs imitateurs – huit depuis 1988, dont la plupart sont toujours à leur poste – sans que cela s'entende trop. Nicolas Canteloup, qui incarnait de nombreuses voix masculines et féminines depuis 1993, est parti en 2011 pour l'émission quotidienne navrante de TF1 « Après le 20 h c'est Canteloup » (2011-2012), devenue, à la rentrée 2013, « C'est Canteloup ». Canal+ l'a licencié, et il

semble que « Les Guignols » n'en aient pas souffert. (Le jour où Yves Lecoq rendra son tablier, il en ira sûrement autrement.)

Il faut enfin le remercier de continuer d'être parmi les très rares à assumer une certaine mal-pensance et oser le traitement satirique de sujets tabous. Catastrophes naturelles, prises d'otages, assassinats, suicides, Roms : tous les cas « sensibles » passent à la moulinette de leur insolente acidité. Cela casse parfois, mais cela passe le plus souvent.

J'ai revu les différents séquences où Nathalie Kosciusko-Morizet en prend pour son grade depuis que, sur le ton d'une Marie-Chantal en cheuveux, extasiée et susurrante, elle nous joue les piétonnes de Paris. (Il ne faut pas

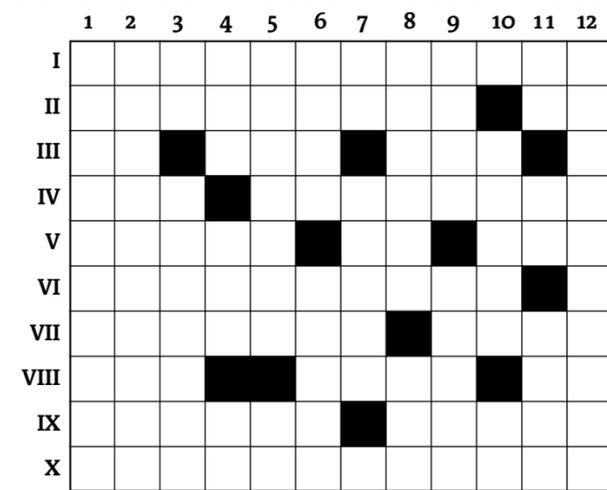
« Les Guignols de l'info » demeurent les plus hilarants satiristes qui soient

rater cette saynète drôlissime où l'on voit la marionnette de la candidate à l'élection municipale s'égarer dans la capitale au volant de son auto, s'y barricader à double tour et téléphoner en panique à son entourage pour qu'il lui indique comment regagner le terrain familial de l'avenue Montaigne...)

NKM a de quoi s'inquiéter : les « Guignols » auraient le pouvoir de faire perdre une élection. Mais pas toujours, comme l'a montré celle gagnée par François Hollande, qu'ils avaient pourtant ridiculisé d'une manière cruellement joyeuse... ■

Les jeux

Mots croisés n° 14-001



Horizontalement

I. Confirme et valide. **II.** Essai de faire monter la tension. Arrivé parmi nous. **III.** Ouverture de gamme. Tokyo à l'époque des Tokugawa. Personnel. **IV.** Convendra. Mieux vaut ne pas la suivre en politique. **V.** Du vert dans les sables. Ouvre le choix. Entends comme hier. **VI.** Mise en place des scellés. **VII.** Cherchera la bonne occasion. Fit la chèvre. **VIII.** Maître du Tonnerre au nord. Cours de Bretagne. Doubé romain. **IX.** Corbeille d'argent. **X.** Répense les meilleures toiles. **XI.** Ce qu'elle fabrique n'a pas grande valeur.

Solution du n° 13 - 308

Horizontalement

I. Queue-d'aronde. **II.** Urticacée. **EX.** ESO. Rien. **Arp.** IV. Ruinas. **Val.** V. Elles. **Fibule.** VI. Lee. **Amidon.** VII. Ménageries. **VIII.** Emettre. **Déci.** IX. Ulna. **Rata.** Ho. **X.** Ratification.

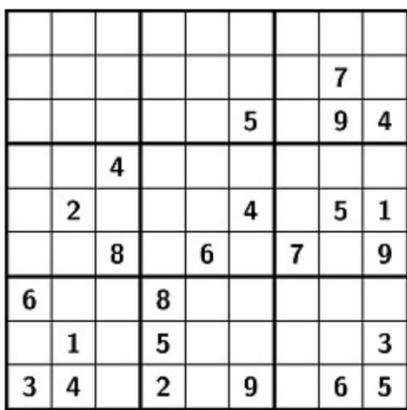
Verticalement

1. Emet des rayonnements. **2.** Mal à l'aise dans les lieux publics. **3.** Le titane. Prendre un bol d'air. **4.** Le feu dans les organes. A perdu sa neutralité. Dans l'arbre. **5.** Sans goût ni saveur. Personnel. **6.** Egalement avant. Colora comme un arc. **7.** Démonstratif. Complet. **8.** Tous sauf moi. Le gros arrive en premier. **9.** Mauvais pour la mémoire. A consommé sans modération. **10.** Sur nos écrans et toujours à l'église. En crise. **11.** Dit n'importe quoi. Répété de façon nerveuse. Préparai la sauce. **12.** Indispensable au quotidien.

Verticalement

1. Querelleur. **2.** Ursule. **Mla** (mal). **3.** Etiolement. **4.** Ui. **Ne.** **Etai.** **5.** Ecrasant. **6.** Dais. **Marri.** **7.** Ace. **Figeac.** **8.** Renvidé. **Ta.** **9.** OE. **Abordât.** **10.** Alunie. **11.** Der. **Echo.** **12.** Expression.

Sudoku n° 14-001



Réalisé par Yan Georget

Loto

Résultats du tirage du lundi 30 décembre.

11, 20, 22, 41, 44 ; numéro chance : 8.
Rapports :
5 bons numéros et numéro chance : pas de gagnant ;
5 bons numéros : 340 539,20 € ;
4 bons numéros : 937,20 € ;
3 bons numéros : 9,10 € ;
2 bons numéros : 4,90 €.
Numéro chance : grilles à 2 € remboursées.
Joker : 9 995 104.

Le Monde

est édité par la Société éditrice du « Monde » SA
Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 94 610 348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).
Rédaction 80, boulevard Auguste-Blanqui, 75707 Paris Cedex 13 Tél. : 01-57-28-20-00
Abonnements par téléphone : de France 32-89 (0,34 € TTC/min) ; de l'étranger : (33) 1-76-26-32-89 ; par courrier électronique : abo@lemonde.fr ; tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €
Courrier des lecteurs : blog : http://mediateur.blog.lemonde.fr/ ; Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr ; Mediateur : mediateur@lemonde.fr
Internet : site d'information : www.lemonde.fr ; Finances : http://finance.lemonde.fr ; Emploi : www.talents.fr ; Immobilier : http://immobilier.lemonde.fr
Documentation : http://archives.lemonde.fr
Collection : Le Monde sur CD-ROM / CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0717 C 81975 ISSN 0395-2037

Publicité
Imprimerie du « Monde »
12, rue Maurice-Gunschou, 94852 Ivry cedex
Toulouse (Occitane Imprimerie)
Montpellier (« Midi Libre »)

Solution du n° 13-308



Moyen

Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Les soirées télé

Mercredi 1^{er} janvier

TF1
20.50 Mentalist. Série. Tour de passe-passe. Le Prof parfait (saison 4, 19 et 20/24) : John Le Rouge contre Patrick Jane (S2, 23/23). Avec Simon Baker. 0.05 Dr House. Série. La Fugueuse. La Faute de personne. Un sens à sa vie (S8, ép. 10 à 12/22, 95 min). FRANCE 2
20.45 Anna Karenine. Téléfilm. Christian Duguay. Avec Léa Bosco, Vittoria Puccini, Santiago Cabrera (2013). 0.05 Secrets d'histoire. Le cardinal de Richelieu : le ciel peut attendre... Magazine présenté par Stéphane Bern (103 min). FRANCE 3
20.45 Questions pour un champion. Spécial 25 ans. Jeu présenté par Julien Lepers. 22.55 Météo, Soir 3. 23.25 Génération âge tendre. Avec Hervé Vilard, Michèle Torr (135 min). CANAL +
20.55 L'Année du « Zapping » 2013. 0.15 Ted Film Seth MacFarlane. Avec Mark Wahlberg, Mila Kunis (Etats-Unis, 2012, 100 min). France 5
20.40 Les Années 3. Documentaire. Jacques Pessis (2013). 22.10 Entre autres. [9/10] Le Berger des Hautes-Alpes. 22.40 C dans l'air. 23.50 Le Grand Palais et ses mille et une vies (105 min). ARTE
20.50 Docteur Jerry et Mister Love Film Jerry Lewis. Avec Jerry Lewis, Stella Stevens, Del Moore (Etats-Unis, 1963). 22.35 La Fabrique du rire. 23.30 Le Roi du curling Film. Ole Endresen. Avec Atle Antonsen, Linn Skaber (Norvège, 2011, v.o.). 0.45 Petits meurtres entre amis Film. Danny Boyle. Avec Ewan McGregor, Kerry Fox (Grande-Bretagne, 1994, 135 min). M 6
20.50 D&CO, une semaine pour tout changer. Jean-Sébastien et Sandie ; Valère et Céline ; infiltrations et moississures... notre maison est un désastre ! Magazine (270 min). M 6

Jeudi 2 janvier

TF1
20.50 Julie Lescaut. Série. Les Disparus. Avec Véronique Genest, Guillaume Gabriel (Fr, 2012, Audiovision). 22.45 New York section criminelle. Série. Neuf ans après. La Racine du mal. Eaux profondes. Série (S7, ép. 1, 3 et 5/22, 135 min). FRANCE 2
20.45 52° Gala de l'Union des artistes. Spectacle présenté par Elie Semoun. 23.35 C'est quoi ce cirque ? Retour sur le Gala de l'Union des artistes. 0.45 La Vie sauvage des animaux domestiques Film Dominique Garing et Frédéric Goupil. Documentaire (Fr.-All., 2009, 110 min). FRANCE 3
20.45 La Planète des singes Film Tim Burton. Avec Mark Wahlberg, Tim Roth, Helena Bonham Carter (EU, 2001). 22.35 Météo, Soir 3. 23.05 La Corde raide Film Richard Tuggle. Avec Clint Eastwood, Genevieve Bujold (Etats-Unis, 1984, 110 min). CANAL +
20.55 Game of Thrones. Série. Ce qui est mort ne saurait mourir. La Cité de Qarth (saison 2, ép. 3 et 4/10). 22.40 Shameless. Série (S3, 4/12). 23.30 Mad Men. Série (S6, 1/13, 45 min). France 5
20.40 Les Trésors des Archives nationales. 22.25 Entre autres. [2/10] Le cirque tzigane des Romanès. 22.55 En quête de l'air. 0.00 En quête du bon pain (55 min). ARTE
20.50 Le Tombeur de ces dames Film Jerry Lewis. Avec Jerry Lewis, Helen Traubel, Pat Stanley (Etats-Unis, 1961). 22.25 Le Mystère des rêves lucides. 23.15 Genre : indéfini 0.05 Les Buddenbrook, le déclin d'une famille. Téléfilm. [1 et 2/2] (Allemagne, 2008, 135 min). M 6
20.50 Twilight 3 : hésitation Film David Slade. Avec Robert Pattinson, Kristen Stewart, Taylor Lautner (EU, 2010). 23.05 Tout sur Jamel. En 2012 (110 min).

De quoi Dieudonné est-il le signe ?

Le 27 décembre, le ministre de l'intérieur a annoncé vouloir interdire les spectacles de Dieudonné M'bala M'bala, accusé de s'en prendre « à la mémoire des victimes de la Shoah ». La censure peut-elle venir à bout du succès rencontré par cet humoriste controversé ? Quelle est son idéologie ? De quel nouvel antisémitisme est-il porteur ?

L'essor d'un public « antisystème »

Michel Wieviorka

Sociologue

Les attaques récentes visant la garde des sceaux signaient le retour du racisme colonial archaïque, mais dont les ressorts n'ont pas entièrement disparu. Voici que l'antisémitisme, avec Dieudonné, s'installe dans l'actualité, en même temps que le geste la « qu'elle », vague synthèse du salut nazi et du bras d'honneur, de la haine des juifs et du rejet du système.

Laissons ici l'histoire personnelle de Dieudonné, dont on dira qu'elle relève d'un processus qu'il a enclenché, dans lequel ses premières outrances ont suscité des réactions le marginalisant tout en le radicalisant encore plus. L'important est dans ses publics.

Ceux qui vont à ses spectacles ne se limitent pas à Jean-Marie Le Pen, président d'honneur d'un parti dont sa fille voudrait nous faire croire qu'il est devenu respectable, au négationniste Robert Faurisson, que Dieudonné a fait acclamer au Zénith, en 2008, ou au seul intellectuel potable dont puisse se réclamer l'extrême droite, Alain de Benoist. Ce public est aussi sensible à la démagogie antisystème de Dieudonné qu'il est perméable à sa haine des juifs et d'Israël.

Celle-ci tranche, en partie au moins, avec l'antisémitisme classique qui s'était révélé et développé avec l'affaire Dreyfus et s'est maintenu actif jusqu'au milieu du XX^e siècle. Durant cette période a prospéré une thématique au cœur de laquelle les juifs étaient accusés de miner la culture et la nation françaises. A partir des années 1980, des thèmes inédits sont apparus, ou ont trouvé une nouvelle jeunesse : la Shoah a été niée ou accusée d'être à l'origine d'un juteux business, et l'antisionisme s'est plus ou moins confondu avec la haine des juifs.

Des esprits faux ont cru alors possible d'associer dans un même opprobre la gauche progressiste, palestinienne parfois à outrance il est vrai, et l'islamisme, parlant d'islamo-progressisme pour qualifier le nouveau malheur. En fait, c'est surtout parmi ceux qui s'identifient à la cause palestinienne parce qu'ils sont eux-mêmes d'origine maghrébine, ou à l'islam radical, en butte à Israël et aux Etats-Unis, que s'est développé le nouvel antisémitisme, tandis que l'ancien régressait. Et c'est là où on trouve Dieudonné.

Cet avatar de la haine des juifs n'a rien à voir avec la défense de la culture et de la nation – qui irait dire de Dieudonné qu'il incarne l'une ou l'autre ? Il est lourd avec lui d'une rage qui n'a rien de nationaliste, il porte plutôt la haine d'une France puissance coloniale – le lien avec les juifs est ici qu'ils voudraient, selon Dieudonné, disposer du monopole de la souffrance historique, au détriment des Noirs. Enfin, Dieudonné parle en

termes vaguement sociaux, au nom de ceux qui pâtissent de l'exclusion ou de la précarité.

Comment fait-il pour plaire à l'extrême droite nationaliste autant qu'aux populations issues de l'immigration récente (maghrébine, subsaharienne), sans parler des Antillais – qui ne constituent pas spécialement le fonds de commerce du FN ? Le paradoxe se résout grâce à l'antisémitisme, qui subsume les différences et rapproche des personnes que tout sépare par ailleurs.

Dieudonné a aussi un public virtuel, qui le suit sur Internet et les réseaux sociaux. Les technologies de l'information et de la communication ont créé un espace qui n'est ni celui du privé, où les conversations se limitent à quelques personnes tout au plus, où tout peut être dit, pourvu, précisément, de rester au sein de cette sphère, ni celui de la vie publique classique et de ses médias. Internet, le téléphone mobile dessinent un espace singulier, intermédiaire entre le public et le privé. Et dans cette zone sans frontières qui exerce une pression constante dans l'espace public et la sphère privée, la communication est instantanée, massive, participative, tout le monde peut exister, s'exprimer.

Interdire, c'est aller à l'encontre de la révolution culturelle qu'apporte le numérique

Une culture se développe dans ce contexte, insistant sur la liberté d'expression – interdire, c'est aller à l'encontre de la révolution culturelle qu'apporte le numérique. Ce qui est favorable aux discours émancipateurs, mais aussi à ceux de la haine. On a souvent insisté sur le caractère bénéfique de cette évolution, sur le rôle des réseaux sociaux dans les révolutions arabes ou les luttes d'« indignés » : force est de constater que la technologie peut aussi servir le mal. Dieudonné en bénéficie pleinement et y trouve une ressource considérable.

Public réel et public virtuel peuvent-ils se fondre ? La comparaison, là aussi, avec les mouvements contestataires récents est édifiante : c'est en se retrouvant, grâce à Internet, sur des places, dans des lieux concrets, que ces acteurs ont pris leur essor. Ce qui justifie les efforts politiques et institutionnels pour rendre impossibles les spectacles de Dieudonné, et donc la fusion de ses deux publics, mais ne règle pas tout. Si l'on souhaite empêcher la diffusion de l'antisémitisme, telle que la promet Dieudonné, il faut agir au niveau d'Internet et des technologies de communication moderne.

Dans les deux cas, on s'expose à en faire un martyr, mais aussi à aller à contre-courant de la culture de la liberté d'expression propre aux évolutions contemporaines. Et dans les deux cas, on corrige les effets sans aller au fond, lançant, au fait qu'une société comme la nôtre puisse laisser place à un racisme archaïque ou à un antisémitisme renouvelé. ■

Un antisémitisme postcolonial

Jean-Loup Amselle

Anthropologue

Même si des objectifs de stratégie politique personnelle, on peut l'estimer, ne sont pas absents de la campagne menée par Manuel Valls à l'encontre de Dieudonné, l'écho rencontré par celui qui n'est plus tant un comique qu'un homme politique, nécessite une analyse ne se contentant pas de reprendre les réflexions classiques sur l'antisémitisme français des années 1930.

En effet, la proximité de Dieudonné avec Jean-Marie Le Pen, et donc avec le vieil antisémitisme français, a obscurci la nouvelle configuration au sein de laquelle se déploie l'humour très spécial du locataire du Théâtre de la Main d'or. Il est impossible d'ignorer le contexte du nouvel antisémitisme, celui qui est représenté aussi bien par les « blagues » de mauvais goût sur la déportation des juifs pendant la seconde guerre mondiale que par les « qu'elle », ce salut « bien de chez nous », effectué tant par Dieudonné que par ses supporters, au premier rang desquels figure en bonne place le footballeur Nicolas Anelka.

La dernière provocation du trublion du ballon rond français attire en effet notre attention sur le fait que Nicolas Anelka est musulman, et, qu'à ce titre, son geste ne peut être considéré indépendamment, non pas tant des relations plus ou moins hostiles ayant existé depuis des siècles entre les prétendues « communautés » juive et musulmane, que du conflit éminemment contemporain opposant l'Etat d'Israël et la Palestine.

Si Dieudonné rencontre un tel succès dans ses spectacles et sur la Toile, ce n'est pas ou pas seulement parce qu'il reprend la vieille ritournelle des années 1930 sur les « juifs ploutocrates », c'est aussi et surtout parce qu'il parle au nom du fameux deux poids, deux mesures, maître mot des idées postcoloniales. La popularité de Dieudonné tient au fait que si, pour lui, on peut s'en prendre impunément ou presque aux Noirs, aux Arabes, aux musulmans, en un mot aux subalternes, il est quasiment impossible, en raison du poids du lobby juif dans l'économie et dans les médias, de toucher à un seul cheveu des juifs ou de toucher à Israël sans être immédiatement taxé d'antisémitisme.

Il est vrai que la confusion savamment entretenue, par ailleurs, entre antisionisme et antisémitisme, et dont ont souffert en leur temps Edgar Morin et quelques autres, n'est pas pour rien dans la séduction qu'exercent les idées de Dieudonné sur un public discriminé, celui des quartiers dits sensibles au sein desquels circule toute une littérature antisémite nouvelle manière, s'appuyant précisément sur l'antagonisme pluridécennal entre Israël et la Palestine.

A cet égard, il n'est peut-être pas inutile de revenir sur le parcours politico-idéologique sinieux de Dieudonné. Au départ mobilisé contre l'impérialisme et le Front national, il s'est ensuite rapproché de Jean-Marie Le Pen et a adopté une posture clairement antisémite et négationniste. Cette attitude correspond chez lui à un rejet de l'universalisme républicain, représenté notamment par SOS-Racisme, et coupable à ses yeux d'occulter les différences raciales. De sorte qu'il en est venu à apprécier, dans la pensée de Jean-Marie Le Pen, la reconnaissance de l'existence de la race, des différentes races, reconnaissance qui fonde chez lui sa thématique du métissage, envisagé comme la coexistence de races distinctes au sein de la communauté nationale.

En cela, il se distinguait de Kemi Seba, le leader de la défunte Tribu Ka, hostile pour sa part à la coexistence des races et défenseur acharné de la suprématie de la race noire ou « kémite », même si, depuis quelque temps, les deux idéologues se sont rapprochés et communient dans une même conception du martyr de la race noire opprimée par le « complot judéo-maçonnique ».

Selon eux, les Noirs ont de tout temps été opprimés et exploités par les Blancs mais surtout par les juifs – et on retrouve là l'un des thèmes majeurs de la Nation of Islam nord-américaine – qui auraient été les instruments majeurs de la traite négrière atlantique... On peut observer ici un premier point de dérapage antisémite, qu'on retrouvera ensuite dans les notions de lobby, de communauté ou de peuple juif, car même s'il était avéré – ce qui n'est au demeurant pas le cas – que les juifs ont joué un rôle prépondérant dans la traite esclavagiste, il resterait à prouver qu'ils ont participé à cette entreprise en tant que juifs, et non tout simplement en tant que négriers.

Quoi qu'il en soit, cette sujétion esclavagiste et coloniale se poursuivrait aujourd'hui avec la nouvelle traite que subit l'Afrique : celle du pillage des matières premières, et bien entendu par la colonisation sioniste de la Palestine et la fondation de l'Etat d'Israël, qui représente la nouvelle figure de l'apartheid au Proche-Orient.

Ce qui unit paradoxalement des idéologies comme Dieudonné et Kemi Seba à des essayistes comme Alain Soral ou à des leaders politiques comme Florian Philippot du Front national, c'est une même haine du mondialisme et la défense d'une sorte de développement séparé, visant à ériger des frontières entre les peuples noir, arabe et blanc.

Il s'agit aussi pour Dieudonné et ses acolytes, tout comme pour le Front national, de protéger ces peuples supposément autochtones ou enracinés, en particulier les Palestiniens, de l'action malfaisante du lobby sioniste qui est censé ne compter que des juifs, eux-mêmes assimilés d'emblée à une communauté ou à un peuple. Comme le déclare Kemi Seba, les Arabes et

Si pour Dieudonné on peut s'en prendre impunément ou presque aux Noirs, aux Arabes, aux musulmans, il est quasiment impossible de toucher à Israël sans être immédiatement taxé d'antisémitisme

les Noirs ont bel et bien un ennemi commun, les colons juifs, et cet ennemi commun fonde leur solidarité anti-impérialiste. En effet, au sein de cette thématique, le colon juif ou le lobby sioniste occupent par excellence, et même si les juifs revendiquent la primauté de l'occupation du territoire israélien, la position du groupe déterritorialisé, nomade, renvoyant par là à l'image ancienne du juif errant ou du peuple sans feu ni lieu.

Par une sorte de transmutation de l'anti-impérialisme des années 1970 en lutte des races, le Palestinien, l'Africain, mais aussi le Français de souche, en tant que représentants des peuples autochtones, en sont venus à représenter l'antithèse absolue du colon juif déraciné et sioniste, désespérément à la recherche d'une terre où il puisse exercer ses méfaits et sucer le sang de ses victimes.

August Bebel (1840-1913), l'un des fondateurs du SPD allemand, déclarait au tout début du XX^e siècle que l'antisémitisme était le socialisme des imbéciles. On peut se demander si cette formule ne devrait pas s'appliquer tout autant au postcolonialisme de Dieudonné et de ses supporters. ■

Jean-Loup Amselle est l'auteur de « L'Ethnicisation de la France », éditions Lignes, 2011.

Lowcoast par Conc



Formidables anonymes 7/10 Soufiane Iquioussen est revenu il y a trois ans dans le Nord, dans la ville désignée en 2010 « la plus pauvre de France », afin, promet-il, de « faire bouger les choses »

Le garagiste solidaire qui veut « réparer » Denain

Il n'y a pas 36 solutions quand on est jeune à Denain, ville de 20 000 habitants désignée en 2010 comme étant « la plus pauvre de France » par un classement cumulant le taux de chômage et le revenu fiscal : soit on part vivre et travailler ailleurs, soit on reste et on essaie de prendre son destin en main. Soufiane Iquioussen a fait les deux. Après avoir quitté le département du Nord pour créer une entreprise à Paris dans le secteur de la papeterie, il y est revenu voilà trois ans dans l'idée de « faire bouger les choses ».

L'argument qu'il avance n'est pas évident à partager quand on se promène rapidement dans les rues désolées de cet ancien fief industriel, mais il est déclamé avec spontanéité : « Denain, c'est la plus belle ville du monde. » C'est aussi la ville où Soufiane Iquioussen est né il y a vingt-huit ans et où, d'ici trois mois, il va concrétiser son grand projet : l'ouverture d'un « garage solidaire ».

Inspirée de modèles existant déjà ici et là, la structure sera installée au cœur d'une pépinière d'entreprises créée sur l'ancien site d'Usinor-Denain – fleuron de la sidérurgie nordiste qui employa jusqu'à 10 000 personnes avant de fermer ses portes en 1988. Elle permettra aux bénéficiaires de minima sociaux de faire réparer à faible coût leur voiture : 5 euros l'heure de main-d'œuvre, au lieu de 50 euros dans un garage traditionnel.

« La mobilité est le frein principal à la recherche d'emploi dans notre région. Ce projet a pour objectif d'apporter des solutions à certains », explique Soufiane Iquioussen. L'initiative est doublée d'un volet social, une dizaine de personnes travailleront sur place dans le cadre d'un chantier d'insertion. Elle a reçu en octobre la « mention spéciale » du concours Talents des cités, organisé par le Sénat.

Précisons ici que Soufiane Iquioussen n'a rien du « jeune-de-quartier-motivé-à-l'idée-de-prendre-une-revanche-sur-la-société ». Le jeune

homme est le fils d'Hassan, un prof d'histoire, né lui-même en France en 1964, reconverti dans le bâtiment et l'immobilier. Soufiane est aussi le petit-fils d'Ahmed, arrivé dans le Nord dans les années 1930 en provenance du Maroc pour travailler comme docker, avant d'ouvrir à Denain une « maison marocaine », un ensemble de petits logements destinés à ses compatriotes recrutés par les sociétés minières des environs.

Tout le monde, ici, connaît la famille Iquioussen. Ne parlez pas, du coup, d'« intégration » à Soufiane Iquioussen : il ne supporte pas ce mot. « D'abord parce que j'appartiens à la troisième et non à la deuxième génération d'immigrés, ensuite parce que cela fait longtemps qu'on ne se pose plus ce genre de question chez nous. Moi, je suis avant tout un ch'ti et un patriote républicain qui aime son territoire. »

Il l'aime tellement, son territoire, qu'avant de lancer ce projet de garage solidaire, il s'est appliqué pendant deux ans, avec quelques copains, à titiller la démocratie locale à travers Actions citoyennes, une association dont la mission est d'inciter les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales. Le collectif a également organisé des campagnes anti-abstention et des débats avec les candidats aux législatives de juin 2012.

« En tant qu'entrepreneur dans l'âme, je ne pouvais pas ne pas me lancer dans l'économie sociale »

L'association se veut « non partisane » et accueille dans ses rangs des jeunes de toutes sensibilités politiques, de l'extrême gauche au Front national – très présent dans les urnes du bassin minier. Le conseil d'administration d'Actions citoyennes a récemment démissionné afin que ses membres – une petite dizaine – puissent passer à l'étape suivante : se présenter aux élections municipales de



« Mon projet a pour objectif d'apporter des solutions à certains », souligne Soufiane Iquioussen.

DR

mars 2014, à Denain et dans des communes proches.

Cette fibre politico-sociale, Soufiane Iquioussen explique l'avoir héritée de ses dix années de scoutisme passées au sein d'associations différentes : les Eclaireuses et éclaireurs de France (laïque), les Scouts musulmans de France et les Scouts et guides de France (catholique). Difficile de faire plus œcuménique...

Le jeune homme obtint son bac S à 18 ans et commence des études de biologie dans l'espoir de devenir prof, mais renonce vite à ce projet. Son père a besoin de bras pour retaper les maisons qu'il rachète dans les environs de Denain. Pendant cinq ans, Soufiane Iquioussen va poser du « Placo » et du lino, jusqu'à ce qu'une nacelle de chantier vienne lui sectionner les nerfs de l'avant-bras.

Il a 22 ans, s'installe à Paris afin de donner vie à l'idée qui trotte dans sa tête depuis plusieurs années : créer des agendas où seraient mentionnées les fêtes musulmanes et juives, en plus des habituelles célébrations catholiques. Il monte pour cela une entreprise, appelée Qantara, avec un professionnel de l'édition d'éphémérides. « L'agenda le plus laïc de France », ironise Soufiane Iquioussen, va faire

un carton dans les rayons papeterie des grandes surfaces.

L'histoire se serait arrêtée là si le « mal du pays » n'avait pas rattrapé ce père de deux enfants restés à Denain avec leur mère. « Le Nord me manquait et je me sentais déraciné à Paris. Quand on grandit dans du béton, on construit des citoyens hors-sol. Comment s'identifier à des tours HLM ? »

Il revend alors les parts de sa société, ouvre une épicerie dans l'agglomération lilloise et crée cette association à vocation citoyenne, puis ce garage pour automobilistes précaires : « En tant qu'entrepreneur dans l'âme, je ne pouvais pas ne pas me lancer dans l'économie sociale et solidaire », explique-t-il.

Ledit garage ne se contentera pas de remettre en état des voitures fatiguées. Il proposera également des ventes de véhicules « à moins de 1000 euros », ainsi qu'une activité de « self » où les clients pourront venir réparer eux-mêmes leur vieille bagnole avec les conseils d'un mécanicien professionnel. Financé par l'Etat, les collectivités locales et des fondations privées (pour un budget annuel de 383 000 euros), le projet donnera aussi

l'occasion à Soufiane Iquioussen de créer son propre emploi, en tant que responsable de la structure.

Mais là n'est pas son objectif à terme. Son rêve est de s'engager en politique, un milieu dans lequel il dit être sûr de s'« épanouir ». S'il hésite toujours à rejoindre une liste pour les municipales, il tergiverse plus encore quand on lui demande de se placer sur l'échiquier politique. « Il y a des bonnes choses à prendre à gauche et il y en a de bonnes à prendre à droite, hasarde-t-il. Je sais que c'est bâtarde, comme position. »

Al'en croire, tous les principaux partis l'ont sollicité : le PS, omniprésent sur place, l'UDI, à travers l'entourage de Jean-Louis Borloo à Valenciennes, mais aussi la droite, qui l'a vu défilier contre le mariage pour tous, et même le FN. Une seule chose compte à ses yeux : « Porter du mieux qu'il peut les intérêts de [son] territoire. » Et de sa ville. Parce qu'elle est la plus pauvre de France. Mais aussi « la plus belle du monde ». ■

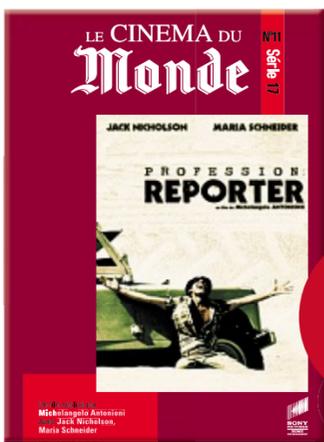
FRÉDÉRIC POTET
(DENAIN, ENVOYÉ SPÉCIAL)

Prochain article : Thomas Drouet

■ Tirage du Monde daté mardi 31 décembre 2013 : 277 491 exemplaires.

2

Série 17
LE CINEMA DU
Monde

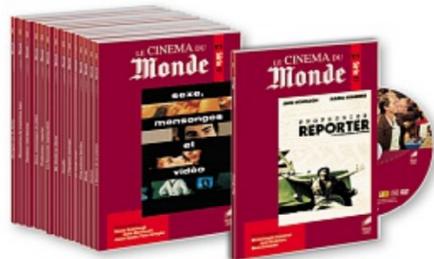


5 €*
5,90
le DVD

Dès le 31 décembre, le DVD n°11

**PROFESSION :
REPORTER**
de Michelangelo Antonioni

Chaque semaine,
redécouvrez
le chef-d'œuvre
d'un grand réalisateur



Plus d'informations sur www.lemonde.fr/boutique

Chaque mercredi, retrouvez les plus grands chefs-d'œuvre du cinéma mondial. Une nouvelle collection de 15 DVD réalisés par les auteurs les plus talentueux, tels que Martin Scorsese, Anthony Mann, Sydney Pollack, Alan Parker, Arthur Penn, Michelangelo Antonioni, Steven Soderbergh, Steven Spielberg... En complément, vous découvrirez de nombreux bonus exclusifs : interviews, documentaires, bandes-annonces... Un véritable festival à domicile !

* Chaque DVD de la collection est vendu au prix de 5,90 € en plus du Monde, à la Boutique du Monde, 80, bd Auguste-Blanqui, 75013 Paris, ou par correspondance sur www.lemonde.fr/boutique ou en téléphonant au 32 89 (0,34 € TTC par minute) Voir conditions. Offre limitée à la France métropolitaine, sans obligation d'achat du Monde dans la limite des stocks disponibles. Visuels non contractuels.

Profession : reporter © 1975, RENEWED 2003 PROTEUS FILMS, INC. ALL RIGHTS RESERVED.
Taxi Driver - Interdit aux moins de 12 ans © 1976, RENEWED 2004 COLUMBIA PICTURES, INC. ALL RIGHTS RESERVED. © 2013 LAYOUT AND DESIGN SONY PICTURES HOME ENTERTAINMENT INC. TOUS DROITS RESERVES. / L'Homme de la plaine © 1955, COLUMBIA PICTURES INDUSTRIES, INC. ALL RIGHTS RESERVED. / Tootsie © 1982, COLUMBIA PICTURES INDUSTRIES, INC. ALL RIGHTS RESERVED. / Birdy © 1984, TRISTAR PICTURES INC. ALL RIGHTS RESERVED. / Cinq pièces faciles © 1970, COLUMBIA PICTURES INDUSTRIES, INC. ALL RIGHTS RESERVED. / De sang-froid © 1967, RENEWED 1995 PAX ENTERPRISES, INC. ALL RIGHTS RESERVED. / L'Équipée sauvage © 1953, THE STANLEY KRAMER COMPANY, INC. ALL RIGHTS RESERVED. / Gandhi © 1982, CAROLINA BANK LTD. AND NATIONAL FILM DEVELOPMENT CORPORATION LTD. ALL RIGHTS RESERVED. / Mr Smith au Sénat © 1939, RENEWED 1967 COLUMBIA PICTURES INDUSTRIES, INC. ALL RIGHTS RESERVED. / La Poursuite impitoyable © 1966, LONE STAR PICTURES CORPORATION, RENEWED 1994 HORIZON MANAGEMENT, INC. ALL RIGHTS RESERVED. / Sexe, mensonges et vidéo © 1988, OUTLAW PRODUCTIONS. ALL RIGHTS RESERVED. / Soudain l'été dernier © 1960, RENEWED 1988 HORIZON PICTURES (G.B.) LTD. / Rencontres du troisième type © 1977, 1980 COLUMBIA PICTURES INDUSTRIES, INC. ALL RIGHTS RESERVED. / Ouragan sur le Caire © 1954, RENEWED 1982 COLUMBIA PICTURES INDUSTRIES, INC. ALL RIGHTS RESERVED. © 2013 LAYOUT AND DESIGN SONY PICTURES HOME ENTERTAINMENT INC. TOUS DROITS RESERVES.





Quand *Nespresso*
réinvente la gourmandise.



VARIATIONS

Vanilio, Ciocattino, Caramelito. La combinaison parfaite entre la rondeur du Grand Cru *Livanto* et de délicieux arômes naturels Vanille, Chocolat et Caramel. Découvrez toute la gourmandise de ces trois Variations préférées des Membres du Club Nespresso.